



PTI

Programme triennal
d'immobilisations

2017-2019

Montréal 

Approuvé
par le comité exécutif
de la Ville de Montréal,
le 2 novembre 2016.

Préparé par
la Direction générale
et le Service des finances.

NOTE

Le PTI 2017-2019 reflète les effets de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et les autres villes de l'agglomération relativement à l'aménagement et au réaménagement du domaine public, y compris les travaux d'infrastructures, dans un secteur de l'agglomération désigné comme le centre-ville. Selon les termes de cette entente, l'élément « centre-ville » est retiré de l'annexe 1 du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005) et, par conséquent, devient de compétence municipale. Pour ce faire, des modifications législatives sont nécessaires. Celles-ci ont été demandées au gouvernement provincial et le présent PTI est adopté sous réserve de l'adoption de ces modifications législatives.

TABLE DES MATIÈRES

Message et note

Message du maire et du président du comité exécutif	5
Note du directeur général.....	9

Faits saillants

Portrait global	11
Principaux programmes et projets.....	14

Programme montréalais d'immobilisations

Valeur de remplacement des actifs de la Ville de Montréal	19
Besoins en investissements	19
Plan décennal d'immobilisations	20
Réalignement majeur du PTI.....	20
De la planification à la réalisation : un défi.....	23
Cadre financier	23

Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Répartition des budgets par compétences	25
État des activités d'immobilisations et modes de financement	29
Investissements par catégories d'actifs	34
Principaux programmes et projets des investissements, par thèmes	39

Gestion de la dette

Stratégies de financement à long terme des investissements.....	55
---	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Investissements par unités d'affaires	67
Emprunts à la charge des contribuables par unités d'affaires.....	71

Arrondissements

Ahuntsic-Cartierville	75
Anjou	76
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.....	76
Lachine.....	77
LaSalle.....	77
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève.....	78
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	78
Montréal-Nord	79

Arrondissements (suite)

Outremont.....	79
Pierrefonds-Roxboro	80
Plateau-Mont-Royal.....	80
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	81
Rosemont–La Petite-Patrie.....	82
Saint-Laurent	83
Saint-Léonard	83
Sud-Ouest	84
Verdun	84
Ville-Marie	85
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension.....	85

Services centraux

Commission des services électriques de Montréal	86
Concertation des arrondissements	86
Culture	87
Diversité sociale et sports.....	88
Eau	89
Environnement	91
Espace pour la vie	92
Gestion et planification immobilière	93
Grands parcs, verdissement et mont Royal.....	95
Infrastructures, voirie et transports	96
Matériel roulant et ateliers	98
Mise en valeur du territoire	99
Société du parc Jean-Drapeau	100
Technologies de l'information.....	101

Annexes

1. Glossaire et idiomes	1.1
2. Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	2.1

INDEX DES TABLEAUX

Programme montréalais d'immobilisations

Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs	19
--	----

Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Tableau 2 – Comparaison du PTI 2016-2018 et du PTI 2017-2019, par arrondissements	27
---	----

Tableau 3 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	28
--	----

Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal	31
---	----

Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal	32
--	----

Tableau 6 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération.....	33
---	----

Tableau 7 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal	34
--	----

Tableau 8 – Comparaison du PTI 2016-2018 et du PTI 2017-2019, par catégories d'actifs	35
---	----

Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal	37
---	----

Tableau 10 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération	38
--	----

Tableau 11 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables	38
---	----

Tableau 12 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau.....	48
---	----

Gestion de la dette

Tableau 13 – Coût de la dette, de 2017 à 2019.....	60
--	----

Détail des investissements par unités d'affaires

Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal.....	68
--	----

Tableau 15 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal	69
--	----

Tableau 16 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération.....	70
---	----

Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal.....	72
---	----

Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal	73
---	----

Tableau 19 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération.....	74
--	----

INDEX DES GRAPHIQUES

Faits saillants

Graphique 1 – Investissements par catégories d'actifs	11
Graphique 2 – Modes de financement	11

Programme montréalais d'immobilisations

Graphique 3 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024	22
--	----

Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Graphique 4 – Répartition des investissements par compétences	25
Graphique 5 – Répartition des investissements du conseil municipal	26
Graphique 6 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2016 à 2019	30
Graphique 7 – Répartition des quantités linéaires et des investissements moyens prévus pour le réseau de voirie, de 2016 à 2026	36

Gestion de la dette

Graphique 8 – Sources de financement externes, en 2017	55
Graphique 9 – Sources de financement à la charge des contribuables, en 2017	56
Graphique 10 – Répartition du paiement au comptant des immobilisations, en 2017	56
Graphique 11 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2019	61
Graphique 12 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2019	62
Graphique 13 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2017	63
Graphique 14 – Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2017	64
Graphique 15 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2017	65

Message et note



MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Mesdames,
Messieurs,

À notre arrivée à la mairie, notre Administration a pris connaissance de l'ampleur des besoins en investissements en ce qui a trait aux infrastructures, particulièrement pour ce qui est des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. Rapidement, nous avons mis en place un plan qui permettrait l'accélération des investissements sur une période de dix ans afin de combler le plus rapidement possible les besoins de mise à niveau de nos infrastructures vieillissantes.

Le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024 a donc été créé dans ce but, et les deux programmes triennaux d'immobilisations (PTI) qui ont suivi ont été élaborés en fonction des priorités qu'il fixe.

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Tout en soulignant le travail accompli dans l'amorce de notre rattrapage en matière d'immobilisations, nous constatons qu'il reste des efforts considérables à faire pour nous doter d'infrastructures à la hauteur de notre métropole. Grâce aux auscultations effectuées jusqu'à décembre 2015, nous avons maintenant un portrait plus précis et détaillé de l'état de nos infrastructures; ainsi, nous sommes en mesure d'observer de façon plus précise l'évolution de l'état de nos réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. À l'heure actuelle, 45 % de nos routes et 35 % de nos réseaux d'égout et d'aqueduc sont encore en mauvais état. Afin de résoudre ce déficit d'entretien, il faut intensifier substantiellement les investissements, tout en respectant la capacité de payer des contribuables montréalais. Il est inconcevable qu'une métropole comme Montréal soit continuellement aux prises avec des conduites d'eau qui éclatent ou des chaussées impraticables tant elles sont en mauvais état.

Notre Administration prend ses responsabilités.

Nous relevons le défi de combler et d'éliminer le déficit d'entretien du réseau de voirie sur cinq ans et des réseaux d'aqueduc et d'égout sur dix ans, ainsi que d'assurer l'entretien régulier et continu de ces trois réseaux.

Conséquemment, le PTI 2017-2019 prévoit des investissements totaux de 6,39 milliards de dollars (G\$) sur trois ans, une augmentation de plus de 1,15 G\$ – ou 22 % – comparativement au PTI de 2016-2018. En fait, les sommes prévues au PTI ont augmenté de 2,6 G\$, soit une hausse de 69 % depuis le PTI 2014-2016. Pour le PTI 2017-2019, il est clair que notre priorité se situe du côté des infrastructures routières et souterraines, avec plus de 60 % des investissements municipaux qui leur seront consacrés.

C'est dire toute l'importance de l'engagement que nous prenons vis-à-vis des Montréalais de leur redonner une ville où les infrastructures routières et souterraines sont à la fois sécuritaires et fonctionnelles.

Il va sans dire que l'ensemble de ces chantiers et grands travaux sont orchestrés de façon à minimiser leur impact sur les résidents et sur la vitalité des secteurs commerciaux.

Nous continuons aussi sans relâche nos efforts pour améliorer la qualité de vie des citoyens de Montréal et accroître le potentiel économique de la métropole. Avec des investissements importants dans les domaines de l'aménagement urbain, des sports et loisirs, des parcs et espaces verts, de l'environnement, de la ville intelligente et de la culture, pour ne nommer que ceux-là, Montréal s'affirme plus que jamais comme l'endroit par excellence pour vivre, fonder une famille, étudier, travailler et s'amuser.

Plusieurs de ces investissements vont contribuer à transformer la ville en requalifiant certains quartiers. C'est le cas du projet du Campus Outremont et de ses abords, ou encore des secteurs de Griffintown et de Namur–Jean-Talon Ouest (le Triangle).

D'autres vont renforcer son rôle de métropole culturelle, comme l'achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles et de l'esplanade Clark, le développement de nos réseaux de bibliothèques ou les projets liés à l'Espace pour la vie.

D'autres encore viennent consolider le leadership de Montréal en développement durable, comme le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées, la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles ou le développement du service BIXI et de notre réseau cyclable.

D'autres, enfin, vont améliorer les services aux citoyens : la construction d'un centre animalier, les travaux de mise aux normes des terrains de balle et des arénas municipaux ou le réaménagement du parc du Mont-Royal.

Ajoutez à cela les nombreux et impressionnants legs du 375^e anniversaire de Montréal, notamment l'aménagement du parc Jean-Drapeau, du complexe environnemental de Saint-Michel, du square Viger et de la promenade urbaine Fleuve-Montagne, pour ne nommer que ceux-là.

Bien entendu, ces investissements importants s'accompagnent de mesures budgétaires rigoureuses. Ainsi, toujours afin d'éviter d'alourdir la dette et d'en reporter la responsabilité sur les générations futures, le paiement au comptant des immobilisations passe à 1 292,2 M\$ dans le PTI 2017-2019, soit un accroissement de plus de 30 % par rapport au PTI 2016-2018 et de 102 % par rapport au PTI 2015-2017.

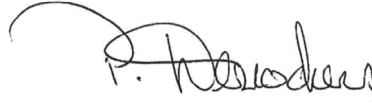
La voie est donc tracée pour les trois prochaines années, et nos priorités sont claires : pour se développer, Montréal a besoin de bases solides et d'infrastructures en bonne santé. Il est de notre responsabilité, comme Administration, de nous assurer de relever ces défis afin d'offrir aux Montréalais d'aujourd'hui et à ceux qui nous suivront une métropole à la hauteur de nos espérances.

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Coderre', with a large, sweeping flourish at the end.

Denis Coderre

Le président du comité exécutif,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Desrochers', with a large, sweeping flourish at the beginning.

Pierre Desrochers

NOTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Direction générale

Bureau du directeur général
275, rue Notre-Dame Est, bureau 4.105
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-5753
Télécopieur : 514 872-2896

Le 2 novembre 2016

Objet : Programme triennal d'immobilisations 2017-2019

Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du comité exécutif,
Mesdames, Messieurs, les membres du comité exécutif,

En vertu de l'article 114.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous sou mets le projet du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019.

Ce projet est conforme aux orientations que je vous ai soumises en avril 2014, dans le document intitulé *Programme montréalais d'immobilisations (PMI) : perspectives 2015-2024*, pour orienter la préparation du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019, ainsi que dans le deuxième document intitulé *Perspectives budgétaires 2015-2024*, pour déterminer les orientations budgétaires 2017-2019.

Le directeur général,

Alain Marcoux

Faits sillants

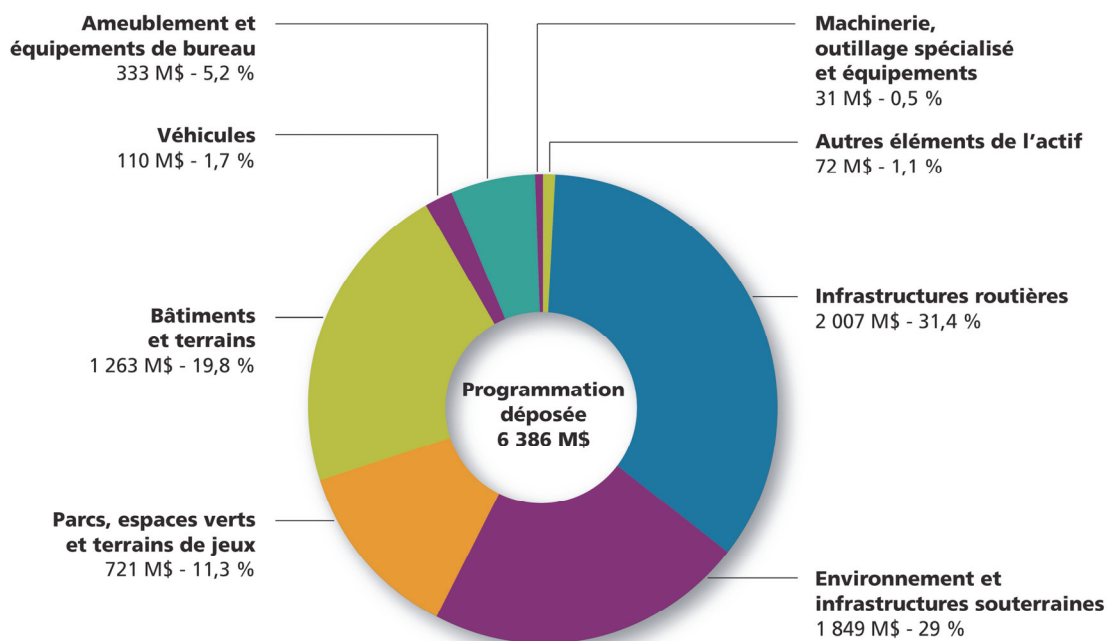


PORTRAIT GLOBAL

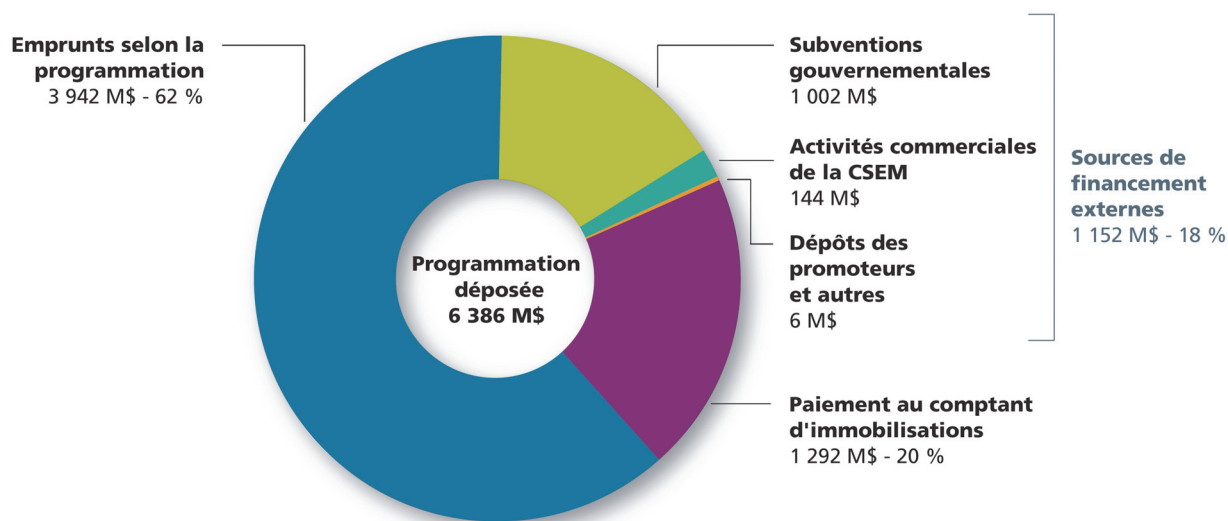
PTI 2017-2019 – 6 386 M\$

Augmentation de 1 146 M\$ (+ 22 %) par rapport au PTI 2016-2018

Graphique 1 – Investissements par catégories d'actifs



Graphique 2 – Modes de financement



Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre au cours des trois prochaines années.

Le PTI 2017-2019 s'appuie sur les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) 2015-2024, mis en place au courant de l'année 2014. Ce PMI propose une planification sur 10 ans qui permettra l'accélération des investissements dans le but de combler le plus rapidement possible les besoins de la Ville en investissements, particulièrement dans ses infrastructures vieillissantes.

Cette accélération des investissements est rendue possible grâce à la poursuite de l'application des mesures mises en place dans le précédent PTI, c'est-à-dire :

- une croissance récurrente du montant affecté au paiement au comptant des immobilisations (PCI) au cours des 10 prochaines années;
- un montant annuel décroissant d'emprunt supplémentaire, non récurrent à compter de la 6^e année. Cette marge de manœuvre n'a pas été utilisée pour les années 2015 et 2016.

Le réalignement majeur du PTI, amorcé dans le cadre des deux exercices triennaux précédents, continue dans le présent PTI, puisque l'investissement prévu de 6 386 M\$ croît de plus de 1 146 M\$ (22 %), comparativement à l'investissement de 5 240 M\$ prévu au PTI 2016-2018.

Le PTI 2017-2019 prévoit donc des investissements totaux de 6 386 M\$, soit :

- 1 831 M\$ en 2017;
- 2 221 M\$ en 2018;
- 2 334 M\$ en 2019.

Ces investissements se répartissent ainsi :

- protection et réhabilitation des éléments d'actifs existants : 5 053 M\$ (79,1 %);
- développement des infrastructures : 1 333 M\$ (20,9 %).

L'augmentation des investissements pour le PTI 2017-2019 s'explique principalement par une hausse des investissements consacrés à la protection et à la réhabilitation des éléments d'actifs existants : 5 053 M\$, comparativement à 4 009 M\$ pour le PTI 2016-2018, soit plus de 91 % de la croissance des investissements.

La stratégie d'accroissement des investissements au niveau des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout et dans les autres infrastructures routières et souterraines est l'axe central du présent PTI. Ainsi, plus de 60 % des investissements sont reliés aux infrastructures routières et souterraines. Pour y parvenir, un

travail de fond a été fait en marge du présent PTI, afin de circonscrire et mesurer, par le biais d'auscultations des réseaux entre 2010 et 2015, l'évolution de la dégradation des actifs touchant les réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. Cet exercice, mené de manière concertée par les différents services de la Ville responsables de ces réseaux névralgiques, a donné l'impulsion à l'administration municipale à se fixer comme objectif stratégique de remettre à niveau ces trois réseaux et de les maintenir dans un état digne d'une métropole comme Montréal. En conséquence, sur les investissements supplémentaires de 1 146 M\$ prévus au PTI 2017-2019, l'intensification des investissements dans les réseaux et les infrastructures de l'eau, de la voirie et du transport représente près de 1 G\$. Ces investissements visent l'élimination du déficit d'entretien du réseau de voirie sur 5 ans et celui des réseaux d'aqueduc et d'égout sur 10 ans, ainsi que l'entretien régulier et continu de ces trois réseaux.

Le PTI 2017-2019 marque également une croissance importante découlant de la stratégie d'accroissement du PCI, soit une hausse de l'ordre de 360 M\$ par rapport au précédent PTI. Le montant de 1 080 M\$ prévu au présent exercice est réparti comme suit :

- 280 M\$ pour 2017;
- 360 M\$ pour 2018;
- 440 M\$ pour 2019.

L'ensemble du paiement au comptant des immobilisations au PTI 2017-2019 est en croissance de 30 % en comparaison avec le précédent exercice triennal.

INVESTISSEMENTS DESTINÉS AUX ARRONDISSEMENTS

Les investissements destinés aux arrondissements sont de 446 M\$ pour le PTI 2017-2019. Dans le cadre des budgets corporatifs du PTI 2017-2019, des projets et programmes d'appui aux arrondissements sont aussi prévus à hauteur de 927 M\$, ce qui porte les investissements consacrés aux arrondissements à un total de 1 374 M\$, soit une croissance de 20 % par rapport au précédent PTI.

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS

- Programme complémentaire de planage-revêtement visant à rapidement améliorer la qualité du réseau routier, pour 415,4 M\$
- Réfection et maintien des artères, pour 351,9 M\$
- Réfection du réseau routier local, complémentaire aux travaux des arrondissements, pour 210 M\$
- Programme de réhabilitation de chaussée par planage-revêtement, pour 117,9 M\$
- Réfection des structures routières afin d'assurer leur sécurité et leur pérennité, pour 82,6 M\$
- Développement du réseau cyclable, visant l'aménagement de 50 km de piste cyclable par année, pour 45 M\$
- Remplacement du pont Jacques-Bizard, pour 38,5 M\$
- Mise à niveau de l'éclairage des rues, pour 29 M\$
- Travaux de réaménagement d'artères routières :
 - réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, pour 72,3 M\$
 - réaménagement lié au développement du complexe Turcot, pour 26,9 M\$
 - réaménagement de la Plaza St-Hubert, pour 25,8 M\$
 - raccordement du boulevard Cavendish, pour 24,5 M\$
 - prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard de l'Assomption, pour 19,9 M\$
 - réaménagement du secteur Sherbrooke Est, pour 15 M\$
- Investissements consacrés aux infrastructures de l'eau, pour un total de 1 676,9 M\$, notamment :
 - 541,7 M\$ pour le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout
 - 289,7 M\$ pour le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées
 - 141 M\$ pour les projets de modernisation des six usines de production d'eau potable (Atwater, Des Bailleurs, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire)
 - 114,4 M\$ pour les travaux sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne et Leduc
 - 110,6 M\$ pour des interventions sur le réseau de conduites primaires d'aqueduc
 - 73 M\$ pour la protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater

- 70,3 M\$ pour les réservoirs et les stations de pompage de Rosemont, Dollard-Des Ormeaux et McTavish
- Poursuite des travaux d’infrastructures visant à favoriser les investissements privés et la requalification urbaine de plusieurs quartiers :
 - soutien à la réalisation du projet du Campus Outremont et de ses abords, projet qui comprendra un quartier universitaire et renforcera le rôle de Montréal comme ville de savoir, pour 51,9 M\$
 - consolidation des efforts déployés dans le secteur de Griffintown, pour 48,5 M\$
 - requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest (le Triangle), pour 27,7 M\$
- Mise à niveau des cours de services des arrondissements en vue d’uniformiser les services sur l’ensemble du territoire et d’améliorer les services aux citoyens, pour 122,2 M\$
- Entretien et construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles (deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement) qui entreront en service de 2019 à 2024, pour 113,8 M\$
- Protection et reconstruction des actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), pour 86,7 M\$
- Travaux de mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux arrondissements, pour 86 M\$
- Mise en œuvre de la stratégie Montréal, ville intelligente et numérique, pour 81,4 M\$

D’autres investissements sont prévus pour la ville intelligente :

- 7,6 M\$ pour le programme de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies;
- 6,3 M\$ pour la mise en place du jalonnement dynamique des stationnements, ce qui permettra une optimisation des principaux stationnements souterrains
- Réaménagement et mise aux normes des grands parcs dont le réseau s’étend sur tout le territoire de l’agglomération de Montréal, pour 65,1 M\$
- Aménagement des 153 hectares de terrain qui seront convertis en parc urbain au complexe environnemental de Saint-Michel, pour 60,7 M\$
- Achèvement de la dernière phase du Quartier des spectacles, menant à l’aménagement du secteur de la Place des Arts et de l’esplanade Clark, pour 58,5 M\$
- Consolidation et développement des réseaux des bibliothèques de Montréal, pour 47,5 M\$
- Poursuite de l’implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques, pour 33,2 M\$

- Poursuite des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour 40,5 M\$
- Acquisition et valorisation des équipements culturels, pour 30,5 M\$
- Réalisations de projets novateurs à l'Espace pour la vie :
 - mise à niveau de divers attraits du Jardin botanique, pour 28,9 M\$
 - modernisation du Biodôme, pour 18 M\$
 - métamorphose de l'Insectarium, pour 10,7 M\$
- Mise en œuvre d'un programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle, pour 17,9 M\$
- Mise en œuvre d'un programme d'aménagement de glaces extérieures qui résistent mieux aux variations de températures lors de la saison hivernale, pour 7,3 M\$
- Poursuite du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada, pour 15,7 M\$
- Poursuite des efforts en vue de favoriser la création de logements sociaux et communautaires, principalement par des investissements en infrastructures et l'acquisition stratégique de terrains, pour 7,7 M\$

LEGS DU 375^E ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Dans la perspective des célébrations du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal, en 2017, un budget d'investissement de 152 M\$ est prévu au PTI 2017-2019 pour la réalisation de nombreux projets rassembleurs qui laisseront des legs matériels aux citoyens montréalais.

- Aménagement du parc Jean-Drapeau en parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale, pour 67 M\$
- Réaménagement du square Viger, visant à redonner accès au premier square public de Montréal pour tous les Montréalais, pour 24 M\$
- Réaménagement de l'autoroute Bonaventure, visant à doter le centre-ville d'une entrée prestigieuse et conviviale, pour 16,2 M\$
- Aménagement de la promenade urbaine Fleuve-Montagne, pour 12,4 M\$
- Aménagement d'une partie d'un parc urbain au complexe environnemental de Saint-Michel, pour 7,9 M\$
- Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie (création d'un lieu public identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars), pour 7 M\$
- Activités consacrées aux arrondissements pour le 375^e anniversaire de Montréal, pour 7 M\$
- Réaménagement de la place Vauquelin, pour 6,2 M\$
- Expansion du musée Pointe-à-Callière (phase 2 de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal – mise en valeur des vestiges du fort Ville-Marie et du château de Callière), pour 2,8 M\$
- Réaménagement du carrefour Pie-IX–Sherbrooke (création d'un nouveau parc qui accueillera l'œuvre d'art offerte par la Ville de Québec pour souligner le 375^e anniversaire de Montréal), pour 1,2 M\$
- Mise en place du parcours Escapes découvertes du mont Royal, pour 0,4 M\$

Programme montréalais d'immobilisations



Au cours de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024. Le PMI permet d'orienter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) dans ses priorités, dans son financement ainsi que dans les cibles d'investissement appropriées pour maintenir adéquatement les actifs municipaux, tout en assurant le développement de la ville.

Cette décision concernant la mise en place d'un PMI ainsi que le réalignement du PTI qui l'accompagne découle du constat d'un écart considérable entre les besoins de la Ville en investissements, notamment dans ses infrastructures, et les montants d'investissements prévus et réalisés.

VALEUR DE REMPLACEMENT DES ACTIFS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Au cours des dernières années, la connaissance de l'état des infrastructures de la Ville s'est améliorée. On estime la valeur de remplacement des actifs à environ 66 milliards de dollars (G\$).

La valeur de remplacement est très variable selon les catégories d'actifs.

Tableau 1 – Valeur de remplacement par catégories d'actifs

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	
Infrastructures de l'eau	39 200
Voirie	16 000
Bâtiments	4 993
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	4 856
Véhicules	567
Infrastructures technologiques	<u>123</u>
Valeur de remplacement totale	<u>65 739</u>

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet à la limite de la durée de vie.

BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Selon le Plan d'investissement à long terme 2013-2022, la moyenne annuelle des besoins évalués par les services de la Ville en investissements dans les infrastructures, bâtiments et équipements de toutes sortes est de 2,1 G\$.

Dans le PTI 2014-2016, la moyenne annuelle des investissements prévus était de 1,3 G\$, ce qui représente un important écart annuel d'environ 800 M\$ entre les besoins évalués et les investissements prévus.

Il apparaît donc qu'un rattrapage majeur s'impose, rattrapage qui nécessite un accroissement considérable des investissements dans toutes les catégories d'actifs, et ce, le plus rapidement possible.

PLAN DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

Depuis l'obligation du dépôt d'un PTI par les municipalités, décidée par le ministère des Affaires municipales il y a 35 ans, le contexte a grandement évolué. En raison du vieillissement des infrastructures, les investissements à faire sont beaucoup plus importants aujourd'hui. L'envergure et la complexité des projets d'immobilisations augmentent de façon constante. Par ailleurs, la gestion de projet est aussi devenue plus complexe.

Il est donc plus que jamais essentiel de prendre le temps de bien planifier les projets afin d'assurer une meilleure réalisation ainsi que le respect des coûts et des délais fixés, et aussi d'établir une planification à long terme de leur financement, y compris le financement de la dette.

En conséquence, la Ville a décidé de fixer un horizon de 10 ans au PMI, suivant ainsi une recommandation semblable faite au gouvernement du Québec à l'égard de son Programme québécois des infrastructures.

RÉALIGNEMENT MAJEUR DU PTI

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagne d'un réalignement majeur du PTI.

AUGMENTER LES MONTANTS DU PTI

C'est à compter du PTI 2015-2017 qu'un réel virage s'est opéré, avec l'objectif d'augmenter de 800 M\$ les investissements annuels de la Ville dans ses immobilisations. Ainsi, une croissance de plus de 778 M\$ par rapport au PTI présenté en 2014 a été consentie par les instances. Le PTI 2016-2018 a continué de nouveau sur les orientations du PMI et une augmentation de près de 678 M\$ sur la période triennale, par rapport au PTI 2015-2017, a été adoptée.

Pour le présent PTI, les investissements prévus sont en hausse de 1 146 M\$, soit de 22 % en comparaison avec le précédent PTI. Cette croissance est nécessaire pour répondre aux besoins spécifiques des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout ainsi qu'à ceux des diverses infrastructures routières et souterraines. Ainsi, près de 1 G\$ de l'augmentation prévue au PTI 2017-2019 touchent ces infrastructures névralgiques pour une métropole comme Montréal.

Ces chiffres démontrent la résolution de la Ville d'augmenter les investissements afin d'assurer la pérennité des infrastructures, des bâtiments et des équipements et d'en ajouter d'autres selon l'évolution des besoins. Parmi les projets inscrits au PTI 2017-2019 figurent plusieurs projets qui

constitueront le legs du 375^e anniversaire de la fondation de la ville, en 2017, tels que le réaménagement de l'autoroute Bonaventure, visant à doter le centre-ville d'une entrée prestigieuse et conviviale. De plus, de nombreux projets d'envergure et d'aménagements urbains comme ceux de Griffintown et du Campus Outremont viendront revitaliser de nombreux quartiers de la ville.

ACCROÎTRE LE PAIEMENT AU COMPTANT DES IMMOBILISATIONS

Une mesure essentielle mise en place dans le cadre de ce réalignement est l'augmentation du paiement au comptant des immobilisations (PCI) de façon récurrente durant les 10 prochaines années. Ainsi, la stratégie d'accroissement du PCI prévoit un montant de 280 M\$ en 2017, soit 120 M\$ de plus qu'en 2016. Pour les années 2018 et suivantes, le PCI supplémentaire sera de 80 M\$ par année, pour atteindre 800 M\$ en 2024 (voir le graphique 3).

Grâce à l'effort additionnel impliqué par la stratégie d'accroissement du paiement au comptant, l'ensemble du paiement au comptant des immobilisations pour 2017-2019 augmente de plus de 30 % par rapport au PTI adopté dans le cadre de l'exercice précédent.

Cette augmentation substantielle du PCI permettra de maintenir les emprunts au niveau prévu actuellement par la stratégie d'accroissement des investissements de la Ville et d'assurer ainsi une plus grande équité intergénérationnelle. Elle contribuera aussi à ne pas trop alourdir la dette à moyen terme.

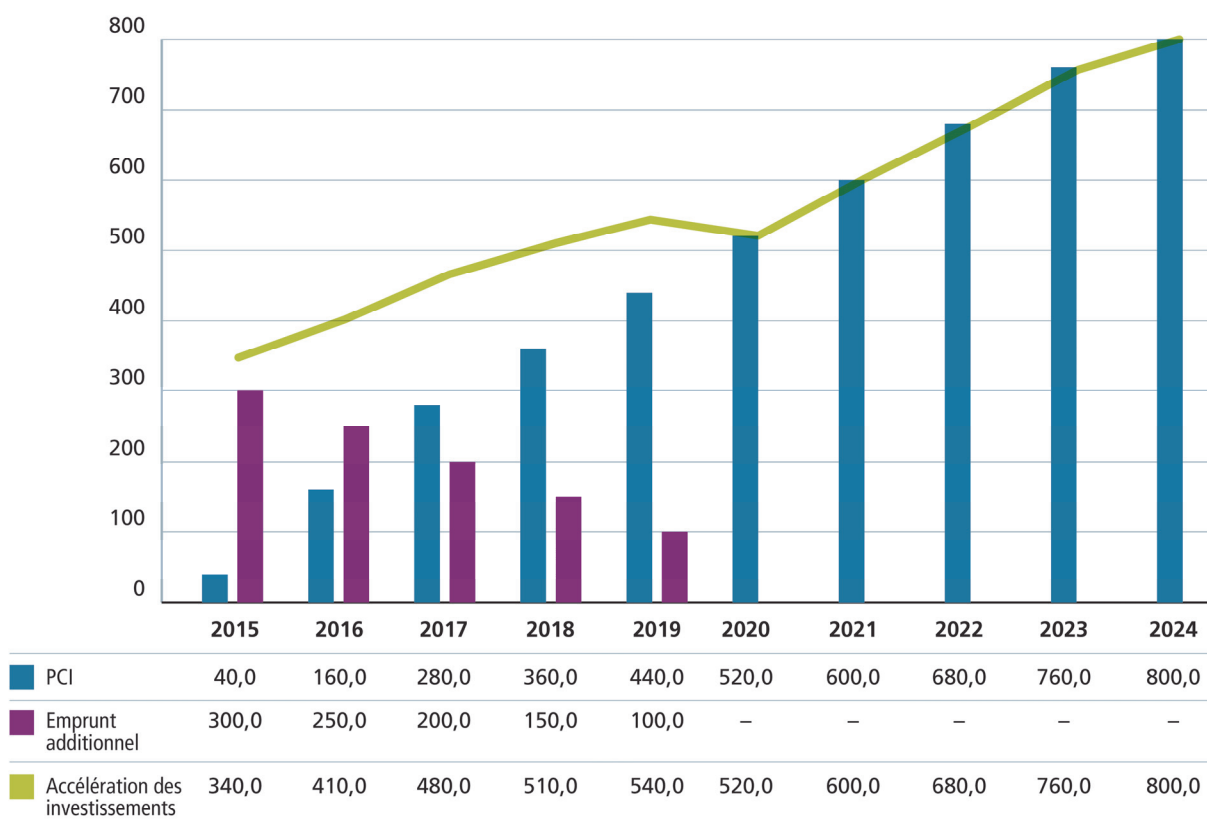
ACCROÎTRE TEMPORAIREMENT LES EMPRUNTS

Lors de l'élaboration du PMI en 2014, les emprunts à la charge des contribuables des années précédentes étaient inférieurs aux 600 M\$ prévus, pour des investissements non réalisés totalisant 1,275 G\$.

Il est prévu d'utiliser cette marge de manœuvre de 2015 à 2019 pour accroître les investissements à la charge de la Ville par ses emprunts. Afin d'assurer une certaine prudence, l'accroissement temporaire des emprunts a été planifié pour atteindre 1 G\$, au lieu de 1,275 G\$ sur cinq années, de façon décroissante. Cette marge de manœuvre n'a pas été utilisée pour les années 2015 et 2016.

Graphique 3 – Accélération des investissements (PCI et emprunts), de 2015 à 2024

(en millions de dollars)



Le tableau ci-dessus montre que le montant annuel des emprunts supplémentaires est décroissant et non récurrent, alors que le montant du PCI est croissant et récurrent.

Les effets cumulés de ces mesures sont une accélération importante des investissements à partir de 2015, accélération qui devient plus marquée encore à partir de 2020.

DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION : UN DÉFI

Pour parvenir à réaliser ce réalignement, plusieurs processus seront revus.

Les grandes orientations et le budget de chaque projet seront approuvés par les autorités politiques plus tôt dans le processus.

De plus, l'élaboration et la mise en œuvre du PTI ont été simplifiées. Par ailleurs, la vision globale du Programme montréalais d'immobilisations sur 10 ans permettra d'assurer une gestion saine et une allocation efficiente des fonds des diverses sources de financement, y compris le paiement au comptant des immobilisations, afin de minimiser les risques et de maximiser les ressources à la disposition de la Ville.

CADRE FINANCIER

Les orientations proposées par le Programme montréalais d'immobilisations 2015-2024 respectent le cadre financier de la Ville de Montréal. Si l'on exclut l'emprunt additionnel planifié pour les cinq premières années du PMI, le seul changement proposé au plan de gestion de la dette et au cadre financier est l'accroissement majeur du PCI.

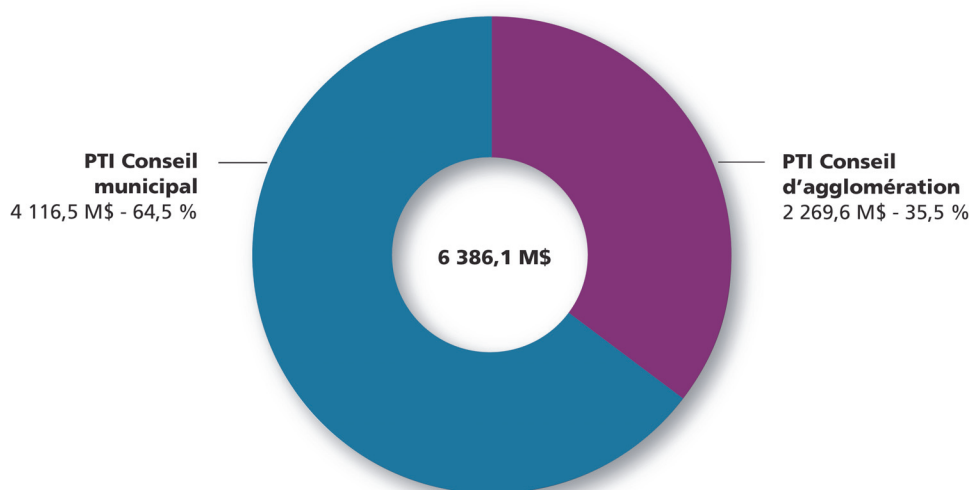
**Programme
triennal
d'immobilisations
2017-2019**



RÉPARTITION DES BUDGETS PAR COMPÉTENCES

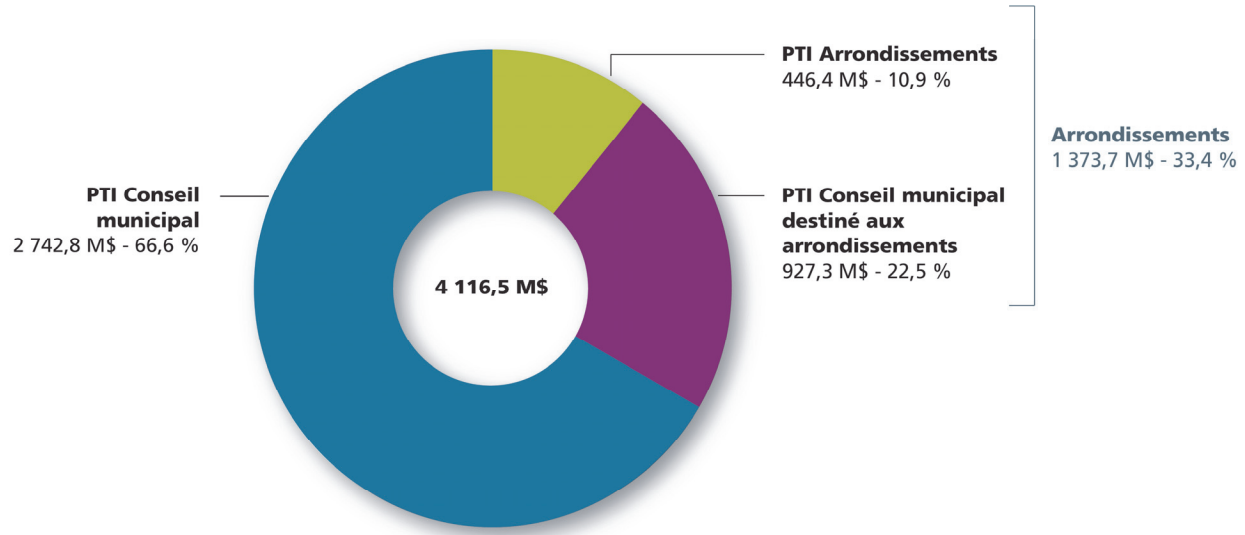
Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2017-2019 prévoit des investissements totaux de 6 386,1 M\$. La part du budget qui relève du conseil municipal est de 64,5 %, pour un montant de 4 116,5 M\$. Quant au budget sous le contrôle du conseil d'agglomération, sa part représente 35,5 % des investissements totaux, soit 2 269,6 M\$. La proportion du PTI 2017-2019 qui relève du conseil municipal est 10 % supérieure à celle du précédent PTI. Cette augmentation est imputable à une entente entre les villes reconstituées et la Ville de Montréal concernant la compétence des dépenses liées au secteur de l'agglomération désigné comme centre-ville, compétence qui sera sous le contrôle du conseil municipal à compter du 1^{er} janvier 2017.

Graphique 4 – Répartition des investissements par compétences



Le graphique 5, à la page suivante, illustre la part du budget de compétence municipale dédiée aux arrondissements, soit 446,4 M\$. Il faut aussi mentionner que de nombreux programmes et projets inscrits au PTI 2017-2019 sous la responsabilité du conseil municipal viennent en appui aux activités d'immobilisations des arrondissements, ce qui porte à 33,4 % ou 1 373,7 M\$ la part des investissements de compétence municipale consacrée aux arrondissements.

Graphique 5 – Répartition des investissements du conseil municipal



Le tableau 2, à la page suivante, compare les PTI des arrondissements pour les périodes triennales 2016-2018 et 2017-2019. Globalement, les investissements consacrés aux arrondissements sont prévus à hauteur de 1 373,7 M\$, soit une croissance de 20 % par rapport au PTI 2016-2018.

D'une part, un montant de 927,3 M\$ du PTI municipal est destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement, soit une augmentation de 36 % par rapport au précédent PTI. Ces investissements soutiennent et complètent les efforts des arrondissements pour les activités d'immobilisations de compétence locale. D'autre part, les investissements des arrondissements affichent une légère baisse. Cette diminution est attribuable notamment à une nouvelle priorisation de certains projets et de leurs modes de financement ainsi qu'à l'achèvement de certains projets. De plus, pour le présent PTI, les activités liées aux achats de véhicules ont été rapatriées au Service du matériel roulant et des ateliers. Cette activité correspond à un investissement de 36 M\$ pour la période triennale. Les budgets PTI des arrondissements n'ont pas été affectés par ce rapatriement, laissant ainsi une marge de manœuvre supplémentaire aux arrondissements.

Tableau 2 – Comparaison du PTI 2016-2018 et du PTI 2017-2019, par arrondissements
(en milliers de dollars)

Arrondissements	Total 2016-2018	2017	2018	2019	Total 2017-2019
Ahuntsic-Cartierville	22 039,0	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0
Anjou	16 989,0	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	20 490,0	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0
Lachine	11 031,0	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0
LaSalle	15 396,0	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	8 781,0	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0
Mercier–Hochelaga–Maisonnette	25 362,0	9 606,0	8 542,0	11 545,0	29 693,0
Montréal-Nord	23 240,0	7 047,0	8 418,0	7 175,0	22 640,0
Outremont	7 683,0	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	23 247,0	7 299,0	7 299,0	7 299,0	21 897,0
Plateau-Mont-Royal	14 085,0	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	39 305,0	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0
Rosemont–La Petite-Patrie	26 520,0	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0
Saint-Laurent	32 955,0	10 000,0	10 020,0	10 020,0	30 040,0
Saint-Léonard	24 320,0	5 940,0	6 440,0	6 940,0	19 320,0
Sud-Ouest	17 517,0	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0
Verdun	25 106,0	7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0
Ville-Marie	84 421,0	11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	20 943,0	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0
Total du PTI des arrondissements	459 430,0	131 594,0	166 033,0	148 803,0	446 430,0
PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement	682 226,0	256 730,0	319 907,0	350 679,0	927 316,0
Total des investissements consacrés aux arrondissements	1 141 656,0	388 324,0	485 940,0	499 482,0	1 373 746,0

Le tableau 3, à la page suivante, détaille les projets et programmes d'appui aux arrondissements prévus dans le cadre des budgets corporatifs du PTI 2017-2019.

Tableau 3 – PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement
(en milliers de dollars)

Titre	Projet ou programme	2017	2018	2019	Total 2017-2019
Programme de réfection des rues locales	Programme	65 000,0	70 000,0	75 000,0	210 000,0
Programme complémentaire de planage-revêtement – Local	Programme	30 400,0	36 000,0	43 000,0	109 400,0
Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement – Local	Programme	–	12 000,0	22 000,0	34 000,0
Programme de maintien des infrastructures routières	Programme	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0
Amélioration de la circulation piétonnière	Projet	1 500,0	2 500,0	2 500,0	6 500,0
Programme des arénas	Projet	26 000,0	30 000,0	30 000,0	86 000,0
Projets de construction – Équipements aquatiques sportifs	Projet	6 000,0	10 000,0	10 000,0	26 000,0
Programme de réfection des terrains de balle	Programme	8 400,0	4 500,0	5 000,0	17 900,0
Programme de mise aux normes – Équipements aquatiques	Programme	4 500,0	5 000,0	5 000,0	14 500,0
Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	Programme	3 500,0	5 000,0	2 500,0	11 000,0
Programme des plateaux sportifs extérieurs	Programme	1 000,0	4 000,0	4 000,0	9 000,0
Programme de soutien aux arrondissements pour aménager des glaces extérieures	Programme	300,0	3 500,0	3 500,0	7 300,0
Municipalité amie des aînés (MADA)	Programme	2 400,0	2 500,0	2 500,0	7 400,0
Projets de développement d'installations sportives	Projet	1 860,0	3 800,0	700,0	6 360,0
Système de gestion des loisirs municipaux	Projet	1 100,0	924,0	–	2 024,0
Programme des cours de services	Programme	19 168,0	43 280,0	45 800,0	108 248,0
Programme de protection des immeubles de compétence locale	Programme	6 500,0	7 900,0	9 150,0	23 550,0
Programme d'accessibilité universelle	Programme	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0
Plan de la forêt urbaine	Programme	14 000,0	14 000,0	14 000,0	42 000,0
Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	Projet	13 000,0	14 500,0	20 000,0	47 500,0
Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC	Programme	7 650,0	12 700,0	12 800,0	33 150,0
Acquisition et valorisation d'équipements culturels - Compétence arrondissement	Programme	3 695,0	3 893,0	10 137,0	17 725,0
Programme de remplacement de véhicules – Portion arrondissement	Programme	19 812,0	20 010,0	20 092,0	59 914,0
Activités dédiées aux arrondissements pour le 375 ^e anniversaire de Montréal	Projet	7 045,0	–	–	7 045,0
Programme pilote Quartier intégré (QI)	Programme	900,0	900,0	–	1 800,0
Total du PTI municipal destiné à des projets ou programmes de compétence d'arrondissement		256 730,0	319 907,0	350 679,0	927 316,0

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS ET MODES DE FINANCEMENT

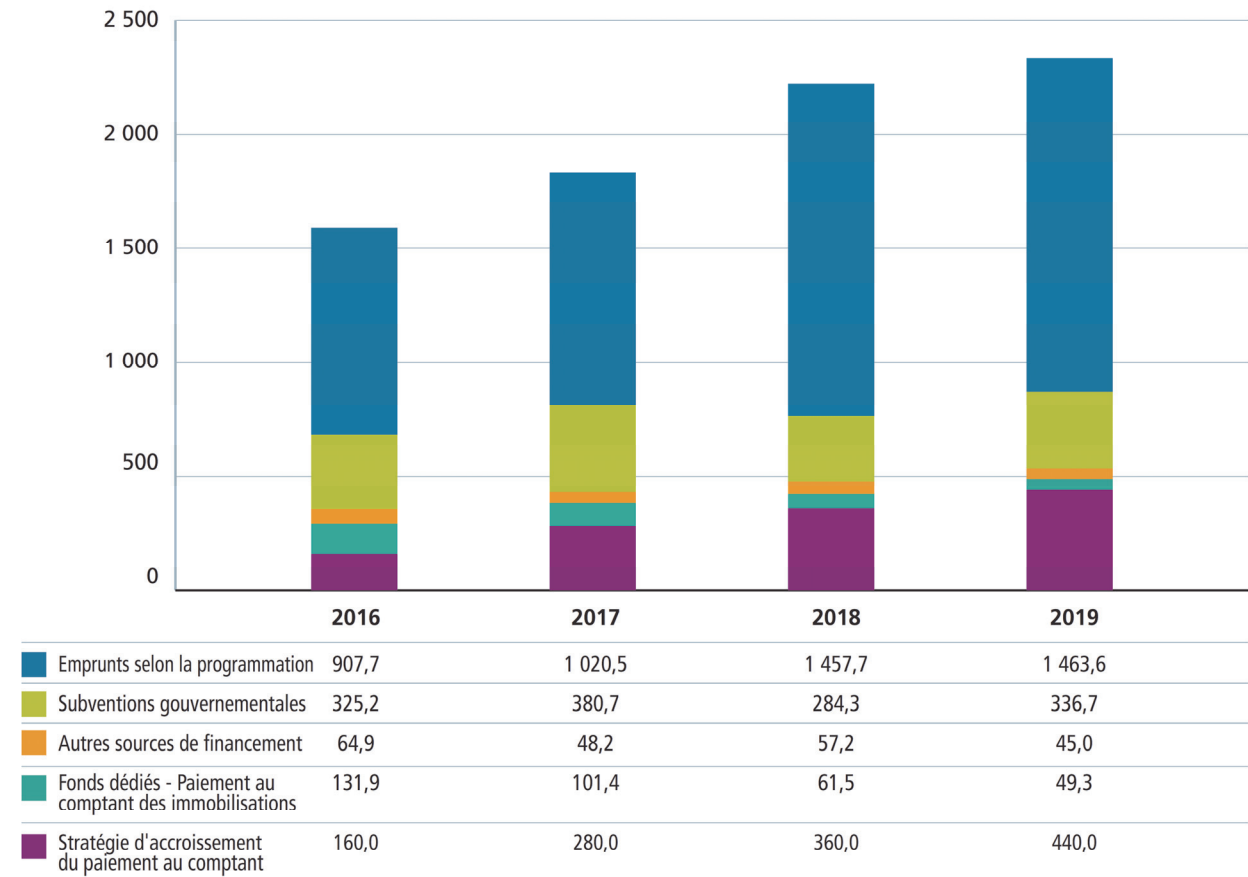
Afin de financer les activités d'immobilisations prévues, d'une somme de 6 386,1 M\$, trois modes de financement sont utilisés : le financement externe, le paiement au comptant et l'emprunt. Le recours au financement externe permet d'alléger les montants à la charge des contribuables. Il représente, pour le présent PTI, 18 % des investissements totaux, soit 1 152,1 M\$. Les sources externes de financement sont principalement des subventions des gouvernements canadien et québécois, des revenus d'activités commerciales, notamment ceux de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), et des revenus divers.

Un montant de 5 234 M\$ sera à la charge des contribuables pour la réalisation du PTI 2017-2019. Dans la foulée du Programme montréalais d'immobilisations (PMI), une stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations a été instaurée pour le PTI 2015-2017, avec un montant de 280 M\$ pour les trois années de ce PTI. Au PTI 2016-2018, cette stratégie a été revue à la hausse, pour un montant global de 720 M\$. Dans le présent PTI, la stratégie d'accroissement du paiement au comptant est de nouveau bonifiée, pour un total de 1 080 M\$ pour la période triennale, soit une augmentation de 50 % par rapport au PTI précédent.

Ainsi, en ajoutant les revenus des taxes dédiées aux infrastructures de l'eau et ceux du Fonds des immobilisations, c'est une somme totale de 1 292,2 M\$ qui sera attribuée au paiement au comptant, soit 20,2 % du financement global des immobilisations prévues au PTI 2017-2019 et 30 % de plus que celui du PTI précédent. Par ailleurs, l'emprunt pour la réalisation du PTI 2017-2019 est de 3 941,8 M\$, ce qui représente 61,7 % du financement.

Le graphique 6, à la page suivante, illustre l'évolution des modes de financement servant à l'entretien et au développement des immobilisations de la Ville de Montréal. De 2016 à 2019, nous remarquons une hausse marquée des investissements annuels planifiés, de même qu'une grande progression du financement par paiement au comptant. En effet, ce mode de financement sera près de 1,7 fois plus important que ce qui était prévu en 2016, ce qui est principalement attribuable à la mise en œuvre des orientations du PMI et la stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations qui augmentera de 175 % durant cette période.

Graphique 6 – Évolution des investissements et des sources de financement, de 2016 à 2019
(en millions de dollars)



Note : Les données des catégories « Autres sources de financement » et « Subventions gouvernementales » de l'année 2016 ont été redressées afin d'être comparables à celles du PTI 2017-2019.

Tableau 4 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget de la Ville de Montréal
(en millions de dollars)

	2017	2018	2019	Total 2017-2019
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	175,1	174,0	177,9	527,0
Sécurité publique	68,4	52,2	48,2	168,8
Transport	549,4	784,1	862,0	2 195,5
Hygiène du milieu	521,0	633,3	712,1	1 866,4
Aménagement, urbanisme et développement	131,3	130,9	106,6	368,8
Loisirs et culture	<u>385,6</u>	<u>446,2</u>	<u>427,8</u>	<u>1 259,6</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	1 830,8	2 220,7	2 334,6	6 386,1
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	380,7	284,3	336,7	1 001,7
Activités commerciales de la CSEM	45,3	55,7	43,5	144,5
Dépôts des promoteurs et autres	<u>2,9</u>	<u>1,5</u>	<u>1,5</u>	<u>5,9</u>
Total des sources de financement externes	428,9	341,5	381,7	1 152,1
Montant à la charge des contribuables	<u>1 401,9</u>	<u>1 879,2</u>	<u>1 952,9</u>	<u>5 234,0</u>
Paiement au comptant				
Eau	69,3	28,6	14,2	112,1
Arrondissements	4,4	5,2	7,4	17,0
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	27,7	27,7	27,7	83,1
Stratégie d'accroissement	<u>280,0</u>	<u>360,0</u>	<u>440,0</u>	<u>1 080,0</u>
Total du paiement au comptant	381,4	421,5	489,3	1 292,2
Emprunts selon la programmation	<u>1 020,5</u>	<u>1 457,7</u>	<u>1 463,6</u>	<u>3 941,8</u>

Les investissements relevant du conseil municipal sont de 4 116,5 M\$ et le recours au financement externe totalise 549,8 M\$, soit 13,4 % des activités d'immobilisations relevant du conseil municipal. Le financement externe inclut les activités commerciales de la CSEM, à hauteur de 144,5 M\$. Les revenus générés par la CSEM représentent 26,3 % du financement externe du budget du conseil municipal.

Par ailleurs, un montant de 797,3 M\$ en paiement comptant est consacré aux projets relevant du conseil municipal. Pour un montant de 3 566,7 M\$ à la charge des contribuables, le recours à l'emprunt est de 2 769,4 M\$, ce qui représente 77,6 % des investissements à la charge des contribuables et 67,3 % des investissements totaux de compétence municipale.

Tableau 5 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil municipal
(en millions de dollars)

	2017	2018	2019	Total 2017-2019
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	104,7	101,9	108,9	315,5
Sécurité publique	–	–	–	–
Transport	491,9	716,0	804,4	2 012,3
Hygiène du milieu	163,3	187,5	209,0	559,8
Aménagement, urbanisme et développement	111,3	93,8	76,2	281,3
Loisirs et culture	<u>288,3</u>	<u>319,0</u>	<u>340,3</u>	<u>947,6</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	1 159,5	1 418,2	1 538,8	4 116,5
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	167,1	73,4	158,9	399,4
Activités commerciales de la CSEM	45,3	55,6	43,6	144,5
Dépôts des promoteurs et autres	<u>2,9</u>	<u>1,5</u>	<u>1,5</u>	<u>5,9</u>
Total des sources de financement externes	215,3	130,5	204,0	549,8
Montant à la charge des contribuables	<u>944,2</u>	<u>1 287,7</u>	<u>1 334,8</u>	<u>3 566,7</u>
Paiement au comptant				
Eau	3,1	3,1	3,1	9,3
Arrondissements	4,4	5,2	7,4	17,0
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	23,0	23,0	23,0	69,0
Stratégie d'accroissement	<u>182,0</u>	<u>234,0</u>	<u>286,0</u>	<u>702,0</u>
Total du paiement au comptant	212,5	265,3	319,5	797,3
Emprunts selon la programmation	<u>731,7</u>	<u>1 022,4</u>	<u>1 015,3</u>	<u>2 769,4</u>

Les investissements relevant du conseil d'agglomération sont de 2 269,6 M\$ et le financement externe est à hauteur de 602,3 M\$, soit 26,5 % des activités d'immobilisations de l'agglomération. Il est important de noter que la Ville dispose d'un effet de levier financier considérable dans le domaine des infrastructures de l'eau, grâce aux programmes gouvernementaux offerts pour l'entretien et la réhabilitation de ces éléments d'actif névralgiques. Or, ces derniers sont essentiellement sous la responsabilité de l'agglomération, ce qui explique l'attribution d'une bonne part des subventions gouvernementales au budget du conseil d'agglomération. Le montant à la charge des contribuables relevant du conseil d'agglomération s'élève à 1 667,3 M\$, soit 73,5 % de ces investissements totaux. Enfin, l'emprunt pour le PTI 2017-2019 relevant du conseil d'agglomération s'élève à 1 172,4 M\$, soit 70,3 % des investissements à la charge des contribuables et 51,7 % des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 6 – État des activités d'immobilisations et modes de financement – Budget du conseil d'agglomération

(en millions de dollars)

	2017	2018	2019	Total 2017-2019
Acquisitions d'immobilisations				
Administration générale	70,4	72,1	69,0	211,5
Sécurité publique	68,4	52,2	48,2	168,8
Transport	57,4	68,1	57,7	183,2
Hygiène du milieu	357,7	445,8	503,1	1 306,6
Aménagement, urbanisme et développement	20,1	37,1	30,4	87,6
Loisirs et culture	<u>97,2</u>	<u>127,2</u>	<u>87,5</u>	<u>311,9</u>
Total des acquisitions d'immobilisations	671,2	802,5	795,9	2 269,6
Sources de financement externes				
Subventions gouvernementales	213,6	210,9	177,8	602,3
Activités commerciales de la CSEM	–	–	–	–
Dépôts des promoteurs et autres	–	–	–	–
Total des sources de financement externes	213,6	210,9	177,8	602,3
Montant à la charge des contribuables	<u>457,6</u>	<u>591,6</u>	<u>618,1</u>	<u>1 667,3</u>
Paiement au comptant				
Eau	66,2	25,5	11,1	102,8
Arrondissements	–	–	–	–
Fonds des immobilisations				
Affectation initiale de 2014	4,7	4,7	4,7	14,1
Stratégie d'accroissement	<u>98,0</u>	<u>126,0</u>	<u>154,0</u>	<u>378,0</u>
Total du paiement au comptant	168,9	156,2	169,8	494,9
Emprunts selon la programmation	<u>288,7</u>	<u>435,4</u>	<u>448,3</u>	<u>1 172,4</u>

INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

Cette section présente les immobilisations selon les catégories d'actifs des budgets de la Ville de Montréal, et distingue les investissements de compétence municipale et ceux de compétence d'agglomération. Elle dresse également le portrait des investissements municipaux dans l'entretien et la réhabilitation des éléments d'actifs ainsi que des investissements reliés au développement.

PROFIL DES INVESTISSEMENTS

Sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal, 79,1 % des investissements serviront à la protection des éléments d'actifs et du patrimoine et 20,9 % seront destinés au développement, notamment à l'acquisition et à l'installation de nouveaux équipements ainsi qu'à la construction de nouvelles infrastructures.

Plus de 60 % des investissements municipaux seront consacrés aux infrastructures routières et aux infrastructures souterraines.

Tableau 7 – Investissements par catégories d'actifs – Budget de la Ville de Montréal

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2017		2018		2019		Total 2017-2019	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Infrastructures routières	435,0	57,9	590,8	127,5	672,4	123,1	1 698,2	308,5
Environnement et infrastructures souterraines	535,7	4,1	650,1	2,2	653,5	3,1	1 839,3	9,4
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	115,4	107,7	120,8	138,8	129,0	109,5	365,2	356,0
Bâtiments et terrains	251,9	128,6	252,7	150,1	254,2	225,8	758,8	504,5
Véhicules	36,2	–	36,6	–	36,7	–	109,5	–
Ameublement et équipements de bureau	99,3	24,6	80,8	27,7	75,3	25,4	255,4	77,7
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	5,7	5,8	4,1	4,5	3,8	7,7	13,6	18,0
Autres éléments de l'actif	13,2	9,7	–	34,0	–	15,1	13,2	58,8
Total des investissements	1 492,4	338,4	1 735,9	484,8	1 824,9	509,7	5 053,2	1 332,9
Pourcentage	81,5 %	18,5 %	78,2 %	21,8 %	78,2 %	21,8 %	79,1 %	20,9 %

En comparaison avec le précédent PTI (voir le tableau 8, à la page suivante), c'est une croissance effective des investissements de 1 146,2 M\$, et 91,1 % de cette croissance est liée à la protection des actifs.

Cette augmentation touche essentiellement les catégories d'actifs liées aux infrastructures routières (+549,8 M\$), de même qu'à l'environnement et aux infrastructures souterraines (+355,7 M\$).

Tableau 8 – Comparaison du PTI 2016-2018 et du PTI 2017-2019, par catégories d'actifs
(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	PTI 2016-2018			PTI 2017-2019			Écarts		
	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total	Protec- tion	Dévelop- pement	Total
Infrastructures routières	1 161,2	295,5	1 456,7	1 698,1	308,4	2 006,5	536,9	12,9	549,8
Environnement et infrastructures souterraines	1 431,9	61,1	1 493,0	1 839,3	9,4	1 848,7	407,4	(51,7)	355,7
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	312,7	349,2	661,9	365,2	356,1	721,3	52,5	6,9	59,4
Bâtiments et terrains	722,3	434,2	1 156,5	758,8	504,6	1 263,4	36,5	70,4	106,9
Véhicules	114,6	–	114,6	109,5	–	109,5	(5,1)	–	(5,1)
Ameublement et équipements de bureau	214,7	41,1	255,8	255,4	77,6	333,0	40,7	36,5	77,2
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	15,7	10,1	25,8	13,6	18,0	31,6	(2,1)	7,9	5,8
Autres éléments de l'actif	<u>35,8</u>	<u>39,8</u>	<u>75,6</u>	<u>13,2</u>	<u>58,9</u>	<u>72,1</u>	<u>(22,6)</u>	<u>19,1</u>	<u>(3,5)</u>
Total des investissements	<u>4 008,9</u>	<u>1 231,0</u>	<u>5 239,9</u>	<u>5 053,1</u>	<u>1 333,0</u>	<u>6 386,1</u>	<u>1 044,2</u>	<u>102,0</u>	<u>1 146,2</u>

STRATÉGIE D'ACCROISSEMENT DES INVESTISSEMENTS – RÉSEAUX DE VOIRIE, D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT

Les réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout fournissent des services essentiels à la population d'une ville. Il est donc très important d'y apporter une attention particulière et d'en assurer une saine gestion. Cela dit, à Montréal, ces réseaux présentent certaines déficiences dues à un manque d'entretien et d'investissements au cours des dernières décennies.

Des auscultations ont été réalisées, de 2010 à 2015, sur l'ensemble des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout pour bien comprendre l'évolution de la dégradation de ces actifs dans le temps. Globalement, les auscultations démontrent que le déficit d'entretien, en kilomètres (km), a triplé durant les cinq années étudiées. Ainsi, malgré les efforts consentis et les investissements accrus de la Ville de Montréal au cours des deux dernières années, les analyses montrent une dégradation des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout. Au terme des auscultations, le 31 décembre 2015, la Ville constate qu'elle doit intervenir sur près de 5 100 km de chaussées ou de conduites au cours des 10 prochaines années pour éliminer le déficit d'entretien et assurer l'entretien normal des actifs. Selon ce portrait de la situation, il est donc nécessaire que la Ville investisse davantage et que les réalisations se fassent à un rythme accéléré.

À la lumière de ces constatations, l'administration municipale se fixe pour objectif stratégique de remettre à niveau ces trois réseaux et de les maintenir dans un état adéquat pour une métropole comme Montréal. Cet objectif représente un défi majeur, puisque chacun des réseaux a plus de 4 000 km de longueur, soit environ la distance entre Montréal et Los Angeles.

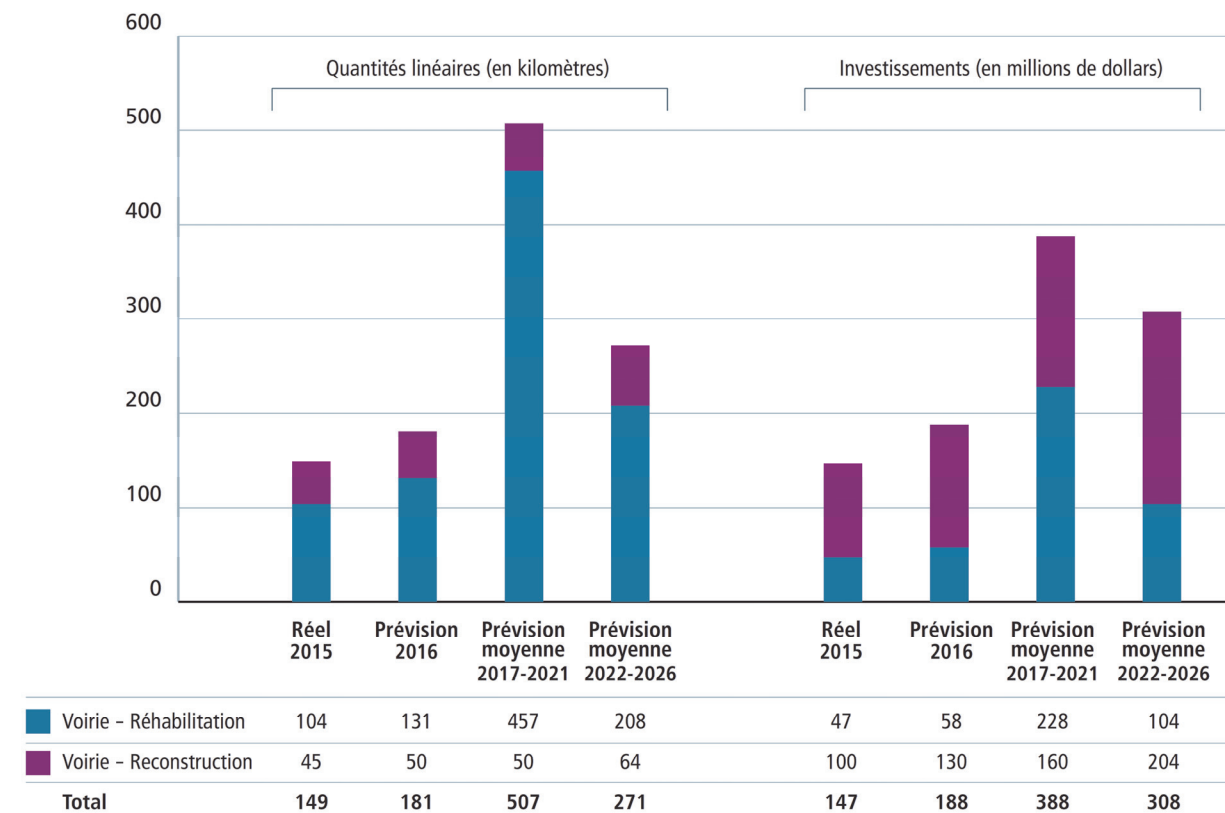
L'objectif stratégique porte sur les actifs montréalais suivants :

- le réseau de voirie, soit essentiellement la chaussée et les trottoirs;
- les conduites d'aqueduc faisant partie des réseaux primaire ou secondaire;
- les conduites secondaires d'égouts et les collecteurs.

La Ville de Montréal compte accroître substantiellement ses efforts en investissant largement dans l'entretien de sa voirie et de ses conduites souterraines. Pour les cinq prochaines années, elle se fixe comme cible de réhabiliter ou reconstruire annuellement 676 km des réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout, comparativement à une moyenne de 235 km pour les années 2014 et 2015, et de 124 km pour les années 2010 à 2013.

L'importance de cette cible est directement reliée à la volonté de la Ville de Montréal d'éliminer le déficit d'entretien du réseau de voirie en cinq ans en réhabilitant intensivement la chaussée, plutôt que de la reconstruire. Cette décision entraîne une augmentation de 180 % de la cible annuelle du nombre de kilomètres linéaires de voirie à refaire, pour les années 2017-2021 par rapport à la prévision de réalisation pour l'année 2016, tel que l'illustre le graphique 7.

Graphique 7 – Répartition des quantités linéaires et des investissements moyens prévus pour le réseau de voirie, de 2016 à 2026



L'atteinte de cet objectif stratégique exigera une coordination exemplaire entre les différents services de la Ville et les partenaires externes afin de minimiser au maximum les impacts potentiels pour les résidents et les commerçants des 19 arrondissements. En effet, les différents projets seront sélectionnés à partir d'un plan d'intervention intégré eau-voirie, permettant d'atteindre le niveau de service établi le plus rapidement possible et au meilleur coût.

Les répercussions sur le PTI 2017-2019 de la mise en place d'un plan d'action spécifique aux réseaux de voirie, d'aqueduc et d'égout sont clairement illustrées au tableau 8, présenté précédemment. Les investissements dans deux catégories d'actifs qui incluent ces trois réseaux, soit les infrastructures routières (+37,7 %) ainsi que l'environnement et les infrastructures souterraines (+23,8 %), augmentent substantiellement en comparaison avec le précédent PTI.

Les tableaux 9 et 10 présentent respectivement, par catégories d'actifs, les investissements relevant du conseil municipal et du conseil d'agglomération.

Tableau 9 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil municipal

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2017		2018		2019		Total 2017-2019	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Infrastructures routières	402,6	48,9	571,2	82,3	648,3	90,6	1 622,1	221,8
Environnement et infrastructures souterraines	208,1	4,1	243,5	2,2	254,1	3,1	705,7	9,4
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	89,2	37,8	80,1	54,0	101,5	51,2	270,8	143,0
Bâtiments et terrains	179,3	85,0	194,4	98,0	199,5	110,7	573,2	293,7
Véhicules	19,8	–	20,0	–	20,1	–	59,9	–
Ameublement et équipements de bureau	37,9	14,1	33,1	15,4	32,6	13,5	103,6	43,0
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	4,3	5,8	3,1	4,5	2,8	7,7	10,2	18,0
Autres éléments de l'actif	<u>13,2</u>	<u>9,4</u>	–	<u>16,3</u>	–	<u>3,1</u>	<u>13,2</u>	<u>28,8</u>
Total des investissements	<u>954,4</u>	<u>205,1</u>	<u>1 145,4</u>	<u>272,7</u>	<u>1 258,9</u>	<u>279,9</u>	<u>3 358,7</u>	<u>757,7</u>
Pourcentage	82,3 %	17,7 %	80,8 %	19,2 %	81,8 %	18,2 %	81,6 %	18,4 %

Tableau 10 – Investissements par catégories d'actifs – Budget du conseil d'agglomération

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2017		2018		2019		Total 2017-2019	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Infrastructures routières	32,4	8,9	19,6	45,2	24,1	32,6	76,1	86,7
Environnement et infrastructures souterraines	327,6	–	406,6	–	399,5	–	1 133,7	–
Parcs, espaces verts et terrains de jeux	26,2	69,9	40,7	84,9	27,4	58,3	94,3	213,1
Bâtiments et terrains	72,6	43,5	58,3	52,1	54,7	115,1	185,6	210,7
Véhicules	16,4	–	16,6	–	16,6	–	49,6	–
Ameublement et équipements de bureau	61,4	10,5	47,7	12,2	42,7	11,9	151,8	34,6
Machinerie, outillage spécialisé et équipements	1,4	–	1,0	–	1,0	–	3,4	–
Autres éléments de l'actif	–	0,4	–	17,7	–	12,0	–	30,1
Total des investissements	538,0	133,2	590,5	212,1	566,0	229,9	1 694,5	575,2
Pourcentage	80,2 %	19,8 %	73,6 %	26,4 %	71,1 %	28,9 %	74,7 %	25,3 %

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussée et près de 600 structures, constitue un défi majeur pour la Ville de Montréal et implique des investissements considérables. Pour la période 2017-2019, la Ville investira un total de 2 060,9 M\$ dans les infrastructures routières, ce qui inclut les pistes cyclables, soit 1 707,3 M\$ dans l'entretien et la réhabilitation du réseau routier et 353,6 M\$ dans le développement de celui-ci. Le tableau 11 illustre les activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables.

Tableau 11 – Portrait consolidé des activités d'immobilisations relatives aux infrastructures routières et aux pistes cyclables

(en millions de dollars)

Catégories d'actifs	2017		2018		2019		Total 2017-2019	
	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement	Protec- tion	Dévelop- pement
Chemins, rues, routes et trottoirs	390,1	45,6	513,7	114,0	581,1	95,0	1 484,9	254,6
Ponts, tunnels et viaducs	29,7	4,5	53,1	2,0	56,4	4,5	139,2	11,0
Systèmes d'éclairage et feux de circulation	14,1	–	22,9	–	32,2	–	69,2	–
Voirie pour projets de transport collectif	–	1,5	–	9,9	–	22,2	–	33,6
Autres éléments de l'actif	1,1	6,3	1,1	1,6	2,7	1,5	4,9	9,4
	435,0	57,9	590,8	127,5	672,4	123,2	1 698,2	308,6
Pistes cyclables	9,0	15,0	0,1	15,0	–	15,0	9,1	45,0
Total des investissements	444,0	72,9	590,9	142,5	672,4	138,2	1 707,3	353,6

PRINCIPAUX PROGRAMMES ET PROJETS DES INVESTISSEMENTS, PAR THÈMES

TRANSPORT ET VOIRIE

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les programmes destinés à la protection du réseau routier et de ses infrastructures témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à améliorer tant le confort et la sécurité des usagers de la route que l'efficacité des déplacements des personnes et des marchandises, contribuant ainsi à la qualité de vie des citoyens, de même qu'au développement et à la croissance économique de Montréal. Ces investissements viennent donc atténuer la dégradation des infrastructures routières et permettent d'améliorer l'état global des chaussées par l'application des meilleures techniques d'intervention, en fonction de l'état de la chaussée et des contraintes de circulation.

Pour le PTI 2017-2019, les principaux programmes de voirie s'inscrivent dans la stratégie d'accroissement des investissements mise de l'avant afin d'éliminer le déficit d'entretien du réseau de voirie en cinq ans en réhabilitant intensivement la chaussée, plutôt que de la reconstruire. De ce fait, une somme de 415,4 M\$, soit 306 M\$ pour le réseau artériel et 109,4 M\$ pour le réseau local, est prévue pour le programme complémentaire de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée de vie des chaussées en attente d'une réhabilitation majeure. De plus, un montant de 117,9 M\$, soit 83,9 M\$ pour le réseau artériel et 34 M\$ pour le réseau local, est attribué à un programme de réhabilitation de chaussée par planage-revêtement. Aussi, un budget de 351,9 M\$ est destiné à des programmes et projets de réfection et d'entretien des artères dont les chaussées et trottoirs qui font partie du réseau artériel administré par la Ville de Montréal. Concernant les rues locales, un montant de 210 M\$ est alloué à la réalisation de travaux touchant l'ensemble du réseau routier local de compétence d'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection des rues locales. Cet investissement complète les efforts des arrondissements à leurs programmes respectifs de réfection des rues locales.

Des programmes de réfection des structures routières sont aussi mis en place, à hauteur de 82,6 M\$, dans le but d'assurer leur durabilité et leur fonctionnalité, ainsi que la sécurité des usagers du réseau routier montréalais. Enfin, un montant de 36,5 M\$ est prévu pour la mise à niveau du mobilier urbain et d'éléments d'éclairage de rue sur le réseau artériel, au moyen d'équipements plus performants et moins énergivores.

La sécurisation des déplacements et la volonté de redonner aux résidents des quartiers montréalais la qualité de vie qui leur revient sont au cœur des objectifs de différents programmes. Dans cette optique, un montant de 36,4 M\$ est prévu pour la mise en place d'un programme de réaménagement géométrique des artères. Les investissements de ce programme permettent de réaliser, entre autres, des projets d'aménagement complet des rues en accord avec la Stratégie de la rue – Mobilité, sécurité et expérience de l'utilisateur. À cela s'ajoute un montant de 32,1 M\$ pour un programme de modernisation

des feux de circulation et des équipements de gestion de la circulation, ce qui permettra à la Ville de développer un système intégré répondant tant à ses besoins qu'à ceux de ses partenaires.

Dans la poursuite des efforts déjà entrepris pour conforter la place de Montréal comme ville respectueuse de l'environnement et misant sur le développement durable, un investissement de 45 M\$ est prévu pour développer le réseau cyclable, un autre de 9 M\$, pour sécuriser les passages inférieurs du réseau artériel et un montant de 7,5 M\$ pour développer et optimiser le système en libre-service BIXI. En effet, la Ville prévoit réaliser annuellement 50 km d'aménagement cyclable, favorisant ainsi l'utilisation sécuritaire du vélo par les Montréalais.

De plus, un montant de 8,3 M\$ est affecté à l'acquisition et à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, conformément à la Stratégie d'électrification des transports 2016-2020. Ainsi, la Ville veut implanter un réseau d'envergure de bornes de recharge pour véhicules électriques. Environ 1 000 bornes seront installées pour desservir l'ensemble du territoire montréalais, d'ici 2020. Un programme d'installation de 80 bornes hors rue est déjà mis en œuvre depuis 2013; celui-ci a été suivi par l'installation de 50 bornes sur rue dans l'arrondissement de Ville-Marie (2015-2016), de 100 bornes dans les arrondissements centraux à l'automne 2016 et, enfin, de l'installation de 100 à 110 bornes par année dans les autres arrondissements, et ce, jusqu'en 2020.

Pour les arrondissements, différents programmes et projets visant la protection, l'entretien et le développement des infrastructures routières sont déployés, pour un montant de 173,2 M\$.

PRINCIPAUX PROJETS

De grands projets touchant les transports fortifieront Montréal en tant que métropole du Québec.

Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest (de Mansfield et square Philips à De Bleury) – 72,3 M\$

La Ville souhaite profiter de l'occasion pour offrir aux Montréalais un nouvel aménagement qui renforcera la vitalité de la rue Sainte-Catherine Ouest et améliorera l'expérience de la rue pour tous les usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes, usagers du transport collectif, commerçants, clients, touristes ou travailleurs. Tout en reflétant le caractère unique, international et historique de cette artère emblématique, le nouvel aménagement devra permettre de relever les défis des prochaines décennies.

La rue Sainte-Catherine Ouest a établi sa réputation chez les Montréalais et les touristes comme la rue commerciale la plus importante de Montréal, au même titre que la 5^e Avenue à New York ou Michigan Avenue à Chicago. On y compte l'achalandage piéton le plus important de la ville, un achalandage qui n'a fait qu'augmenter depuis le développement du Montréal souterrain. Située au cœur de la ville, la rue bénéficie de la proximité immédiate du centre des affaires, des universités McGill et Concordia ainsi

que d'une population résidente croissante. Son statut iconique est renforcé par les nombreux défilés et événements qui s'y déroulent, tels que le défilé du père Noël et la Semaine de la mode. L'achèvement récent de plusieurs projets de qualité au centre-ville, tels que le Quartier des spectacles et le Quartier du Musée, appuie son statut emblématique et primordial pour Montréal.

Le réaménagement du square Phillips et des rues le bordant ainsi que de la place du Frère-André vise, d'une part, à prendre en compte les besoins et usages réels de ceux qui fréquentent le secteur et, d'autre part, à cerner les usages futurs de ces lieux publics à fort potentiel. Témoins d'un riche pan de l'histoire montréalaise, ces deux espaces publics sont encore aujourd'hui des lieux de halte et de verdure privilégiés à proximité de la rue Sainte-Catherine. En revoyant l'aménagement de la rue Sainte-Catherine, la Ville démontre son engagement à mettre en œuvre les orientations dictées par ses divers plans, politiques et stratégies, notamment le Plan d'urbanisme, le plan de développement Réalisons Montréal, le Plan de transport et la Stratégie de développement économique, des documents qui font appel à l'amélioration de l'expérience du domaine public, tout particulièrement pour les piétons et les usagers des transports actifs.

Remplacement du pont Jacques-Bizard – 38,5 M\$

Le pont Jacques-Bizard a été construit en 1966. Il est constitué d'une charpente d'acier qui supporte une dalle de béton armé. La Ville de Montréal est responsable de ce pont qui relie l'île Bizard à l'île de Montréal. Il comprend trois voies de circulation, une voie cyclable et un trottoir en porte-à-faux. Il passe environ 30 000 véhicules par jour sur ce pont qui dessert une population de quelque 16 000 personnes. Le projet a pour but de maintenir la fonctionnalité et la sécurité du lien routier en considérant les besoins actuels et futurs entre l'île Bizard et l'île de Montréal.

Réaménagement urbain en vue de la mise en fonction du SRB sur le boulevard Pie-IX – 33,5 M\$

À Montréal, l'essentiel du service rapide par bus (SRB) Pie-IX sera déployé au centre du boulevard Pie-IX qui traverse l'île du nord au sud, sur 10 km. Cette artère traverse quatre arrondissements, soit Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. L'axe Pie-IX assure actuellement 40 000 déplacements par jour en autobus, ce qui en fait l'axe de transport collectif le plus achalandé à l'est de la ligne orange du métro. L'implantation du SRB vise un potentiel de 70 000 déplacements par jour, à terme, c'est-à-dire lorsque le service d'autobus sur le boulevard Pie-IX sera prolongé vers le centre-ville via la rue Notre-Dame. Les autobus articulés du SRB circuleront, dans chaque direction, sur une voie réservée en tout temps au transport collectif. Les usagers profiteront d'un service fiable, rapide, confortable, et ce, durant toute la journée. À terme, le SRB offrira un lien vers la gare Saint-Michel–Montréal-Nord du train de l'Est, la station Pie-IX–Jean-Talon du prolongement de la ligne bleue du métro, ainsi que la station Pie-IX de la ligne verte du métro. Avec ce projet, l'Agence métropolitaine de transport et la Ville de Montréal combinent leurs efforts pour doter le boulevard Pie-IX d'un nouveau visage plus urbain et plus convivial pour les piétons, les riverains et les usagers du transport collectif.

Mise à niveau de l'éclairage des rues – 29 M\$

Ce projet consiste à effectuer la conversion de l'éclairage des 110 000 lampadaires de toutes les rues (artérielles et locales) de la ville, en remplaçant la source lumineuse actuelle. La réalisation de ce projet offrira une meilleure visibilité aux usagers du réseau artériel de rues et réduira la pollution lumineuse (« ciel noir »). Il permettra aussi l'implantation d'un système de télédétection de bris ou de mauvais fonctionnement pour tous les lampadaires, en lien avec le développement de la ville intelligente.

Réaménagement de la rue Saint-Hubert – 25,8 M\$

La Plaza St-Hubert, située sur la rue St-Hubert entre les rues de Bellechasse et Jean-Talon, est une artère commerciale majeure de Montréal, soit la 3^e plus importante par sa densité, et un emblème patrimonial et historique collectif, puisqu'elle a plus de 100 ans. On y trouve quelque 400 commerces de détail et entreprises de services. Le projet de réaménagement de la rue Saint-Hubert fournit l'occasion de repenser l'aménagement de surface et de renforcer son caractère unique. Le concept d'aménagement de surface sera développé en tenant compte de l'ensemble des besoins des principaux usagers de la rue.

Projet de raccordement du boulevard Cavendish – 24,5 M\$

Le projet consiste à améliorer l'accessibilité du secteur dans un but de développement économique et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, le tout dans le respect de l'environnement. Plus précisément, il s'agit de raccorder la section nord du boulevard Cavendish, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à sa section sud, située dans la ville de Côte-Saint-Luc. Cela permettra d'établir aussi des liens est-ouest, soit pour l'avenue Royalmount et les rues Paré et Jean-Talon, de Cavendish à Décarie. Par la création d'embranchements multiples, le projet Cavendish résoudra le problème d'enclavement créé par la présence des gares de triage du CN et du CP, ces obstacles majeurs obligeant actuellement les automobilistes à se rabattre sur le réseau autoroutier.

Prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard de l'Assomption – Nouvel accès au port – 19,9 M\$

Le projet comprend le prolongement du boulevard de l'Assomption entre les rues Hochelaga et Notre-Dame, de même que la construction de trottoirs et l'aménagement d'une piste cyclable le long du nouveau boulevard. Il permettra de désenclaver un grand site vacant (5227, rue Notre-Dame Est), de le raccorder aux axes Notre-Dame et Souigny et de le développer. De plus, le prolongement permettra de stimuler la création d'un pôle logistique à valeur ajoutée, de favoriser le développement de sites vacants et la création d'emplois dans le contexte de la stratégie maritime du gouvernement du Québec.

Le prolongement offrira une meilleure desserte de mobilité au projet de réaménagement Assomption Nord et permettra d'installer des réseaux d'égouts séparatifs entre Sherbrooke et Notre-Dame, de façon à faciliter l'arrivée de nouveaux résidents et le développement d'usages entre ces deux rues.

De plus, le prolongement complétera un lien majeur nord-sud, actuellement interrompu, tout en stimulant la fréquentation de la station de métro Assomption et en réduisant la circulation de transit sur la portion résidentielle de la rue Dickson, entre Hochelaga et Sherbrooke.

Réaménagement de l'autoroute Bonaventure – 16,2 M\$

Afin de renforcer l'image de Montréal à l'échelle régionale, nationale et internationale, la création d'un boulevard urbain se distinguant par sa qualité d'aménagement et son esthétique est prévue. Cette opération d'envergure, qui constitue le cœur du projet Bonaventure, contribuera notamment à renouveler une entrée majeure du centre-ville et constituera un legs du 375^e anniversaire de la ville. De plus, ce projet favorisera le retissage des quartiers adjacents et soutiendra le réaménagement urbain de quartiers comme Griffintown et le faubourg des Récollets. Étant donné l'importance d'assurer un accès efficace au centre-ville, il est essentiel que le réaménagement de l'axe Bonaventure soit effectué en tenant compte de la variété des besoins de ses divers usagers.

Réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance – 15,4 M\$

Le projet consiste à démolir la structure étagée actuelle et à la remplacer par une intersection mieux adaptée au milieu urbain, tout en préservant la voie réservée aux autobus sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Le projet améliorera la sécurité des piétons et des cyclistes et contribuera, entre autres, à diminuer la circulation de transit sur le chemin Remembrance et la voie Camillien-Houde. Le carrefour étagé Côte-des-Neiges–Remembrance a été construit en 1960 pour inciter les Montréalais et les touristes à venir en plus grand nombre sur la montagne. L'aménagement était conçu pour offrir aux automobilistes une expérience paysagère de qualité, de type « parkway ». Les deux structures étagées composant le carrefour sont toutefois arrivées à la fin de leur vie utile. En outre, le carrefour actuel est inhospitalier non seulement pour les piétons et les cyclistes, mais également pour les automobilistes qui tentent de sortir du stationnement du manège militaire ou qui traversent l'intersection de la rue Belvedere Circle et du chemin de la Côte-des-Neiges. Le projet permettra la réduction de la vitesse observée des véhicules circulant sur le chemin de la Côte-des-Neiges, la réduction de la circulation de transit sur le chemin Remembrance et la voie Camillien-Houde, ainsi que l'amélioration de la sécurité des piétons et des cyclistes. De plus, il contribuera à l'implantation du chemin de ceinture du mont Royal (destiné aux piétons et aux cyclistes) et à la mise en valeur du patrimoine historique et naturel du mont Royal.

Secteur Sherbrooke Est – 15 M\$

L'extrémité est de la rue Sherbrooke, entre la 40^e Avenue et le pont Le Gardeur, a été réalisée dans les années 1930, dans une large emprise de 60 mètres destinée, à l'époque, à accueillir l'éventuelle autoroute métropolitaine (A-40). Aujourd'hui, cette importante entrée de ville projette une image négative du secteur par sa rupture avec la trame urbaine de l'ouest de la ville et les composantes paysagères qui la bordent. La géométrie de la rue Sherbrooke Est encourage les vitesses excessives et ne répond pas aux besoins des piétons et des cyclistes. Ce projet vise à rehausser l'image de cette entrée

de ville, à corriger les intersections problématiques, à dégager de nouveaux terrains pour la construction, à améliorer la desserte en transports actifs et collectifs, à mettre en valeur les milieux naturels et à mettre à niveau les infrastructures souterraines.

AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES ESPACES PUBLICS

Dans le PTI 2017-2019, la Ville de Montréal poursuit ses travaux d'infrastructures et d'aménagement pour, notamment, la réalisation du site du Campus Outremont et de ses abords (51,9 M\$). Ce projet consiste à construire un quartier universitaire et résidentiel s'étendant sur une superficie totale de 118 hectares (délimitée approximativement par les avenues Rockland, du Parc, Van Horne et Beaumont), au nord de l'arrondissement d'Outremont. Ce projet vise à créer, à terme, un quartier universitaire exemplaire (LEED Aménagement des quartiers) de 38 hectares, à dynamiser les secteurs d'emplois et à bonifier la qualité de vie des résidents riverains. Il permettra de renforcer le rôle de Montréal à titre de ville du savoir et de favoriser les retombées économiques dans les secteurs limitrophes.

Le secteur de Griffintown continue sa revitalisation urbaine, passant d'ancienne zone industrielle à quartier d'une grande diversité d'usages, y compris des activités résidentielles et commerciales. Griffintown est devenu un quartier en plein essor grâce au projet de transformation de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain, à la réalisation de 4 300 logements à ce jour (15 000 logements prévus, incluant 1 200 logements sociaux et abordables) et à la consolidation de la position de l'École de technologie supérieure de Montréal dans le quartier. Ce projet vise la création d'un quartier animé qui favorise la mobilité durable par l'augmentation de la canopée et la qualité des interventions publiques. Pour soutenir ces efforts, la Ville investira, de 2017 à 2019, 48,5 M\$ dans des aménagements innovants du domaine public comme la promenade Smith, qui a fait l'objet d'un concours de design en 2012, et le programme particulier d'urbanisme du secteur, qui a été adopté en 2013. De plus, 18 000 m² d'espaces verts seront aménagés et 9,5 km de rues seront réaménagés, dont 6 km privilégieront une circulation douce.

Un investissement de 27,7 M\$ sur trois ans est prévu pour la requalification urbaine du secteur Namur–Jean-Talon Ouest, dont le projet se nomme à présent *Le Triangle* pour représenter la forme du terrain de 40 hectares de ce secteur qui offre un grand potentiel de revitalisation urbaine. À la suite d'un concours de design urbain, le concept retenu prévoit la construction de 3 300 logements (dont 2 250 sont déjà réalisés), incluant 30 % de logements sociaux et abordables, la création et l'aménagement d'un parc, l'augmentation importante de la canopée et le réaménagement de rues en réduisant la place occupée par l'automobile et en facilitant les déplacements piétonniers.

Le Quartier des spectacles prend, depuis quelques années, une place de choix dans le cœur des festivaliers, qu'ils soient montréalais ou qu'ils viennent de partout dans le monde. Pour la période 2017-2019, 58,5 M\$ seront investis pour terminer la dernière phase de l'aménagement de l'esplanade Clark,

qui comportera à terme une patinoire. Le Quartier des spectacles constitue un quartier urbain animé qui renforce le statut de Montréal comme destination culturelle de classe internationale.

Dans le présent PTI, un montant de 24,4 M\$ est prévu pour la mise en valeur de la cité administrative, délimitée rues Notre-Dame, Saint-Antoine et Gosford ainsi que par le boulevard Saint-Laurent. L'envergure, l'histoire, le rôle civique et la dimension symbolique de ce secteur en font un lieu hautement significatif de l'histoire montréalaise. De même, ses formes urbaines et paysagères exceptionnelles, conjuguées à sa localisation stratégique sur le point le plus haut de la vieille ville, contribuent fortement à son caractère d'ensemble. Le réaménagement de la place Vauquelin, un legs du 375^e anniversaire de Montréal, est la première phase d'une série d'interventions visant à mettre en valeur la cité administrative. Globalement, le projet doit contribuer à l'image de marque de Montréal en tant que membre du réseau Villes UNESCO de design et améliorer l'entrée du Vieux-Montréal.

La Ville poursuit aussi, pour 21,4 M\$, ses investissements dans le Vieux-Montréal dans le cadre du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, adopté en 2013 par le conseil d'agglomération. Ces investissements contribuent, à la fois, à favoriser la vitalité de ses activités économiques, à créer des espaces conviviaux et sécuritaires pour les piétons et à mettre en valeur le caractère historique et patrimonial des lieux. Le secteur visé est la rue Saint-Paul : la plus ancienne rue commerciale de Montréal se trouve au cœur du site patrimonial du Vieux-Montréal, qu'elle traverse d'est en ouest en serpentant légèrement. La rue Saint-Paul est une composante emblématique majeure de Montréal et constitue toujours la principale artère commerciale du Vieux-Montréal. Le territoire d'intervention couvre donc la rue Saint-Paul, de la rue Berri à la rue McGill, et prévoit la réfection de la chaussée, y compris son revêtement en pavés de granit, ainsi que la construction de nouveaux trottoirs en agrégats de béton avec bordure de granit.

La rue de la Commune et son enfilade de façades sont au centre de la relation entre le cœur du Vieux-Montréal et le secteur des quais du Vieux-Port et le fleuve. Un investissement de 18,9 M\$ est prévu pour son réaménagement. Le territoire d'intervention couvre la rue de la Commune, de la rue Berri jusqu'à la limite ouest du Vieux-Montréal. Ce projet fait partie du Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal, adopté par le conseil d'agglomération en 2013. Le réaménagement de la rue prévoit la réfection de la chaussée, l'aménagement d'une esplanade en bordure sud, la construction de trottoirs en agrégats de béton avec bordure de granit, de la rue Saint-Gabriel jusqu'à la limite ouest du Vieux-Montréal, dans le respect du concept global de la promenade de la Commune adopté par la Ville de Montréal en 1991, ainsi que la réfection de la chaussée située entre les rues Saint-Gabriel et Berri, aménagée en 1992.

De plus, à titre de legs associé au 375^e anniversaire de Montréal, la Ville créera un lieu public identitaire aux abords de la station de métro Champ-de-Mars, point d'entrée majeur du Vieux-Montréal, au pied de l'hôtel de ville et du CHUM, un investissement de 7 M\$ pour la période triennale s'intégrant dans le

projet de requalification de l'autoroute Ville-Marie. Le MTQ rendra possible ce projet par le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre la rue Sanguinet et l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

EAU ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

GESTION DE L'EAU

Le Service de l'eau de la Ville de Montréal chapeaute la gestion publique de l'eau et vise à offrir une gestion performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de Montréal. Les infrastructures actuelles de la gestion de l'eau sont impressionnantes, comprenant, entre autres, 6 usines de traitement de l'eau potable, 14 réservoirs d'eau potable, plus de 3 600 km de conduites secondaires d'aqueduc et plus de 4 300 km de conduites secondaires d'égout. Enfin, deux stations d'épuration, dont une figure parmi les cinq plus grandes au monde (Jean-R. Marcotte), traitent par temps sec 2,5 millions de m³ d'eaux usées – jusqu'à 8 millions de m³ par journée pluvieuse. Conséquemment, un tel éventail d'infrastructures exige annuellement des investissements appropriés pour assurer des infrastructures robustes et une alimentation fiable en eau.

Pour la période 2017-2019, un montant de 1 676,9 M\$ sera consacré aux infrastructures de l'eau : 886,9 M\$ sont destinés à des programmes, 790 M\$, à des projets. Les investissements s'élèveront à 483,8 M\$ pour l'année 2017, à 588,4 M\$ pour 2018 et à 604,7 M\$ pour l'année 2019. Il est à noter que les infrastructures liées à la gestion de l'eau seront financées à 43,4 % par des programmes de subventions des gouvernements fédéral et provincial.

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Les investissements relatifs aux programmes destinés à l'eau s'élèvent à 886,9 M\$ pour la période 2017-2019, soit une hausse de 37,2 % par rapport au précédent PTI.

Le programme de renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout, pour lequel des investissements de 541,7 M\$ sont prévus, est sans contredit le plus important du Service de l'eau. Deux techniques de renouvellement sont actuellement utilisées : la réhabilitation structurale et le remplacement des conduites. Lorsque l'état structural de la conduite le permet, le service recourt aux techniques de réhabilitation sans tranchée qui permettent non seulement de prolonger la durée de service des conduites, mais également de réduire les perturbations sociales et environnementales liées aux travaux. En 2015, près de 60 % des conduites renouvelées l'ont été au moyen des techniques de réhabilitation sans tranchée.

De plus, 110,6 M\$ sont prévus pour les conduites primaires d'aqueduc, 91,2 M\$, pour les intercepteurs et collecteurs d'égout, 64,8 M\$ pour le plan directeur des ouvrages de rétention et 37,2 M\$, pour la station d'épuration des eaux usées.

PRINCIPAUX PROJETS

De 2017 à 2019, le Service de l'eau prévoit investir 790 M\$ pour des projets relatifs à la gestion de l'eau, soit une hausse de 31,5 % par rapport au précédent PTI.

Le projet de désinfection par l'ozone des eaux usées représentera des investissements de l'ordre de 289,7 M\$. Cette méthode de désinfection permettra de diminuer les risques pour la santé humaine et de mieux protéger la faune et la flore aquatiques du fleuve Saint-Laurent. Les projets de modernisation des six usines de production d'eau potable (Atwater, Des Bailleurs, Dorval, Lachine, Pierrefonds et Pointe-Claire) totaliseront pour leur part des investissements de 141 M\$. Ces travaux seront réalisés afin de respecter les nouvelles exigences du Règlement sur la qualité de l'eau potable du gouvernement du Québec et d'assurer la fiabilité des équipements de distribution d'eau. De plus, les travaux réalisés sur les ouvrages de rétention Rockfield, William, Lavigne et Leduc totaliseront des investissements de 114,4 M\$. Des investissements de 70,3 M\$ sont aussi prévus pour les réservoirs et stations de pompage de Rosemont, Dollard-Des Ormeaux et McTavish. Un montant de 73 M\$ sera investi pour la protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater, en raison des risques additionnels liés à la reconstruction de l'échangeur Turcot et à la construction du nouveau pont Champlain, sur le fleuve Saint-Laurent. Enfin, 32 M\$ seront investis dans le bouclage du réseau de conduites primaires, dans l'est de l'île. Ce projet permettra de relier le secteur est de Montréal de deux façons différentes, ce qui assurera l'alimentation en eau même en cas de bris d'une conduite principale.

Tableau 12 – Sommaire des investissements relatifs à la gestion de l'eau

(en milliers de dollars)

Programmes – Projets	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes						
Direction de l'eau potable						
Conduites primaires d'aqueduc	24 053,0	37 254,0	49 255,0	110 562,0	–	110 562,0
Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	4 139,0	5 162,0	5 525,0	14 826,0	–	14 826,0
Investissements – Diverses usines	<u>8 021,0</u>	<u>9 061,0</u>	<u>9 552,0</u>	<u>26 634,0</u>	–	<u>26 634,0</u>
	36 213,0	51 477,0	64 332,0	152 022,0	–	152 022,0
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau						
Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	155 605,0	181 305,0	204 745,0	541 655,0	–	541 655,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Collecteurs d'égout	4 300,0	19 800,0	39 800,0	63 900,0	–	63 900,0
Intercepteurs	9 605,0	9 328,0	8 360,0	27 293,0	–	27 293,0
Ouvrages de rétention – Plan directeur	10,0	15 510,0	49 310,0	64 830,0	–	64 830,0
Station d'épuration des eaux usées	<u>11 920,0</u>	<u>10 520,0</u>	<u>14 740,0</u>	<u>37 180,0</u>	–	<u>37 180,0</u>
	25 835,0	55 158,0	112 210,0	193 203,0	–	193 203,0
Total des programmes	<u>217 653,0</u>	<u>287 940,0</u>	<u>381 287,0</u>	<u>886 880,0</u>	–	<u>886 880,0</u>
Projets						
Direction de l'eau potable						
Bouclage de l'est – Conduites primaires	30 725,0	1 300,0	–	32 025,0	–	32 025,0
Réservoirs et stations de pompage (Rosemont, DDO et McTavish)	11 727,0	14 887,0	43 657,0	70 271,0	257 414,0	327 685,0
Modernisation des six usines de production d'eau potable	45 327,0	43 133,0	52 491,0	140 951,0	210 676,0	351 627,0
Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	<u>33 000,0</u>	<u>26 000,0</u>	<u>14 000,0</u>	<u>73 000,0</u>	–	<u>73 000,0</u>
	120 779,0	85 320,0	110 148,0	316 247,0	468 090,0	784 337,0
Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau						
Mesure de la consommation d'eau	4 638,0	3 967,0	4 390,0	12 995,0	7 716,0	20 711,0
Optimisation des réseaux	8 429,0	7 996,0	7 962,0	24 387,0	54 378,0	78 765,0
Chambres de compteurs d'agglomération	<u>700,0</u>	<u>700,0</u>	<u>700,0</u>	<u>2 100,0</u>	<u>3 600,0</u>	<u>5 700,0</u>
	13 767,0	12 663,0	13 052,0	39 482,0	65 694,0	105 176,0
Direction de l'épuration des eaux usées						
Ouvrages de rétention (Rockfield, William, Lavigne et Leduc)	22 775,0	26 825,0	64 800,0	114 400,0	45 240,0	159 640,0
Désinfection par l'ozone des eaux usées	95 207,0	169 075,0	25 410,0	289 692,0	–	289 692,0
Construction d'une sous-station électrique	<u>13 580,0</u>	<u>6 578,0</u>	<u>10 050,0</u>	<u>30 208,0</u>	–	<u>30 208,0</u>
	131 562,0	202 478,0	100 260,0	434 300,0	45 240,0	479 540,0
Total des projets	<u>266 108,0</u>	<u>300 461,0</u>	<u>223 460,0</u>	<u>790 029,0</u>	<u>579 024,0</u>	<u>1 369 053,0</u>
Total – Gestion de l'eau	<u>483 761,0</u>	<u>588 401,0</u>	<u>604 747,0</u>	<u>1 676 909,0</u>	<u>579 024,0</u>	<u>2 255 933,0</u>

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL

Le programme de construction et de modification de conduits souterrains, qui représente 144,5 M\$ pour la période 2017-2019, correspond au réaménagement du réseau existant par l'enfouissement du réseau de fils aérien ou par l'ajout de nouveaux réseaux. La CSEM finance à 100 % ce programme, à même les redevances facturées aux usagers et aux utilisateurs selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

Le programme d'enfouissement de réseaux câblés, un investissement de 13,4 M\$ pour la période 2017-2019, favorise la sécurité civile et réduit les impacts négatifs des réseaux aériens sur le paysage urbain, dans l'ensemble de la ville.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

PRINCIPAUX PROGRAMMES

Des travaux de réaménagement et de mise aux normes se poursuivront à hauteur de 65,1 M\$ dans le réseau des grands parcs. Ceux-ci sont répartis sur tout le territoire de l'agglomération de Montréal, de la pointe est de l'île, avec le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, à la pointe ouest, avec le parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Le réseau des grands parcs de Montréal est composé, depuis 2014, de 25 parcs dont 19 sont ouverts au public. L'ensemble couvre un peu plus de 2 200 hectares et représente approximativement 50 % de la superficie totale de tous les parcs de l'agglomération.

Un budget de 46,5 M\$ sur trois ans est aussi prévu pour un programme lié au Plan de gestion de la forêt urbaine 2015-2025. La Ville de Montréal a pris l'engagement d'augmenter la canopée de 20 % à 25 % d'ici 2025. Pour ce faire, elle propose la plantation de 142 000 arbres sur le domaine privé et de 75 000 arbres sur le domaine public, pour un total de 217 000 nouveaux arbres sur le territoire montréalais. De plus, le Plan de gestion de la forêt urbaine prévoit le remplacement au moins partiel des frênes abattus dans le cadre de la lutte contre l'agrile du frêne.

Le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal se poursuivra. Un investissement de 27 M\$ permettra d'assurer sa protection et sa mise en valeur et de rendre la montagne toujours plus accessible et accueillante pour plus de cinq millions de visiteurs qui, chaque année, viennent des quartiers limitrophes, de l'agglomération et de partout dans le monde.

À cela s'ajoute une somme de 24 M\$ prévue pour le programme d'acquisition de milieux naturels, dans le cadre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Cette politique vise à protéger la mosaïque d'habitats et la biodiversité à Montréal, tout en favorisant le contact entre le citoyen et la nature. Après plusieurs efforts successifs, la superficie d'aires protégées en milieu terrestre est passée, dans l'agglomération, de 3,4 % à 6 % à la fin de 2015. Dans la foulée de l'adoption du Schéma

d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, au début de 2015, la Ville s'est donné un nouvel objectif, soit de protéger 10 % de ses milieux naturels terrestres.

Par ailleurs, un investissement de 17,9 M\$ est prévu pour le programme de réfection des terrains de balle de Montréal qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains de balle. Les objectifs de ce programme sont de maintenir le réseau des terrains de balle municipaux en bon état et d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens. Ces investissements sont d'autant plus nécessaires que le nombre de terrains de balle a diminué de manière importante dans les dernières années, alors que la pratique du baseball connaît un regain de popularité.

PRINCIPAUX PROJETS

Un investissement s'élevant à 67 M\$ sera consacré aux divers projets retenus pour *Horizon 2017*. Ce projet d'ensemble vise à souligner conjointement le 375^e anniversaire de Montréal et le 50^e anniversaire de l'Expo 67. Les projets retenus concrétisent la vision de la Société du parc Jean-Drapeau, c'est-à-dire transformer le parc Jean-Drapeau, où s'est tenue l'Expo 67, en un parc urbain unique, tout en renforçant sa vocation de destination récréotouristique d'envergure internationale. Ces projets vont également permettre d'améliorer considérablement l'expérience des visiteurs du parc. Ils concernent essentiellement le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, où était concentrée la majorité des infrastructures et des activités de l'Expo 67.

Concernant l'aménagement d'un parc au complexe environnemental de Saint-Michel, un investissement de 7,9 M\$ est prévu afin d'en ouvrir une partie à la population en 2017, à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal. De plus, un montant de 60,7 M\$ sera consacré à l'aménagement de l'ensemble des sections du parc. D'ici 2023, ce site de 192 hectares, dont 153 hectares seront convertis en un parc métropolitain qui fera partie du réseau des grands parcs de Montréal, sera accessible au public en totalité. La transformation de ce parc unique par son histoire, sa composition et les vestiges laissés par ses vocations antérieures représente le plus vaste projet de réhabilitation environnementale jamais entrepris en milieu urbain, en Amérique du Nord. D'un espace longtemps perçu comme un irritant émerge un joyau unique qui deviendra aussi emblématique que le parc du Mont-Royal.

Le réaménagement du square Viger est un projet de legs majeur pour le 375^e anniversaire de Montréal et s'inscrit dans la requalification du secteur Champ-de-Mars. Pour la période 2017-2019, un montant de 24 M\$ sera consacré à ce réaménagement. Le projet doit redonner à tous les Montréalais l'accès au square Viger, premier square public de Montréal. Il doit également contribuer à améliorer l'image de marque de Montréal en tant que membre du réseau Villes UNESCO de design et embellir l'entrée du centre-ville et du Vieux-Montréal. De surcroît, le réaménagement du square Viger propose la prise en compte du corpus d'œuvres d'art public des années 1980 et la mise en valeur de cet espace public prestigieux et identitaire.

Pour leur part, les arrondissements mettront en œuvre différents projets et programmes relatifs aux parcs, aux espaces verts et aux terrains de jeux, pour un montant de plus 112,4 M\$ pour la période 2017-2019.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Afin de maximiser la sécurité des citoyens, de minimiser le temps de réponse sur le terrain et de veiller à ce que les milieux de travail des policiers et des pompiers soient pleinement sécuritaires et fonctionnels, la Ville de Montréal procédera, au cours des trois prochaines années, à des investissements majeurs dans ses infrastructures de sécurité publique.

Ainsi, durant les trois prochaines années, des investissements importants seront effectués pour rénover ou reconstruire les actifs immobiliers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), soit 86,7 M\$. Toujours dans le but d'offrir un milieu sécuritaire à ces effectifs, un projet de captation des gaz émanant du diesel brûlé par les camions à l'intérieur des casernes de pompiers sera mis de l'avant, d'une somme de 10,6 M\$ pour la période 2017-2019.

Notons également la poursuite des programmes de remplacement de véhicules spécialisés (SPVM et SIM), pour un montant de 37,5 M\$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville entreprendra la conception et la construction de cinq infrastructures de traitement des matières résiduelles, soit deux centres de traitement par biométhanisation, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement. Des investissements de 113,8 M\$ sont prévus à cet effet, de 2017 à 2019.

La Ville construira un centre de tri des matières recyclables (35,4 M\$), d'une capacité de 100 000 tonnes, afin de compenser la fin d'un contrat, en décembre 2018, entre la Ville et un fournisseur externe qui traite actuellement, pour l'agglomération de Montréal, plus de 160 000 tonnes de déchets par année.

Enfin, la Ville de Montréal entend construire sept écocentres de 2017 à 2026. Pour la période triennale, un investissement de 23,3 M\$ est prévu pour la planification et la construction d'écocentres dans les arrondissements de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et du Sud-Ouest.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Afin d'offrir aux Montréalais des installations sportives conformes aux lois en vigueur, des investissements de 86 M\$ sont prévus pour la mise aux normes des arénas municipaux, en soutien aux

arrondissements. L'objectif est de mettre aux normes, d'ici 2020, les 40 patinoires des 34 arénas municipaux, notamment en remplaçant les systèmes de réfrigération au fréon.

De plus, le PTI 2017-2019 contient des projets et programmes liés au Plan d'intervention aquatique de Montréal 2013-2025, pour un montant de 40,5 M\$. Ce plan prévoit la mise aux normes des équipements aquatiques ainsi qu'un soutien financier aux arrondissements pour la construction d'équipements aquatiques intérieurs multifonctionnels. Ces investissements ont pour objectif spécifique de maintenir les équipements aquatiques municipaux en bon état et de les rendre plus attrayants afin d'assurer une offre de services de qualité aux citoyens.

Pour aider les citoyens à rester actifs tout au long de l'année, un programme d'aménagement de glaces extérieures (7,3 M\$) a été mis en place. Ce programme offrira des installations qui pourront résister aux brusques variations de température et aux changements climatiques qui influent sur la qualité et la durée de la saison de patinage. Dans cette même optique, le présent PTI prévoit un programme de plateaux sportifs extérieurs (9 M\$) qui vise à réaliser, en collaboration avec les arrondissements, des projets de mise aux normes et d'amélioration fonctionnelle des terrains sportifs extérieurs.

CULTURE ET PATRIMOINE

Parmi les investissements liés à la culture et au patrimoine, notons qu'une enveloppe de 47,5 M\$ est prévue afin de continuer à soutenir la consolidation et le développement du réseau des bibliothèques, dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques de Montréal, et de poursuivre l'implantation de la technologie RFID dans les bibliothèques, pour un montant de 33,2 M\$.

À cela s'ajoutent des investissements de la Ville de 30,5 M\$ dans son réseau d'équipements, dans le cadre du programme d'acquisition et de valorisation des équipements culturels.

Soulignons aussi, le projet d'expansion du musée Pointe-à-Callière, phases 2 et 3, dont le budget de 8,8 M\$ vise à assurer la préservation et la mise en valeur des sites historiques et archéologiques de la fondation de Montréal, en vue des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal en 2017. Il permettra également de consolider et de renouveler l'offre touristique montréalaise et celle du Vieux-Montréal.

ESPACE POUR LA VIE

Le Jardin botanique a amorcé, à l'automne 2015, une analyse des investissements sur un horizon de 10 ans, dans le but de mettre à niveau ses divers attraits en démontrant une approche innovante dans ses aménagements et la protection de son patrimoine, soit dans le respect du développement durable et selon une utilisation responsable des ressources. Âgés de plus de 85 ans, certains secteurs du Jardin exigent des interventions à court et à moyen termes, tout en conservant le caractère unique élaboré par l'architecte

paysagiste Henry Teuscher, en 1935. Des investissements de 28,9 M\$ sont prévus à cette fin dans le présent PTI.

Deux projets novateurs bonifieront l'offre muséale montréalaise au cours des prochaines années. Ces projets permettront de préserver et de renouveler des infrastructures patrimoniales et de donner un nouvel élan à leur fréquentation et aux revenus afférents. Ainsi, un montant de 18 M\$ est prévu au PTI 2017-2019 pour le projet de migration du Biodôme. Il permettra de moderniser l'institution et de revoir les circuits de visite et la scénographie des écosystèmes, en misant sur des expériences qui éveilleront tous les sens, en rendant les visites plus immersives, participatives et introspectives.

De plus, un investissement de 10,7 M\$ sur trois ans est planifié pour le projet de métamorphose de l'Insectarium en vue d'y offrir des expériences sensorielles et des rencontres inédites avec le monde des insectes et, ainsi, de raviver le lien qu'ont les visiteurs avec la nature. Le projet propose un parcours novateur qui entraîne le visiteur sous terre et à la surface, dans une véritable maison de l'insecte.

VILLE INTELLIGENTE ET NUMÉRIQUE

Dans le cadre du PTI 2017-2019, un investissement de 81,4 M\$ est prévu pour des projets de services numériques aux citoyens. Ces projets contribueront à la mise en œuvre de la stratégie Montréal, ville intelligente et numérique au moyen de solutions de télécommunication modernes et performantes, en soutien aux actifs et activités essentiels de la Ville. Des projets de mobilité urbaine proposant des outils et des applications numériques fournissant, en temps réel, des informations sur l'état du réseau routier et du trafic seront réalisés afin de faciliter les déplacements sur le territoire de Montréal.

AUTRES PROJETS IMPORTANTS

La Ville de Montréal investira dans divers autres projets, notamment :

- 123,4 M\$ pour la modernisation et la maintenance des outils de gestion et 73,2 M\$ pour des technologies de l'information liées à la transformation organisationnelle;
- 122,2 M\$ dans un programme de mise à niveau des cours de services des arrondissements, dans une optique de conformité réglementaire, de réduction du nombre de points de service et de rationalisation des équipements et des véhicules. Ce programme vise à terme, l'harmonisation des services sur l'ensemble du territoire de la ville, la rationalisation des équipements et des véhicules, l'amélioration des services aux citoyens et le réaménagement des terrains excédentaires;
- 73,2 M\$ pour les programmes d'achat et de remplacement de la flotte de véhicules et d'équipements spécialisés des 19 arrondissements et des services centraux;
- 34,8 M\$ pour la construction d'un centre de services animaliers;

- 30,7 M\$ pour la rénovation de l'hôtel de ville;
- 12,4 M\$ pour la promenade Fleuve-Montagne, un legs pour le 375^e anniversaire de Montréal qui reliera deux lieux emblématiques de la ville, le fleuve Saint-Laurent et le mont Royal. Destinée exclusivement aux piétons, la promenade offrira des trajectoires riches en expériences dévoilant l'histoire, le patrimoine et la spécificité culturelle des territoires traversés;
- 9 M\$ pour un programme d'accessibilité universelle;
- 7 M\$ pour des activités dédiées aux arrondissements, à l'occasion du 375^e anniversaire de Montréal;
- 4,2 M\$ pour l'aménagement d'un circuit de course pour la Formule E.

Gestion de la dette



STRATÉGIES DE FINANCEMENT À LONG TERME DES INVESTISSEMENTS

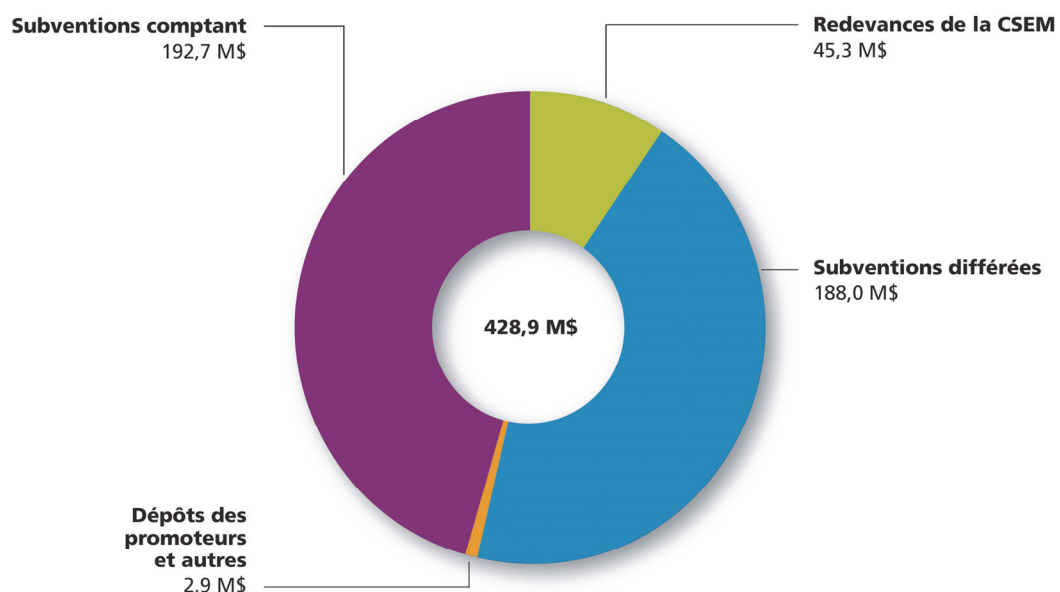
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU PTI

La Ville de Montréal poursuit en 2017 le réaligement majeur de son programme d'investissement amorcé en 2015. Une planification des projets sur 10 ans permettra une meilleure réalisation des projets, en matière de coûts et de délais, tout en assurant une planification à long terme de l'évolution de la dette et des différentes sources de financement. Les besoins évalués en 2014 par les services municipaux portent le niveau des investissements annuels de 1,3 G\$ à 2,1 G\$. Cette augmentation découle à la fois des nouveaux projets de développement et d'un rattrapage du retard dans la réfection et l'entretien des infrastructures.

Les dépenses brutes d'immobilisations atteignent 1 830,8 M\$ en 2017. Différentes sources de financement sont prévues, dont 428,9 M\$ sont à la charge de tiers, tel que le présente le graphique ci-après.

Graphique 8 – Sources de financement externes, en 2017

(en millions de dollars)

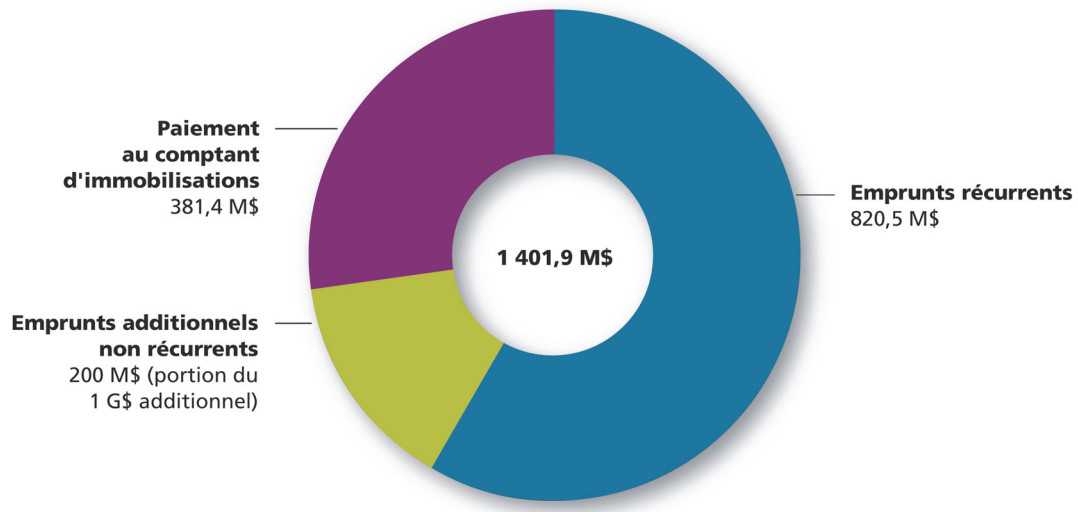


Parmi ces diverses sources de financement, la Ville devra avoir recours à l'emprunt pour la dette de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), celle-ci étant remboursée par les redevances des usagers et utilisateurs du réseau des conduits souterrains. Le coût de ces emprunts est donc à la charge de tiers.

Le solde des investissements demeure à la charge des contribuables. Il s'élève à 1 401,9 M\$ et se répartit tel que le présente le graphique suivant.

Graphique 9 – Sources de financement à la charge des contribuables, en 2017

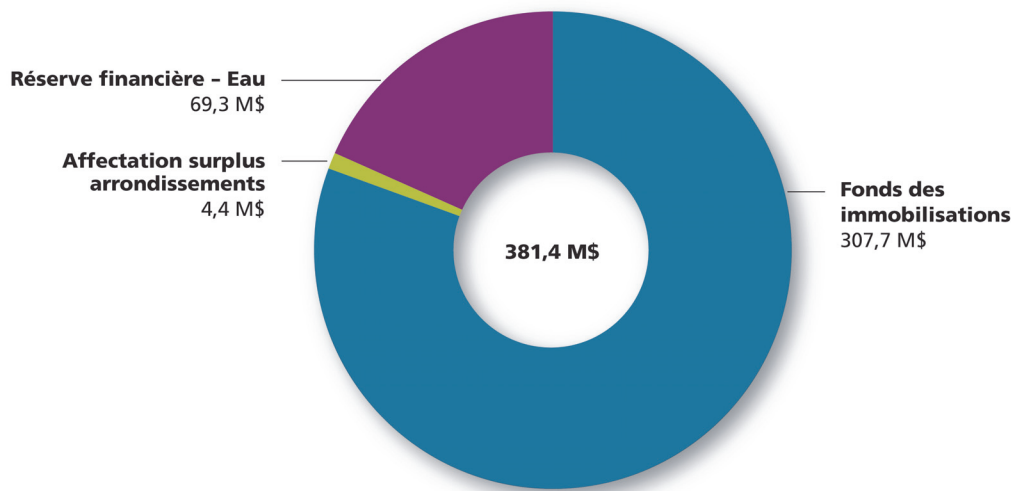
(en millions de dollars)



La répartition du paiement au comptant des immobilisations (PCI) prendra la forme suivante :

Graphique 10 – Répartition du paiement au comptant des immobilisations, en 2017

(en millions de dollars)



Globalement, l'ensemble des stratégies et modulations relatives au PCI permettra de financer au comptant des investissements de 381,4 M\$.

Le solde des investissements à la charge des contribuables à financer par emprunt pour 2017 s'élève à 1 401,9 M\$. Cette somme comprend les investissements récurrents de 820,5 M\$ et la deuxième tranche de 200 M\$, non récurrente, des investissements additionnels de 1 G\$ devant être financés par emprunt et échelonnés sur une période de 5 ans, soit de 2015 à 2019.

Mentionnons notamment que les perspectives budgétaires prévoient :

- l'ajout d'investissements payés au comptant (jusqu'à 800 M\$ en 2024);
- l'ajout de 1 G\$ pour des investissements additionnels à financer par emprunt, non récurrent, et réparti de 2015 à 2019. Cette marge de manœuvre n'a pas été utilisée pour les années 2015 et 2016. En 2017, une tranche de 200 M\$ est prévue; cette somme est réduite de 50 M\$ par an.

SUIVI DE LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

À titre d'administratrice de fonds publics, la Ville accorde une place prépondérante à la saine gestion de ses finances. Elle a notamment adopté, en 2004, la politique de gestion de la dette, où elle affirme qu'il faut gérer de façon à ce que l'endettement public soit raisonnable, c'est-à-dire en tenant compte de la capacité de payer des contribuables (coût net de la dette), tout en maintenant des services de qualité pour les citoyens.

Mentionnons qu'historiquement, la Ville avait recours à l'emprunt pour financer la majeure partie de ses investissements. Un tel procédé implique de faire des choix pour ne pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale au pouvoir d'emprunt de la Ville. La politique a donc pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

Avec la politique de gestion de la dette, la Ville de Montréal poursuit les objectifs suivants :

- gérer sa dette de façon responsable et prudente, ce qui implique de se donner un cadre formel balisant le recours à l'endettement;
- adopter des pratiques qui permettent d'ajuster son niveau d'endettement;
- s'assurer d'un accès stable aux marchés des capitaux et de taux avantageux;
- améliorer sa situation financière et, ainsi, maintenir, voire bonifier, sa cote de crédit.

Les pratiques de gestion adoptées en fonction de cette politique sont regroupées sous cinq énoncés généraux. Toute dérogation doit faire l'objet d'une autorisation, selon le cas, du conseil municipal ou du conseil d'agglomération. Pour plus d'information à ce sujet, le lecteur peut consulter la politique de gestion de la dette sur le site Internet de la Ville (ville.montreal.qc.ca/finances).

Cette politique a donc permis à la Ville de se doter d'un encadrement, d'objectifs et d'orientations en ce qui a trait à la gestion de la dette. Des mesures particulières sont aussi prévues afin d'améliorer la situation d'endettement de Montréal. Conformément à ces dispositions, une contribution volontaire est effectuée chaque année. Au budget de fonctionnement de 2017, celle-ci s'élève à 63,5 M\$. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2017, la politique de gestion de la dette aura permis de réduire l'endettement global de 496,2 M\$. Au 31 décembre 2015, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment comme contributions supplémentaires au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), comme affectation destinée à réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt (285,7 M\$) et, enfin, comme paiement au comptant d'immobilisations (50 M\$). Les montants réservés pour 2016 et 2017 serviront à diminuer les emprunts à émettre à des fins de refinancement (151,2 M\$).

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de voir sa cote de crédit bonifiée. Cette politique fixe aussi certaines balises à respecter en ce qui touche tant l'endettement que le poids du service de la dette. L'évolution de ces ratios sera présentée ultérieurement.

STRATÉGIE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE 2017

Tel que nous l'avons mentionné précédemment, une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Pour le PTI de 2017, les emprunts à prévoir à moyen terme se résument comme suit :

- les emprunts pour les travaux de la CSEM à la charge des usagers du réseau des conduits souterrains (45,3 M\$);
- les emprunts à la charge des contribuables (820,5 M\$);
- les emprunts additionnels à la charge des contribuables (200 M\$).

À partir de ces prévisions à moyen terme, il faut tenir compte de plusieurs paramètres pour déterminer le volume d'emprunts à effectuer en 2017, volume qui affectera le budget de fonctionnement de 2017. Parmi les principaux paramètres à considérer, mentionnons :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers de 2016 et 2017;

- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible par l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées par la politique de gestion de la dette en vue de réduire le recours à l'emprunt ou les emprunts de refinancements;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville prévoit émettre en 2017 un volume d'emprunts d'environ 1 041,9 M\$, incluant une prévision d'emprunts de 232,8 M\$ pour la STM. Le solde de 809,1 M\$ servira aux refinancements (57,8 M\$), aux emprunts à la charge de tiers (50,3 M\$) et aux emprunts à la charge des contribuables (701 M\$). Ces emprunts seront émis pour des termes de 5, 10 et 20 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. Un taux d'intérêt moyen de 3,5 % a été prévu.

Pour 2018, le volume annuel d'emprunts oscille autour de 1,2 G\$, ce qui inclut notamment une prévision de 218 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 753 M\$, à un taux de 5 %. Pour 2019, le volume est de quelque 1,1 G\$, avec une prévision de 134 M\$ pour la STM et des emprunts à la charge des contribuables de 779,4 M\$, à un taux d'intérêt moyen escompté de 5 %.

Au 31 décembre 2015, la dette brute de la Ville s'élevait à 8 G\$¹ et la dette nette, à 4,8 G\$. En tenant compte des dépenses d'investissement, des programmes d'emprunts et des échéances de dettes, les coûts bruts et nets de la dette estimés pour les exercices de 2017 à 2019 sont présentés dans le tableau suivant.

1. Cette dette inclut celle émise pour la STM au 31 décembre 2015, qui s'élève à 473,2 M\$.

Tableau 13 – Coût de la dette, de 2017 à 2019

(en milliers de dollars)

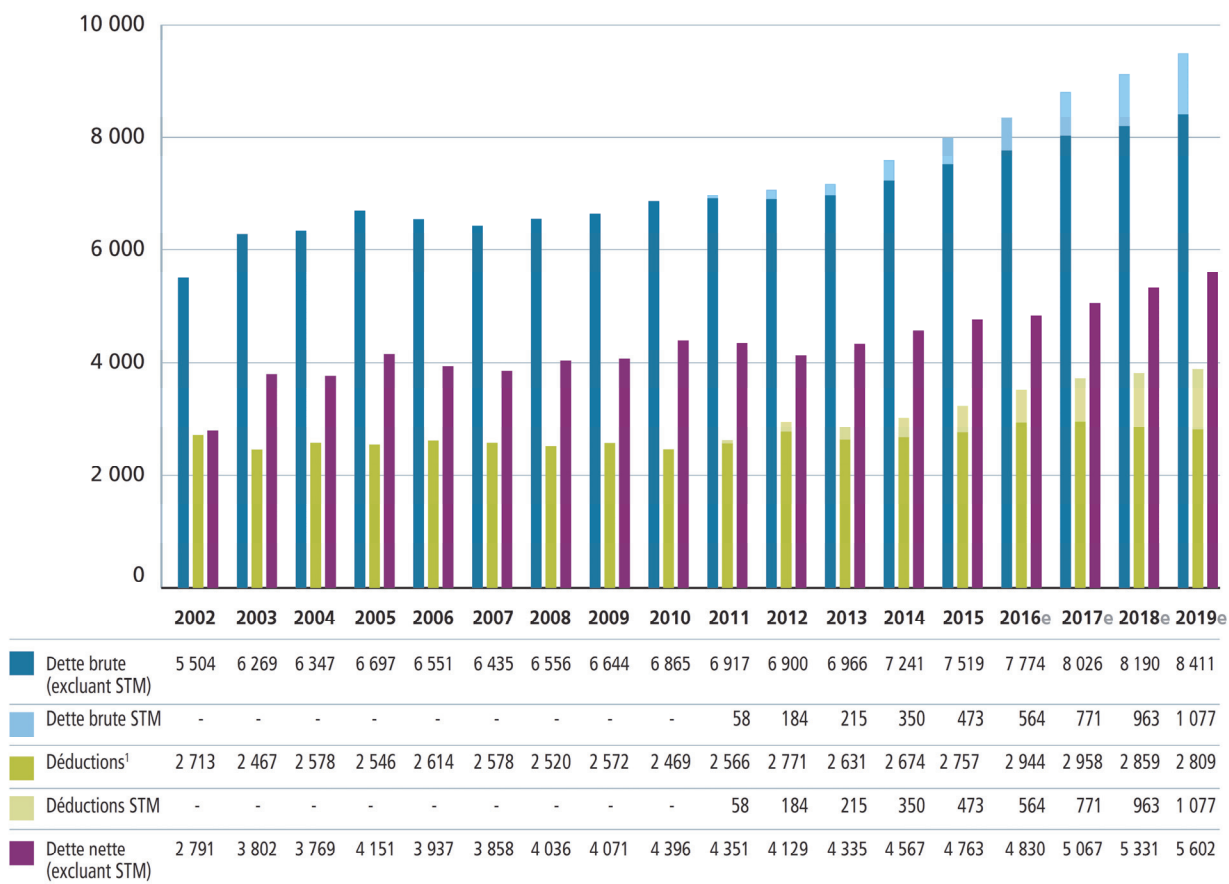
	Comparatif 2016	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
Coût brut de la dette				
Intérêts et autres frais	394 876,3	396 343,4	419 090,9	441 993,7
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	<u>447 402,3</u>	<u>464 897,9</u>	<u>491 532,6</u>	<u>510 938,7</u>
	842 278,6	861 241,3	910 623,5	952 932,4
Affectation au remboursement de la dette	26 114,2	27 156,5	27 611,1	28 805,6
Remboursement de capital par subventions	<u>90 151,0</u>	<u>83 888,7</u>	<u>84 864,8</u>	<u>79 750,2</u>
Coût brut de la dette	<u>958 543,8</u>	<u>972 286,5</u>	<u>1 023 099,4</u>	<u>1 061 488,2</u>
Moins :				
Revenus de placement des fonds d'amortissement	60 814,5	66 956,3	65 807,9	66 736,9
Prime à l'émission – Revenus reportés et d'intérêts	7 176,9	7 409,0	7 409,0	7 231,7
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec				
- pour la portion des intérêts	45 266,8	36 319,5	33 014,6	26 157,6
- pour la portion du capital	<u>90 151,0</u>	<u>83 888,7</u>	<u>84 864,8</u>	<u>79 750,2</u>
	203 409,2	194 573,5	191 096,3	179 876,4
Moins :				
Recouvrement de la Société de transport de Montréal	19 073,0	22 624,7	31 303,6	40 959,4
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	<u>38 430,9</u>	<u>38 605,0</u>	<u>42 514,8</u>	<u>44 110,6</u>
	57 503,9	61 229,7	73 818,4	85 070,0
Coût net de la dette à la charge des contribuables	<u>697 630,7</u>	<u>716 483,3</u>	<u>758 184,7</u>	<u>796 541,8</u>

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE BRUTE ET NETTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe brute et nette, depuis la réorganisation municipale de 2002.

Graphique 11 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2019

(en millions de dollars)



e : estimé

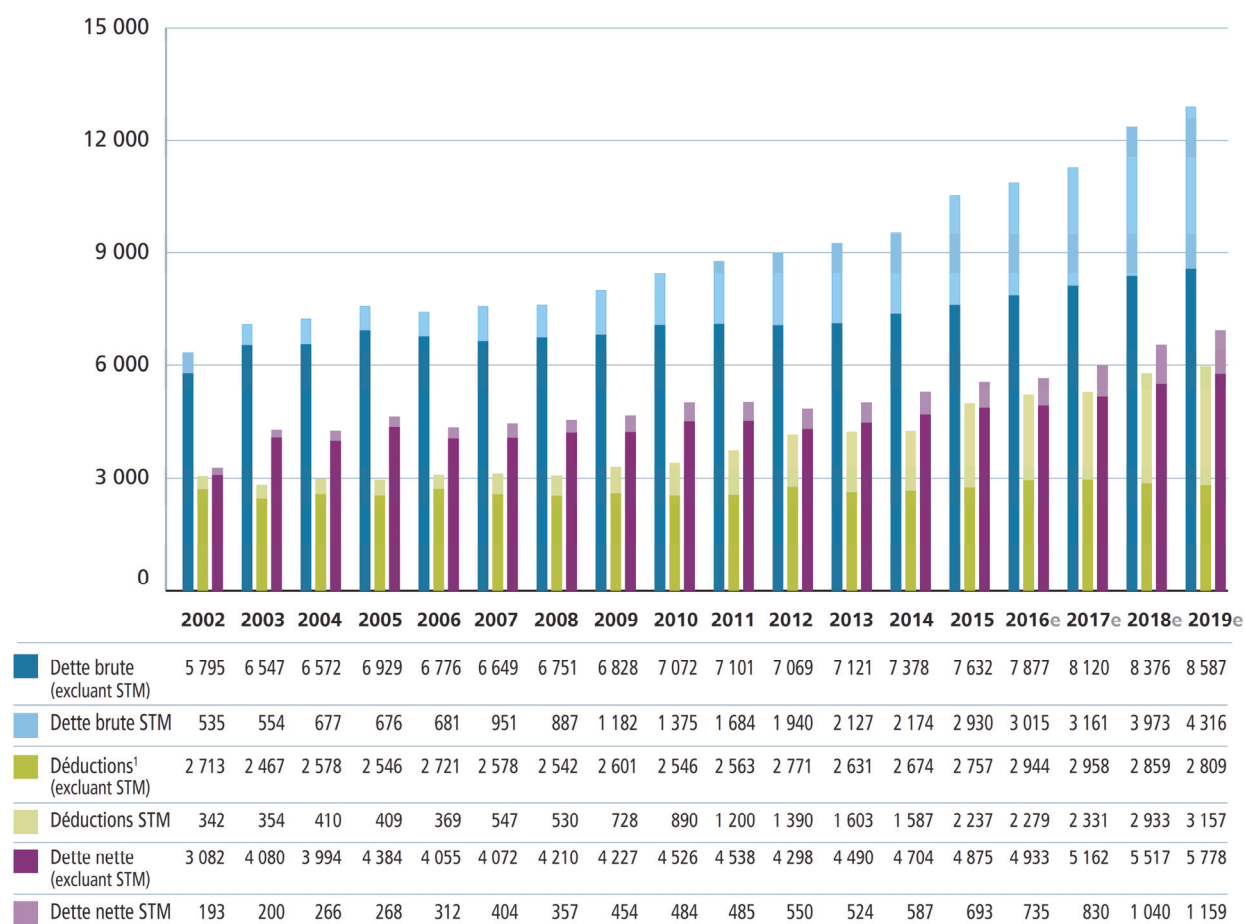
1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE BRUTE ET NETTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée brute et nette de la Ville de Montréal, de 2002 à 2019. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, notamment la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80 et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 12 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2019

(en millions de dollars)



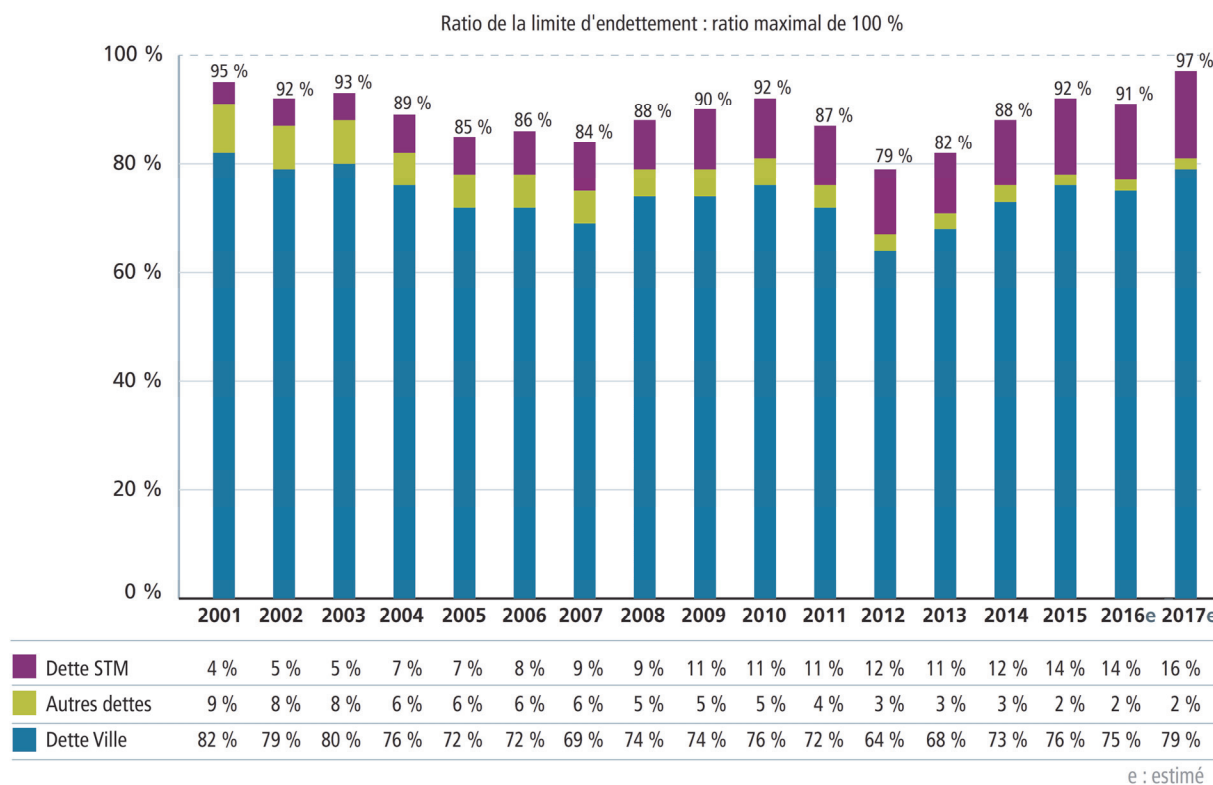
e : estimé

1. Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec, de la STM et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées aux fonds d'amortissement.

RATIO DE LA LIMITE D'ENDETTEMENT

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette en excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus² du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM et la diminution des échéances nettes de la dette pour 2017, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit de 97 %. Cela est attribuable en grande partie à des investissements inférieurs au niveau attendu au cours des dernières années ainsi qu'à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 13 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale) en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2017



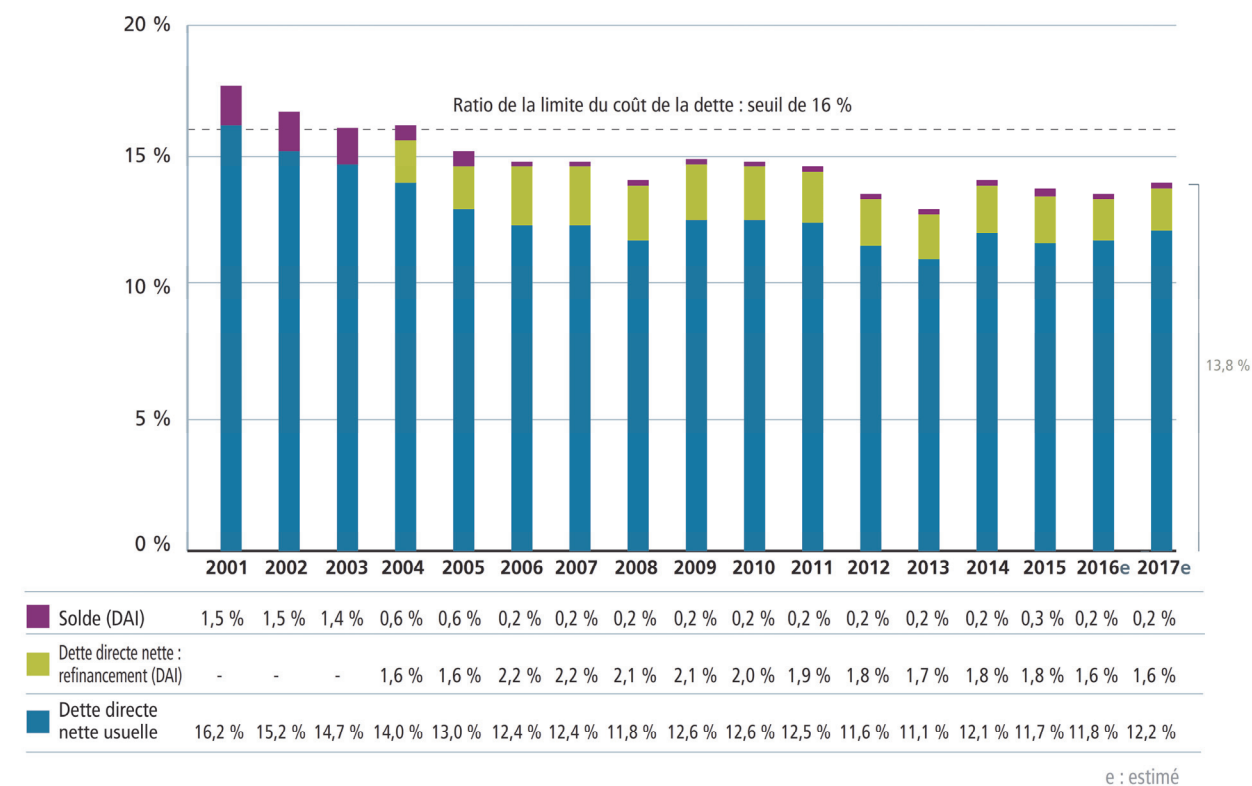
2. La préparation du budget de l'année 2017 n'étant pas encore achevée, les analyses actuelles ont été effectuées sur la base de données estimatives.

RATIO DE LA LIMITE DU COÛT DE LA DETTE

Le graphique suivant présente le coût net³ de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des dépenses de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2017, ce ratio affiche une importante diminution. Selon les prévisions budgétaires non finales⁴, ce ratio n'atteindrait que 12,2 %.

Graphique 14 – Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses, de 2001 à 2017



3. Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

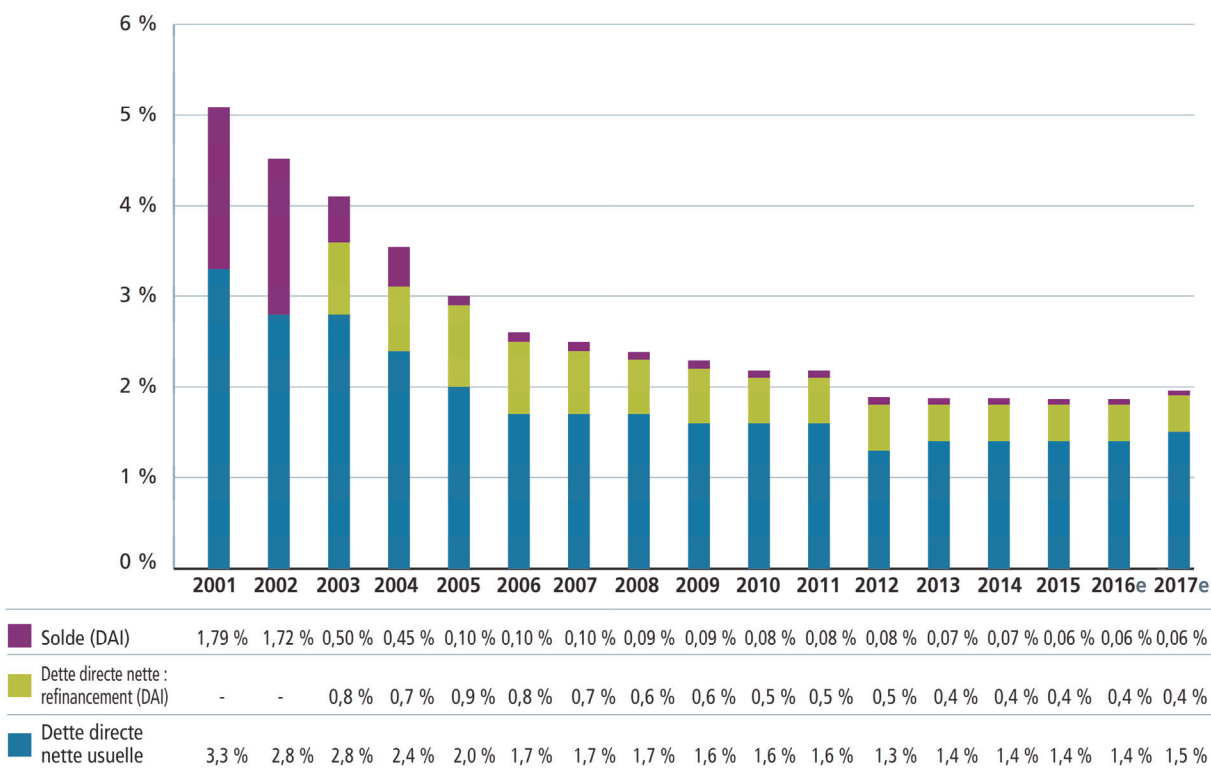
4. La préparation du budget de l'année 2017 n'étant pas encore achevée, les analyses actuelles ont été effectuées sur la base de données estimatives.

LE POIDS DE LA DETTE PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁵. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,5 % en 2017. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,9 % en décembre 2017. Cette réduction est attribuable à quatre facteurs principaux :

- la forte appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal;
- la variation de la valeur du déficit actuariel initial du régime de retraite des cols bleus de l'ancienne Ville de Montréal.

Graphique 15 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2017



e : estimé

5. La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur pondérée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier, afin de refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Détail des investissements par unités d'affaires



INVESTISSEMENTS PAR UNITÉS D'AFFAIRES

Cette section présente les investissements relatifs aux immobilisations par unités d'affaires. Les unités d'affaires sont les arrondissements et les services centraux. Les arrondissements sont responsables des projets d'immobilisations qui touchent les services de proximité. Les services centraux sont responsables des projets d'immobilisations qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière.

Les prochaines pages présentent les sommaires d'acquisitions d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 14 – Investissements par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal

(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonnette	9 606,0	8 542,0	11 545,0	29 693,0	–	29 693,0
Montréal-Nord	7 047,0	8 418,0	7 175,0	22 640,0	–	22 640,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	7 299,0	7 299,0	7 299,0	21 897,0	–	21 897,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0
Saint-Laurent	10 000,0	10 020,0	10 020,0	30 040,0	–	30 040,0
Saint-Léonard	5 940,0	6 440,0	6 940,0	19 320,0	–	19 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0
Verdun	7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0
Ville-Marie	11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0
Total des arrondissements	131 594,0	166 033,0	148 803,0	446 430,0	209 032,0	655 462,0
Services centraux						
Commission des services électriques	51 090,0	59 320,0	47 520,0	157 930,0	–	157 930,0
Concertation des arrondissements	12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0
Culture	51 147,0	79 239,0	76 267,0	206 653,0	166 850,0	373 503,0
Diversité sociale et sports	53 960,0	68 300,0	63 200,0	185 460,0	133 147,0	318 607,0
Eau	483 761,0	588 401,0	604 747,0	1 676 909,0	579 024,0	2 255 933,0
Environnement	32 787,0	43 984,0	107 718,0	184 489,0	237 879,0	422 368,0
Espace pour la vie	18 465,0	29 080,0	28 480,0	76 025,0	20 870,0	96 895,0
Gestion et planification immobilière	168 485,0	168 077,0	168 002,0	504 564,0	169 740,0	674 304,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	88 522,0	89 835,0	120 398,0	298 755,0	163 199,0	461 954,0
Infrastructures, voirie et transports	448 157,0	610 087,0	703 600,0	1 761 844,0	662 056,0	2 423 900,0
Matériel roulant et ateliers	36 771,0	36 881,0	37 031,0	110 683,0	–	110 683,0
Mise en valeur du territoire	84 414,0	96 589,0	97 558,0	278 561,0	321 315,0	599 876,0
Société du parc Jean-Drapeau	50 000,0	74 700,0	30 000,0	154 700,0	–	154 700,0
Technologies de l'information	119 390,0	105 028,0	97 256,0	321 674,0	156 493,0	478 167,0
Total des services centraux	1 699 194,0	2 054 621,0	2 185 877,0	5 939 692,0	2 610 573,0	8 550 265,0
Total des investissements	1 830 788,0	2 220 654,0	2 334 680,0	6 386 122,0	2 819 605,0	9 205 727,0

Tableau 15 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil municipal

(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 606,0	8 542,0	11 545,0	29 693,0	–	29 693,0
Montréal-Nord	7 047,0	8 418,0	7 175,0	22 640,0	–	22 640,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	7 299,0	7 299,0	7 299,0	21 897,0	–	21 897,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0
Saint-Laurent	10 000,0	10 020,0	10 020,0	30 040,0	–	30 040,0
Saint-Léonard	5 940,0	6 440,0	6 940,0	19 320,0	–	19 320,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0
Verdun	7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0
Ville-Marie	11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0
Total des arrondissements	131 594,0	166 033,0	148 803,0	446 430,0	209 032,0	655 462,0
Services centraux						
Commission des services électriques	51 090,0	59 320,0	47 520,0	157 930,0	–	157 930,0
Concertation des arrondissements	12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0
Culture	44 233,0	77 574,0	73 997,0	195 804,0	166 850,0	362 654,0
Diversité sociale et sports	53 960,0	68 300,0	63 200,0	185 460,0	133 147,0	318 607,0
Eau	155 605,0	181 305,0	204 745,0	541 655,0	164,0	541 819,0
Environnement	4 250,0	3 550,0	2 831,0	10 631,0	9 222,0	19 853,0
Espace pour la vie	18 465,0	29 080,0	28 480,0	76 025,0	20 870,0	96 895,0
Gestion et planification immobilière	97 664,0	112 607,0	116 628,0	326 899,0	101 725,0	428 624,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	52 116,0	34 358,0	59 128,0	145 602,0	27 000,0	172 602,0
Infrastructures, voirie et transports	398 204,0	548 952,0	637 340,0	1 584 496,0	337 529,0	1 922 025,0
Matériel roulant et ateliers	20 178,0	20 254,0	20 336,0	60 768,0	–	60 768,0
Mise en valeur du territoire	72 067,0	66 148,0	88 527,0	226 742,0	307 615,0	534 357,0
Technologies de l'information	47 921,0	45 504,0	43 176,0	136 601,0	65 961,0	202 562,0
Total des services centraux	1 027 998,0	1 252 052,0	1 390 008,0	3 670 058,0	1 170 083,0	4 840 141,0
Total des investissements	1 159 592,0	1 418 085,0	1 538 811,0	4 116 488,0	1 379 115,0	5 495 603,0

Tableau 16 – Investissements par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération

(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	6 914,0	1 665,0	2 270,0	10 849,0	–	10 849,0
Eau	328 156,0	407 096,0	400 002,0	1 135 254,0	578 860,0	1 714 114,0
Environnement	28 537,0	40 434,0	104 887,0	173 858,0	228 657,0	402 515,0
Gestion et planification immobilière	70 821,0	55 470,0	51 374,0	177 665,0	68 015,0	245 680,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	36 406,0	55 477,0	61 270,0	153 153,0	136 199,0	289 352,0
Infrastructures, voirie et transports	49 953,0	61 135,0	66 260,0	177 348,0	324 527,0	501 875,0
Matériel roulant et ateliers	16 593,0	16 627,0	16 695,0	49 915,0	–	49 915,0
Mise en valeur du territoire	12 347,0	30 441,0	9 031,0	51 819,0	13 700,0	65 519,0
Société du parc Jean-Drapeau	50 000,0	74 700,0	30 000,0	154 700,0	–	154 700,0
Technologies de l'information	71 469,0	59 524,0	54 080,0	185 073,0	90 532,0	275 605,0
Total des services centraux	671 196,0	802 569,0	795 869,0	2 269 634,0	1 440 490,0	3 710 124,0
Total des investissements	671 196,0	802 569,0	795 869,0	2 269 634,0	1 440 490,0	3 710 124,0

EMPRUNTS À LA CHARGE DES CONTRIBUABLES PAR UNITÉS D'AFFAIRES

La section suivante présente les emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires pour le budget de la Ville de Montréal, le budget municipal et le budget d'agglomération.

Tableau 17 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget de la Ville de Montréal
(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	–	25 362,0
Montréal-Nord	4 214,0	4 214,0	4 214,0	12 642,0	–	12 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	–	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	–	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	–	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0
Verdun	7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0
Ville-Marie	11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0
Total des emprunts des arrondissements	125 729,0	159 341,0	139 851,0	424 921,0	209 032,0	633 953,0
Services centraux						
Commission des services électriques	5 800,0	3 700,0	3 900,0	13 400,0	–	13 400,0
Concertation des arrondissements	12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0
Culture	40 378,0	65 352,0	61 934,0	167 664,0	106 850,0	274 514,0
Diversité sociale et sports	52 380,0	67 828,0	62 735,0	182 943,0	133 147,0	316 090,0
Eau	115 187,0	361 239,0	360 122,0	836 548,0	489 701,0	1 326 249,0
Environnement	31 768,0	40 127,0	66 368,0	138 263,0	149 271,0	287 534,0
Espace pour la vie	17 865,0	28 880,0	26 865,0	73 610,0	15 524,0	89 134,0
Gestion et planification immobilière	163 320,0	161 377,0	148 620,0	473 317,0	169 740,0	643 057,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	83 534,0	85 235,0	116 148,0	284 917,0	163 199,0	448 116,0
Infrastructures, voirie et transports	420 547,0	576 227,0	682 790,0	1 679 564,0	603 936,0	2 283 500,0
Matériel roulant et ateliers	36 771,0	36 881,0	37 031,0	110 683,0	–	110 683,0
Mise en valeur du territoire	72 604,0	90 080,0	93 547,0	256 231,0	319 002,0	575 233,0
Société du parc Jean-Drapeau	30 667,0	59 033,0	30 000,0	119 700,0	–	119 700,0
Technologies de l'information	119 390,0	105 028,0	97 256,0	321 674,0	156 493,0	478 167,0
Total des emprunts des services centraux	1 202 456,0	1 686 087,0	1 791 416,0	4 679 959,0	2 306 863,0	6 986 822,0
Total des emprunts des unités d'affaires	1 328 185,0	1 845 428,0	1 931 267,0	5 104 880,0	2 515 895,0	7 620 775,0
Fonds des immobilisations	307 700,0	387 700,0	467 700,0	1 163 100,0	–	1 163 100,0
Total des emprunts à la charge des contribuables	1 020 485,0	1 457 728,0	1 463 567,0	3 941 780,0	2 515 895,0	6 457 675,0

Tableau 18 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil municipal
(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0
Anjou	5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0
Lachine	3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0
LaSalle	5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	8 454,0	8 454,0	8 454,0	25 362,0	–	25 362,0
Montréal-Nord	4 214,0	4 214,0	4 214,0	12 642,0	–	12 642,0
Outremont	2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0
Pierrefonds-Roxboro	5 799,0	5 799,0	5 799,0	17 397,0	–	17 397,0
Plateau-Mont-Royal	4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0
Rosemont–La Petite-Patrie	8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0
Saint-Laurent	9 620,0	9 620,0	9 620,0	28 860,0	–	28 860,0
Saint-Léonard	5 940,0	5 940,0	5 940,0	17 820,0	–	17 820,0
Sud-Ouest	5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0
Verdun	7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0
Ville-Marie	11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0
Total des emprunts des arrondissements	125 729,0	159 341,0	139 851,0	424 921,0	209 032,0	633 953,0
Services centraux						
Commission des services électriques	5 800,0	3 700,0	3 900,0	13 400,0	–	13 400,0
Concertation des arrondissements	12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0
Culture	33 464,0	63 687,0	59 664,0	156 815,0	106 850,0	263 665,0
Diversité sociale et sports	52 380,0	67 828,0	62 735,0	182 943,0	133 147,0	316 090,0
Eau	33 789,0	153 165,0	82 929,0	269 883,0	164,0	270 047,0
Environnement	3 417,0	2 950,0	2 471,0	8 838,0	9 222,0	18 060,0
Espace pour la vie	17 865,0	28 880,0	26 865,0	73 610,0	15 524,0	89 134,0
Gestion et planification immobilière	92 499,0	105 907,0	97 246,0	295 652,0	101 725,0	397 377,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	52 116,0	34 358,0	59 128,0	145 602,0	27 000,0	172 602,0
Infrastructures, voirie et transports	378 204,0	528 952,0	637 340,0	1 544 496,0	337 529,0	1 882 025,0
Matériel roulant et ateliers	20 178,0	20 254,0	20 336,0	60 768,0	–	60 768,0
Mise en valeur du territoire	61 207,0	59 639,0	84 516,0	205 362,0	305 302,0	510 664,0
Technologies de l'information	47 921,0	45 504,0	43 176,0	136 601,0	65 961,0	202 562,0
Total des emprunts des services centraux	811 085,0	1 119 924,0	1 184 406,0	3 115 415,0	1 102 424,0	4 217 839,0
Total des emprunts des unités d'affaires	936 814,0	1 279 265,0	1 324 257,0	3 540 336,0	1 311 456,0	4 851 792,0
Fonds des immobilisations	205 000,0	257 000,0	309 000,0	771 000,0	–	771 000,0
Total des emprunts à la charge des contribuables	731 814,0	1 022 265,0	1 015 257,0	2 769 336,0	1 311 456,0	4 080 792,0

Tableau 19 – Emprunts à la charge des contribuables découlant des activités d'immobilisations par unités d'affaires – Budget du conseil d'agglomération
(en milliers de dollars)

Unités d'affaires	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Services centraux						
Culture	6 914,0	1 665,0	2 270,0	10 849,0	–	10 849,0
Eau	81 398,0	208 074,0	277 193,0	566 665,0	489 537,0	1 056 202,0
Environnement	28 351,0	37 177,0	63 897,0	129 425,0	140 049,0	269 474,0
Gestion et planification immobilière	70 821,0	55 470,0	51 374,0	177 665,0	68 015,0	245 680,0
Grands parcs, verdissement et mont Royal	31 418,0	50 877,0	57 020,0	139 315,0	136 199,0	275 514,0
Infrastructures, voirie et transports	42 343,0	47 275,0	45 450,0	135 068,0	266 407,0	401 475,0
Matériel roulant et ateliers	16 593,0	16 627,0	16 695,0	49 915,0	–	49 915,0
Mise en valeur du territoire	11 397,0	30 441,0	9 031,0	50 869,0	13 700,0	64 569,0
Société du parc Jean-Drapeau	30 667,0	59 033,0	30 000,0	119 700,0	–	119 700,0
Technologies de l'information	71 469,0	59 524,0	54 080,0	185 073,0	90 532,0	275 605,0
Total des emprunts des services centraux	391 371,0	566 163,0	607 010,0	1 564 544,0	1 204 439,0	2 768 983,0
Fonds des immobilisations	102 700,0	130 700,0	158 700,0	392 100,0	–	392 100,0
Total des emprunts à la charge des contribuables	288 671,0	435 463,0	448 310,0	1 172 444,0	1 204 439,0	2 376 883,0

ARRONDISSEMENTS

Cette section présente le détail des investissements prévus au PTI 2017-2019 pour chaque arrondissement.

Les projets sont également reliés à l'instance responsable : le conseil municipal (M) ou le conseil d'agglomération (A).

Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
30114	Berges de la rivière des Prairies	M	625,0	–	–	625,0	–	625,0
34224	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 000,0	1 000,0	1 500,0	3 500,0	–	3 500,0
40003	Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	M	640,0	1 760,0	2 367,0	4 767,0	–	4 767,0
42301	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	1 045,0	1 303,0	–	2 348,0	–	2 348,0
55733	Programme de réfection routière	M	2 358,0	2 600,0	3 106,0	8 064,0	–	8 064,0
57105	Programme de remplacement de mobilier urbain	M	100,0	60,0	100,0	260,0	–	260,0
66056	Programme de protection des bâtiments	M	1 305,0	350,0	–	1 655,0	–	1 655,0
68056	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	40,0	40,0	40,0	120,0	–	120,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			7 113,0	7 113,0	7 113,0	21 339,0	–	21 339,0

Anjou

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34909	Programme de réaménagement de parcs	M	2 900,0	1 987,0	1 425,0	6 312,0	–	6 312,0
42509	Programme de protection des bâtiments	M	1 557,0	2 228,0	1 840,0	5 625,0	–	5 625,0
55510	Programme de réfection routière et d'infrastructures	M	879,0	1 350,0	2 217,0	4 446,0	–	4 446,0
68209	Place publique	M	120,0	–	–	120,0	–	120,0
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	M	162,0	98,0	181,0	441,0	–	441,0
68709	Programme d'acquisition d'équipements et d'ameublement	M	45,0	–	–	45,0	–	45,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			5 663,0	5 663,0	5 663,0	16 989,0	–	16 989,0

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34227	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 070,0	1 375,0	2 180,0	5 625,0	–	5 625,0
55734	Programme de réfection routière	M	3 200,0	2 505,0	2 450,0	8 155,0	–	8 155,0
55744	Programme de réfections mineures de trottoirs (2012)	M	400,0	200,0	200,0	800,0	–	800,0
55754	Mesures d'apaisement de la circulation – Arrondissement de CDN-NDG	M	100,0	100,0	100,0	300,0	–	300,0
57101	Programme de remplacement de mobilier urbain	M	120,0	100,0	100,0	320,0	–	320,0
67851	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	940,0	2 550,0	1 800,0	5 290,0	–	5 290,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			6 830,0	6 830,0	6 830,0	20 490,0	–	20 490,0

Lachine

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
32517	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 150,0	1 500,0	3 677,0	7 327,0	–	7 327,0
42517	Programme de réfection de bâtiments sportifs et communautaires	M	50,0	–	–	50,0	–	50,0
55717	Programme de réfection routière	M	1 477,0	2 177,0	–	3 654,0	–	3 654,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			3 677,0	3 677,0	3 677,0	11 031,0	–	11 031,0

LaSalle

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34210	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 850,0	4 132,0	4 132,0	11 114,0	–	11 114,0
55700	Programme de réfection routière	M	1 050,0	1 000,0	1 000,0	3 050,0	–	3 050,0
56700	Programme de réfection de bâtiments	M	1 232,0	–	–	1 232,0	–	1 232,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			5 132,0	5 132,0	5 132,0	15 396,0	–	15 396,0

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34506	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 525,0	1 975,0	2 075,0	5 575,0	–	5 575,0
36506	Achat d'équipements sportifs intérieurs	M	50,0	50,0	50,0	150,0	–	150,0
44506	Programme de réfection des bâtiments administratifs	M	600,0	150,0	150,0	900,0	–	900,0
50706	Programme d'apaisement de la circulation	M	75,0	75,0	25,0	175,0	–	175,0
55706	Programme de réfection routière	M	627,0	625,0	575,0	1 827,0	–	1 827,0
68606	Programme de développement informatique	M	50,0	52,0	52,0	154,0	–	154,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			2 927,0	2 927,0	2 927,0	8 781,0	–	8 781,0

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
11055	Construction d'un centre communautaire – HOMA	M	500,0	1 100,0	10 000,0	11 600,0	–	11 600,0
34223	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 547,0	1 623,0	91,0	4 261,0	–	4 261,0
55729	Programme de réfection routière	M	2 518,0	3 299,0	–	5 817,0	–	5 817,0
59055	Programme d'apaisement de la circulation	M	400,0	600,0	–	1 000,0	–	1 000,0
66055	Programme de protection des bâtiments	M	3 525,0	1 500,0	700,0	5 725,0	–	5 725,0
68074	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	–	50,0	–	50,0	–	50,0
68723	Programme d'acquisition de petits équipements	M	116,0	370,0	754,0	1 240,0	–	1 240,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			9 606,0	8 542,0	11 545,0	29 693,0	–	29 693,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			9 606,0	8 542,0	11 545,0	29 693,0	–	29 693,0

Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
25850	Programme de développement – Bureau de projets	M	1 305,0	1 361,0	1 500,0	4 166,0	–	4 166,0
34616	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 004,0	3 567,0	1 325,0	5 896,0	–	5 896,0
42316	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	1 711,0	500,0	500,0	2 711,0	–	2 711,0
55716	Programme de réfection routière	M	1 762,0	2 500,0	2 500,0	6 762,0	–	6 762,0
66016	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 175,0	400,0	1 300,0	2 875,0	–	2 875,0
68078	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	90,0	90,0	50,0	230,0	–	230,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 047,0	8 418,0	7 175,0	22 640,0	–	22 640,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			7 047,0	8 418,0	7 175,0	22 640,0	–	22 640,0

Outremont

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34100	Programme d'amélioration des aires de jeux	M	1 361,0	1 300,0	761,0	3 422,0	–	3 422,0
55705	Programme de réfection routière	M	–	1 200,0	1 700,0	2 900,0	–	2 900,0
66040	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 200,0	–	–	1 200,0	–	1 200,0
68115	Programme d'acquisition de petits équipements	M	–	61,0	100,0	161,0	–	161,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			2 561,0	2 561,0	2 561,0	7 683,0	–	7 683,0

Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
16513	Développement résidentiel – Construction d'infrastructures	M	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0	–	4 500,0
34513	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 807,0	3 799,0	3 799,0	11 405,0	–	11 405,0
55713	Programme de réfection routière	M	802,0	1 000,0	1 000,0	2 802,0	–	2 802,0
66513	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	1 190,0	1 000,0	1 000,0	3 190,0	–	3 190,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 299,0	7 299,0	7 299,0	21 897,0	–	21 897,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			7 299,0	7 299,0	7 299,0	21 897,0	–	21 897,0

Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34222	Programme de réaménagement de parcs	M	200,0	500,0	400,0	1 100,0	–	1 100,0
36031	Aménagement d'une place publique – Terrain Esso	M	–	–	2 000,0	2 000,0	–	2 000,0
42307	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	833,0	890,0	800,0	2 523,0	–	2 523,0
50020	Programme de réaménagement des infrastructures	M	2 162,0	1 805,0	495,0	4 462,0	–	4 462,0
55735	Programme de réfection routière	M	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	–	3 000,0
66180	Programme de protection des bâtiments	M	500,0	500,0	–	1 000,0	–	1 000,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			4 695,0	4 695,0	4 695,0	14 085,0	–	14 085,0

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
30056	Mise en valeur du Vieux-Pointe-aux-Trembles	M	1 045,0	500,0	–	1 545,0	–	1 545,0
30059	Pôle René-Masson – Lieux mixtes	M	–	150,0	9 585,0	9 735,0	19 872,0	29 607,0
32019	Programme d'aménagement de parcs	M	2 250,0	2 665,0	–	4 915,0	–	4 915,0
34019	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	1 200,0	–	–	1 200,0	–	1 200,0
34126	Programme de réaménagement des terrains de soccer et de tennis	M	2 135,0	3 375,0	–	5 510,0	–	5 510,0
34219	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	200,0	500,0	–	700,0	–	700,0
35001	Programme d'acquisition de mobilier urbain	M	150,0	230,0	20,0	400,0	–	400,0
40010	Programme de dotation d'installations sportives	M	450,0	–	–	450,0	–	450,0
42202	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	3 050,0	2 950,0	1 100,0	7 100,0	–	7 100,0
55731	Programme de réfection routière	M	1 400,0	1 335,0	1 000,0	3 735,0	–	3 735,0
55892	Programme de réaménagement de rues	M	700,0	900,0	900,0	2 500,0	–	2 500,0
66178	Programme de protection des cours de services	M	100,0	100,0	100,0	300,0	–	300,0
66519	Programme de protection des bâtiments	M	25,0	–	–	25,0	–	25,0
68073	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	25,0	25,0	25,0	75,0	–	75,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			12 730,0	12 730,0	12 730,0	38 190,0	19 872,0	58 062,0

Rosemont–La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
28002	Programme de réfection et de réaménagement des rues commerciales	M	600,0	–	–	600,0	–	600,0
32025	Aménagement de nouveaux parcs locaux	M	–	75,0	–	75,0	–	75,0
34025	Programme d'amélioration des installations sportives extérieures	M	1 305,0	415,0	475,0	2 195,0	–	2 195,0
34225	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	3 623,0	2 009,0	2 980,0	8 612,0	–	8 612,0
40005	Programme de dotation d'installations sportives, communautaires et culturelles	M	131,0	796,0	940,0	1 867,0	–	1 867,0
42303	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	–	1 244,0	1 394,0	2 638,0	–	2 638,0
55732	Programme de réfection routière	M	2 836,0	2 836,0	2 836,0	8 508,0	–	8 508,0
67852	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	M	345,0	1 465,0	215,0	2 025,0	–	2 025,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			8 840,0	8 840,0	8 840,0	26 520,0	–	26 520,0

Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
11615	Développement résidentiel – Projet Bois-Franc	M	2 911,0	696,0	90,0	3 697,0	–	3 697,0
11616	Développement résidentiel – Nouveau Saint-Laurent – Challenger Ouest	M	–	–	120,0	120,0	–	120,0
11617	Développement de nouveaux parcs et espaces verts dans les secteurs résidentiels et industriels	M	525,0	975,0	1 180,0	2 680,0	–	2 680,0
30086	Construction d'une bibliothèque	M	200,0	–	–	200,0	–	200,0
30087	Construction de pataugeoires et de jeux d'eau et réfection de chalets et de piscines	M	125,0	801,0	2 130,0	3 056,0	–	3 056,0
30089	Programme de protection des bâtiments administratifs	M	382,0	4 348,0	1 100,0	5 830,0	–	5 830,0
32515	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	1 442,0	610,0	400,0	2 452,0	–	2 452,0
42212	Programme de protection des bâtiments sportifs, des centres de loisirs et communautaires	M	2 410,0	190,0	1 600,0	4 200,0	–	4 200,0
44715	Programme de remplacement de mobilier d'éclairage	M	500,0	900,0	400,0	1 800,0	–	1 800,0
55714	Programme de réfection routière	M	1 100,0	1 100,0	2 600,0	4 800,0	–	4 800,0
55721	Mesures découlant du Plan de transport – Arrondissement de Saint-Laurent	M	230,0	300,0	300,0	830,0	–	830,0
68001	Acquisition d'équipements – Arrondissement de Saint-Laurent	M	75,0	–	–	75,0	–	75,0
68086	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	100,0	100,0	100,0	300,0	–	300,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			10 000,0	10 020,0	10 020,0	30 040,0	–	30 040,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			10 000,0	10 020,0	10 020,0	30 040,0	–	30 040,0

Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34614	Programme d'amélioration des aires de jeux	M	1 150,0	580,0	500,0	2 230,0	–	2 230,0
42514	Programme de protection des centres de loisirs, communautaires et administratifs	M	2 045,0	2 985,0	2 300,0	7 330,0	–	7 330,0
55718	Programme de réfection routière	M	2 745,0	2 875,0	4 140,0	9 760,0	–	9 760,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 940,0	6 440,0	6 940,0	19 320,0	–	19 320,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			5 940,0	6 440,0	6 940,0	19 320,0	–	19 320,0

Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34221	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	2 389,0	1 825,0	1 750,0	5 964,0	–	5 964,0
42312	Programme de mise aux normes des arénas au complexe Gadbois	M	275,0	900,0	1 850,0	3 025,0	–	3 025,0
55736	Programme de réfection routière	M	2 430,0	2 030,0	2 000,0	6 460,0	–	6 460,0
57023	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	M	140,0	104,0	104,0	348,0	–	348,0
67853	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments – Arrondissement du Sud-Ouest	M	475,0	854,0	–	1 329,0	–	1 329,0
68053	Programme de gestion de la désuétude informatique	M	41,0	41,0	50,0	132,0	–	132,0
68721	Programme d'acquisition de mobilier urbain	M	50,0	50,0	50,0	150,0	–	150,0
68730	Programme d'acquisition d'équipements 2017-2019	M	39,0	35,0	35,0	109,0	–	109,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			5 839,0	5 839,0	5 839,0	17 517,0	–	17 517,0

Verdun

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34512	Programme d'amélioration des aires de jeux et des places publiques	M	225,0	1 645,0	1 815,0	3 685,0	–	3 685,0
42512	Auditorium de Verdun – Remplacement du système de réfrigération et reconstruction	M	4 112,0	–	–	4 112,0	–	4 112,0
42612	Programme de réfection des centres de loisirs et communautaires	M	203,0	–	–	203,0	–	203,0
42812	Aménagement d'un centre aquatique	M	400,0	2 093,0	1 047,0	3 540,0	–	3 540,0
44512	Lieu de diffusion culturelle – Édifice Guy-Gagnon	M	900,0	–	–	900,0	–	900,0
55719	Programme de réfection routière	M	1 700,0	2 450,0	2 500,0	6 650,0	–	6 650,0
69212	Natatorium	M	20,0	20,0	–	40,0	–	40,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			7 560,0	6 208,0	5 362,0	19 130,0	–	19 130,0

Ville-Marie

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34220	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	4 260,0	3 000,0	3 900,0	11 160,0	–	11 160,0
55737	Programme de réfection routière	M	460,0	730,0	990,0	2 180,0	–	2 180,0
57022	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	M	100,0	100,0	200,0	400,0	–	400,0
66553	Programme de protection des bâtiments	M	770,0	1 760,0	500,0	3 030,0	–	3 030,0
68030	Quartier des gares	M	2 770,0	21 103,0	15 835,0	39 708,0	109 160,0	148 868,0
68031	PPU – Quartier latin	M	1 038,0	8 819,0	3 127,0	12 984,0	80 000,0	92 984,0
68032	Programme d'installation de toilettes publiques	M	1 200,0	1 200,0	–	2 400,0	–	2 400,0
68065	Quartier chinois – Aménagement du domaine public – Ville-Marie	M	228,0	2 831,0	2 922,0	5 981,0	–	5 981,0
68066	Place Jacques-Cartier	M	328,0	6 575,0	–	6 903,0	–	6 903,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			11 154,0	46 118,0	27 474,0	84 746,0	189 160,0	273 906,0

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
34226	Programme de réaménagement de parcs anciens	M	500,0	1 000,0	1 000,0	2 500,0	–	2 500,0
42305	Programme de protection des bâtiments	M	2 931,0	3 231,0	3 231,0	9 393,0	–	9 393,0
55730	Programme de réfection routière	M	3 550,0	2 750,0	2 750,0	9 050,0	–	9 050,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			6 981,0	6 981,0	6 981,0	20 943,0	–	20 943,0

SERVICES CENTRAUX

Commission des services électriques de Montréal

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
69097	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	M	45 290,0	55 620,0	43 620,0	144 530,0	–	144 530,0
69900	Conversion – Enfouissement des fils	M	2 900,0	2 400,0	1 600,0	6 900,0	–	6 900,0
69903	Enfouissement des réseaux câblés sur 7,8 km – Ajustement de 10 km à l'entente 83-89	M	2 900,0	1 300,0	2 300,0	6 500,0	–	6 500,0
Total des programmes			51 090,0	59 320,0	47 520,0	157 930,0	–	157 930,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			51 090,0	59 320,0	47 520,0	157 930,0	–	157 930,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			51 090,0	59 320,0	47 520,0	157 930,0	–	157 930,0

Concertation des arrondissements

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
76002	Programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de neiges usées	M	4 300,0	4 200,0	4 100,0	12 600,0	–	12 600,0
76011	Programme pilote Quartier intégré (QI)	M	900,0	900,0	–	1 800,0	–	1 800,0
Total des programmes			5 200,0	5 100,0	4 100,0	14 400,0	–	14 400,0
Projets								
76010	Activités destinées aux arrondissements pour le 375 ^e anniversaire de Montréal	M	7 045,0	–	–	7 045,0	–	7 045,0
Total des projets			7 045,0	–	–	7 045,0	–	7 045,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			12 245,0	5 100,0	4 100,0	21 445,0	–	21 445,0

Culture

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
36180	Renouvellement et mise aux normes d'expositions permanentes	M	200,0	450,0	450,0	1 100,0	–	1 100,0
36206	Installation de nouvelles œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	M	655,0	500,0	500,0	1 655,0	–	1 655,0
		A	2 560,0	1 665,0	2 170,0	6 395,0	–	6 395,0
36615	Aménagement des bibliothèques pour accueillir la technologie RFID – Programme RAC	M	7 650,0	12 700,0	12 800,0	33 150,0	–	33 150,0
38120	Acquisition et valorisation d'équipements culturels	M	6 587,0	9 593,0	14 337,0	30 517,0	–	30 517,0
39601	Restauration d'œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations	M	255,0	380,0	400,0	1 035,0	–	1 035,0
		A	125,0	–	100,0	225,0	–	225,0
Total des programmes			18 032,0	25 288,0	30 757,0	74 077,0	–	74 077,0
Projets								
35010	Quartier des spectacles – Projets complémentaires	M	443,0	444,0	305,0	1 192,0	–	1 192,0
35011	Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts	M	2 646,0	5 737,0	2 090,0	10 473,0	350,0	10 823,0
35013	QDS – Mobilier urbain à l'usage des festivals et partie est – Réaménagement du domaine public	M	200,0	500,0	500,0	1 200,0	–	1 200,0
35014	Quartier des spectacles – Réaménagement du secteur de la Place des Arts et îlot Clark	M	3 400,0	24 570,0	20 065,0	48 035,0	–	48 035,0
35016	Réaménagement de la rue De Bleury dans le Quartier des spectacles	M	400,0	3 000,0	650,0	4 050,0	–	4 050,0
36170	Pointe-à-Callière – Renouvellement des expositions	M	2 000,0	3 200,0	1 900,0	7 100,0	–	7 100,0
36176	Pointe-à-Callière – Projet d'expansion – Legs du 375 ^e – Phase 2	M	2 797,0	–	–	2 797,0	–	2 797,0
36177	Pointe-à-Callière – Projet d'expansion – Phase 3	M	4 000,0	2 000,0	–	6 000,0	16 500,0	22 500,0
36190	Formule E - Aménagement du circuit	A	4 229,0	–	–	4 229,0	–	4 229,0
36610	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques	M	13 000,0	14 500,0	20 000,0	47 500,0	150 000,0	197 500,0
Total des projets			33 115,0	53 951,0	45 510,0	132 576,0	166 850,0	299 426,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			44 233,0	77 574,0	73 997,0	195 804,0	166 850,0	362 654,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			6 914,0	1 665,0	2 270,0	10 849,0	–	10 849,0
Total des investissements			51 147,0	79 239,0	76 267,0	206 653,0	166 850,0	373 503,0

Diversité sociale et sports

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
38330	Programme pour la mise aux normes des équipements sportifs à vocation supralocale	M	3 500,0	5 000,0	2 500,0	11 000,0	–	11 000,0
38345	Programme d'aménagement des glaces extérieures	M	300,0	3 500,0	3 500,0	7 300,0	–	7 300,0
38375	Programme des plateaux sportifs extérieurs	M	1 000,0	4 000,0	4 000,0	9 000,0	–	9 000,0
38380	Programme de mise aux normes – Équipements aquatiques	M	4 500,0	5 000,0	5 000,0	14 500,0	–	14 500,0
38385	Programme de réfection des terrains de balle	M	8 400,0	4 500,0	5 000,0	17 900,0	–	17 900,0
38395	Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU)	M	2 400,0	2 500,0	2 500,0	7 400,0	–	7 400,0
Total des programmes			20 100,0	24 500,0	22 500,0	67 100,0	–	67 100,0
Projets								
38340	Projets de construction – Équipements aquatiques sportifs	M	6 000,0	10 000,0	10 000,0	26 000,0	64 000,0	90 000,0
38360	Programme des arénas	M	26 000,0	30 000,0	30 000,0	86 000,0	55 147,0	141 147,0
38370	Projets de développement d'installations sportives	M	1 860,0	3 800,0	700,0	6 360,0	14 000,0	20 360,0
Total des projets			33 860,0	43 800,0	40 700,0	118 360,0	133 147,0	251 507,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			53 960,0	68 300,0	63 200,0	185 460,0	133 147,0	318 607,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			53 960,0	68 300,0	63 200,0	185 460,0	133 147,0	318 607,0

Eau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
17100	Renouvellement du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout	M	155 605,0	181 305,0	204 745,0	541 655,0	–	541 655,0
53010	Collecteurs d'égouts	A	4 300,0	19 800,0	39 800,0	63 900,0	–	63 900,0
56088	Conduites primaires d'aqueduc	A	22 000,0	35 000,0	47 000,0	104 000,0	–	104 000,0
56096	Réhabilitation des chambres de vannes et composantes	A	2 053,0	2 254,0	2 255,0	6 562,0	–	6 562,0
56527	Ouvrages de rétention – Plan directeur	A	10,0	15 510,0	49 310,0	64 830,0	–	64 830,0
56528	Intercepteurs	A	9 605,0	9 328,0	8 360,0	27 293,0	–	27 293,0
56529	Station d'épuration des eaux usées	A	11 920,0	10 520,0	14 740,0	37 180,0	–	37 180,0
58026	Investissements – Diverses usines	A	8 021,0	9 061,0	9 552,0	26 634,0	–	26 634,0
58027	Réhabilitation des réservoirs et des stations de pompage	A	4 139,0	5 162,0	5 525,0	14 826,0	–	14 826,0
Total des programmes			217 653,0	287 940,0	381 287,0	886 880,0	–	886 880,0
Projets								
50015	Mesure de la consommation d'eau	M	–	–	–	–	164,0	164,0
		A	4 638,0	3 967,0	4 390,0	12 995,0	7 552,0	20 547,0
53031	Ouvrage de rétention Rockfield	A	11 000,0	10 000,0	9 000,0	30 000,0	–	30 000,0
53032	Ouvrage de rétention William	A	3 775,0	3 925,0	15 900,0	23 600,0	–	23 600,0
53033	Ouvrage de rétention Leduc	A	1 000,0	3 900,0	27 400,0	32 300,0	45 240,0	77 540,0
53034	Ouvrage de rétention Lavigne	A	7 000,0	9 000,0	12 500,0	28 500,0	–	28 500,0
56030	Bouclage de l'est – Conduites primaires	A	30 725,0	1 300,0	–	32 025,0	–	32 025,0
56032	Chambres de compteurs – Réseau primaire	A	700,0	700,0	700,0	2 100,0	3 600,0	5 700,0
56034	Protection de la source d'alimentation de l'usine Atwater	A	33 000,0	26 000,0	14 000,0	73 000,0	–	73 000,0
56530	Désinfection – Ozone	A	82 968,0	142 391,0	25 410,0	250 769,0	–	250 769,0
56800	Optimisation des réseaux	A	8 429,0	7 996,0	7 962,0	24 387,0	54 378,0	78 765,0
58013	Modernisation – Usine Des Bailleurs	A	10 605,0	5 513,0	10 522,0	26 640,0	39 115,0	65 755,0
58038	Modernisation – Usine Atwater	A	14 018,0	15 647,0	17 676,0	47 341,0	29 840,0	77 181,0
58039	Modernisation – Usine Dorval	A	700,0	1 000,0	2 400,0	4 100,0	40 100,0	44 200,0
58040	Modernisation – Usine Lachine	A	1 116,0	1 618,0	7 471,0	10 205,0	51 948,0	62 153,0
58052	Modernisation – Usine Pierrefonds	A	1 601,0	2 707,0	11 264,0	15 572,0	16 320,0	31 892,0
58053	Modernisation – Usine Pointe-Claire	A	87,0	1 528,0	958,0	2 573,0	33 353,0	35 926,0

Eau (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
58055	Construction nouveau bâtiment – Usine Atwater	A	17 200,0	15 120,0	2 200,0	34 520,0	–	34 520,0
58080	Réservoir et station de pompage – Rosemont	A	9 826,0	11 537,0	37 548,0	58 911,0	64 752,0	123 663,0
58081	Réservoir et station de pompage – Dollard-Des Ormeaux	A	350,0	550,0	3 500,0	4 400,0	15 000,0	19 400,0
58083	Modernisation du réservoir McTavish	A	1 551,0	2 800,0	2 609,0	6 960,0	177 662,0	184 622,0
66530	Désinfection – Production d'oxygène	A	12 239,0	26 684,0	–	38 923,0	–	38 923,0
66531	Construction – Sous-station électrique	A	13 580,0	6 578,0	10 050,0	30 208,0	–	30 208,0
Total des projets			266 108,0	300 461,0	223 460,0	790 029,0	579 024,0	1 369 053,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			155 605,0	181 305,0	204 745,0	541 655,0	164,0	541 819,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			328 156,0	407 096,0	400 002,0	1 135 254,0	578 860,0	1 714 114,0
Total des investissements			483 761,0	588 401,0	604 747,0	1 676 909,0	579 024,0	2 255 933,0

Environnement

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
50013	Protection et réfection de bâtiments – Environnement	A	100,0	100,0	100,0	300,0	–	300,0
50031	Acquisition et installation d'équipements informatiques et électroniques	A	250,0	250,0	250,0	750,0	–	750,0
55555	Mise aux normes, protection et réfection des écocentres	A	100,0	100,0	100,0	300,0	–	300,0
Total des programmes			450,0	450,0	450,0	1 350,0	–	1 350,0
Projets								
50010	Centre de compostage Saint-Laurent	A	389,0	3 850,0	24 397,0	28 636,0	30 113,0	58 749,0
50012	Outils de collecte des matières recyclables	M	750,0	750,0	750,0	2 250,0	2 222,0	4 472,0
50030	Outils de collecte des ordures ménagères hors foyer et autres	M	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	7 000,0	10 000,0
50041	Outils de collecte des matières organiques	M	2 500,0	1 800,0	1 081,0	5 381,0	–	5 381,0
51111	Centre de compostage de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	A	389,0	2 863,0	17 834,0	21 086,0	22 071,0	43 157,0
51212	Centre de biométhanisation – Phase 2	A	6 058,0	5 745,0	5 748,0	17 551,0	79 070,0	96 621,0
51313	Centre de biométhanisation de Montréal-Est	A	2 422,0	4 650,0	29 900,0	36 972,0	36 782,0	73 754,0
51414	Centre pilote de prétraitement de Montréal-Est	A	2 471,0	1 235,0	5 839,0	9 545,0	6 775,0	16 320,0
51515	Conception et construction d'écocentres	A	3 549,0	3 095,0	16 679,0	23 323,0	53 846,0	77 169,0
55222	Centre de tri des matières recyclables	A	12 809,0	18 546,0	4 040,0	35 395,0	–	35 395,0
Total des projets			32 337,0	43 534,0	107 268,0	183 139,0	237 879,0	421 018,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			4 250,0	3 550,0	2 831,0	10 631,0	9 222,0	19 853,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			28 537,0	40 434,0	104 887,0	173 858,0	228 657,0	402 515,0
Total des investissements			32 787,0	43 984,0	107 718,0	184 489,0	237 879,0	422 368,0

Espace pour la vie
(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
37000	Programme de maintien – Biodôme	M	3 000,0	1 500,0	1 550,0	6 050,0	–	6 050,0
37003	Programme de maintien – Planétarium Rio Tinto Alcan	M	150,0	650,0	1 600,0	2 400,0	–	2 400,0
37005	Programme de maintien – Jardin botanique	M	10 995,0	9 300,0	8 625,0	28 920,0	–	28 920,0
37011	Espace pour la vie – Programmes communs de maintien d'actifs	M	660,0	550,0	2 900,0	4 110,0	–	4 110,0
Total des programmes			14 805,0	12 000,0	14 675,0	41 480,0	–	41 480,0
Projets								
37007	Migration du Biodôme	M	1 550,0	13 170,0	3 275,0	17 995,0	–	17 995,0
37008	Métamorphose de l'Insectarium	M	1 710,0	3 000,0	6 000,0	10 710,0	11 370,0	22 080,0
37012	Parcours phytotechnologique	M	400,0	910,0	4 530,0	5 840,0	9 500,0	15 340,0
Total des projets			3 660,0	17 080,0	13 805,0	34 545,0	20 870,0	55 415,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			18 465,0	29 080,0	28 480,0	76 025,0	20 870,0	96 895,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			–	–	–	–	–	–
Total des investissements			18 465,0	29 080,0	28 480,0	76 025,0	20 870,0	96 895,0

Gestion et planification immobilière

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
20000	Programme de services professionnels externes en gestion de projets	M	5 000,0	5 000,0	5 000,0	15 000,0	–	15 000,0
30910	Programme d'amélioration locative des immeubles administratifs	M	4 400,0	3 730,0	900,0	9 030,0	–	9 030,0
		A	4 400,0	3 730,0	1 000,0	9 130,0	–	9 130,0
38009	Programme de protection des bâtiments culturels	M	7 600,0	7 800,0	9 000,0	24 400,0	–	24 400,0
		A	400,0	600,0	400,0	1 400,0	–	1 400,0
40302	Acquisition stratégique de terrains et bâtiments et régularisation de titres de propriété	M	11 000,0	4 800,0	4 800,0	20 600,0	–	20 600,0
		A	1 000,0	200,0	200,0	1 400,0	–	1 400,0
40305	Acquisition de terrains à des fins de logements sociaux	A	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	–	3 000,0
42211	Programme de réfection des bâtiments dans les grands parcs	M	5 400,0	2 000,0	2 800,0	10 200,0	–	10 200,0
		A	600,0	1 000,0	1 200,0	2 800,0	–	2 800,0
42290	Programme de rénovation du complexe sportif Claude-Robillard	M	1 005,0	997,0	3 502,0	5 504,0	–	5 504,0
42306	Programme de protection des bâtiments sportifs	M	2 300,0	1 000,0	1 000,0	4 300,0	–	4 300,0
64020	Programme de développement – Immeubles du SPVM	A	5 500,0	4 900,0	3 600,0	14 000,0	–	14 000,0
64021	Programme de protection – Immeubles du SPVM	A	7 000,0	7 000,0	10 000,0	24 000,0	–	24 000,0
64023	Programme de rénovation des bâtiments du SIM	A	17 000,0	15 720,0	16 000,0	48 720,0	–	48 720,0
66025	Programme de réfection des toitures et des enveloppes	M	1 500,0	5 000,0	7 000,0	13 500,0	–	13 500,0
66030	Programme de protection de bâtiments administratifs et commerciaux	M	4 000,0	1 000,0	1 000,0	6 000,0	–	6 000,0
		A	–	3 000,0	3 000,0	6 000,0	–	6 000,0
66033	Programme de protection des immeubles de compétence locale	M	6 500,0	7 900,0	9 150,0	23 550,0	–	23 550,0
66050	Programme de mise à niveau des systèmes	M	750,0	500,0	500,0	1 750,0	–	1 750,0
		A	750,0	500,0	500,0	1 750,0	–	1 750,0
66130	Programme d'accessibilité universelle	M	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	–	9 000,0
66169	Programme de développement durable dans les édifices municipaux	M	2 281,0	750,0	2 700,0	5 731,0	–	5 731,0
		A	219,0	250,0	300,0	769,0	–	769,0
66190	Programme des cours de services	M	19 168,0	43 280,0	45 800,0	108 248,0	–	108 248,0
		A	12 732,0	1 220,0	–	13 952,0	–	13 952,0

Gestion et planification immobilière (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes (suite)								
66460	Programme de protection des bâtiments industriels	M	3 000,0	1 500,0	–	4 500,0	–	4 500,0
		A	3 000,0	1 500,0	–	4 500,0	–	4 500,0
Total des programmes			130 505,0	128 877,0	133 352,0	392 734,0	–	392 734,0
Projets								
66034	Rénovation de l'hôtel de ville	M	6 500,0	6 000,0	10 700,0	23 200,0	54 000,0	77 200,0
		A	1 500,0	4 000,0	2 000,0	7 500,0	1 375,0	8 875,0
66260	Projet de développement – Construction d'un centre de services animaliers	M	12 000,0	16 500,0	6 250,0	34 750,0	–	34 750,0
66280	Centre municipal de services	M	1 000,0	950,0	2 750,0	4 700,0	43 825,0	48 525,0
		A	1 000,0	1 050,0	2 950,0	5 000,0	48 275,0	53 275,0
66300	Projet CSST-SIM – Captation des gaz à la source dans les casernes	A	4 600,0	3 000,0	3 000,0	10 600,0	2 765,0	13 365,0
66670	Rénovation du bâtiment de la cour municipale	M	1 260,0	900,0	776,0	2 936,0	3 900,0	6 836,0
		A	10 120,0	6 800,0	6 224,0	23 144,0	15 600,0	38 744,0
Total des projets			37 980,0	39 200,0	34 650,0	111 830,0	169 740,0	281 570,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			97 664,0	112 607,0	116 628,0	326 899,0	101 725,0	428 624,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			70 821,0	55 470,0	51 374,0	177 665,0	68 015,0	245 680,0
Total des investissements			168 485,0	168 077,0	168 002,0	504 564,0	169 740,0	674 304,0

Grands parcs, verdissement et mont Royal

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
32300	Programme d'acquisition de milieux naturels	M	2 000,0	2 000,0	2 000,0	6 000,0	–	6 000,0
		A	6 000,0	6 000,0	6 000,0	18 000,0	–	18 000,0
34250	Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal	A	9 300,0	9 200,0	8 500,0	27 000,0	–	27 000,0
34300	Réaménagement du réseau des grands parcs	M	10 026,0	9 440,0	13 978,0	33 444,0	–	33 444,0
		A	9 000,0	12 560,0	10 122,0	31 682,0	–	31 682,0
34700	Plan de la forêt urbaine	M	14 000,0	14 000,0	14 000,0	42 000,0	–	42 000,0
		A	1 500,0	1 500,0	1 500,0	4 500,0	–	4 500,0
Total des programmes			51 826,0	54 700,0	56 100,0	162 626,0	–	162 626,0
Projets								
32125	Legs du 375 ^e – Aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel	A	7 872,0	–	–	7 872,0	–	7 872,0
32130	CESM – Aménagement des blocs 2, 3 et 4	A	1 336,0	24 217,0	35 148,0	60 701,0	132 199,0	192 900,0
34306	Pôle d'accueil du parc Angrignon – Ferme et agriculture urbaine	M	1 000,0	1 268,0	7 500,0	9 768,0	10 000,0	19 768,0
34307	Mise en valeur du square Viger	M	7 000,0	1 000,0	16 000,0	24 000,0	17 000,0	41 000,0
34312	Plan de l'eau – Acquisitions et aménagements	M	5 000,0	6 000,0	5 000,0	16 000,0	–	16 000,0
		A	1 000,0	2 000,0	–	3 000,0	4 000,0	7 000,0
34400	Legs du 375 ^e – Escalles découvertes	A	398,0	–	–	398,0	–	398,0
34720	Réalisation d'un toit vert sur un édifice municipal	M	650,0	650,0	650,0	1 950,0	–	1 950,0
36400	Legs du 375 ^e – Promenade urbaine Fleuve-Montagne	M	12 440,0	–	–	12 440,0	–	12 440,0
Total des projets			36 696,0	35 135,0	64 298,0	136 129,0	163 199,0	299 328,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			52 116,0	34 358,0	59 128,0	145 602,0	27 000,0	172 602,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			36 406,0	55 477,0	61 270,0	153 153,0	136 199,0	289 352,0
Total des investissements			88 522,0	89 835,0	120 398,0	298 755,0	163 199,0	461 954,0

Infrastructures, voirie et transports

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
45000	Développement du réseau cyclable	A	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	–	45 000,0
45008	Bureau de projet MPB et MPV	A	1 585,0	1 630,0	1 700,0	4 915,0	–	4 915,0
46000	Programme de réfection des structures routières	M	14 600,0	16 500,0	16 500,0	47 600,0	–	47 600,0
		A	1 000,0	1 500,0	1 500,0	4 000,0	–	4 000,0
46006	Programme de réfection des structures routières, en collaboration avec le ministère des Transports	M	8 500,0	11 000,0	10 000,0	29 500,0	–	29 500,0
		A	1 500,0	–	–	1 500,0	–	1 500,0
46104	Acquisition de terrains	M	4 200,0	4 200,0	4 200,0	12 600,0	–	12 600,0
54100	Programme d'implantation de systèmes de transport utilisant les nouvelles technologies	M	2 600,0	2 500,0	2 500,0	7 600,0	–	7 600,0
55845	Programme de réfection d'artères	M	71 750,0	88 000,0	98 000,0	257 750,0	–	257 750,0
55855	Programme de réfection des rues locales	M	65 000,0	70 000,0	75 000,0	210 000,0	–	210 000,0
55856	Programme complémentaire de planage-revêtement – Artériel	M	99 000,0	99 000,0	108 000,0	306 000,0	–	306 000,0
55857	Programme complémentaire de planage-revêtement – Local	M	30 400,0	36 000,0	43 000,0	109 400,0	–	109 400,0
55859	Programme de maintien des infrastructures routières	M	10 000,0	10 000,0	10 000,0	30 000,0	–	30 000,0
55861	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement – Artériel	M	15 900,0	28 000,0	40 000,0	83 900,0	–	83 900,0
55862	Programme de réhabilitation de chaussées par planage-revêtement – Local	M	–	12 000,0	22 000,0	34 000,0	–	34 000,0
58002	Programme d'acquisition de mobilier d'éclairage	M	11 500,0	11 500,0	13 500,0	36 500,0	–	36 500,0
59002	Feux de circulation et équipements de gestion de la circulation	M	11 750,0	13 250,0	7 125,0	32 125,0	–	32 125,0
59009	Programme de réaménagement géométrique du réseau artériel	M	8 000,0	10 400,0	18 000,0	36 400,0	–	36 400,0
75100	Acquisition et installation de bornes de recharge pour véhicules électriques	M	2 350,0	2 950,0	2 950,0	8 250,0	–	8 250,0
Total des programmes			374 635,0	433 430,0	488 975,0	1 297 040,0	–	1 297 040,0
Projets								
28038	Réaménagement – Van Horne, entre Pratt et du Parc	M	–	4 000,0	6 000,0	10 000,0	3 000,0	13 000,0
28039	Réaménagement – Jean-Talon, entre Viau et Langelier	M	–	5 000,0	5 500,0	10 500,0	–	10 500,0
28040	Développement et optimisation du système de vélo en libre-service BIXI	M	2 700,0	800,0	4 000,0	7 500,0	–	7 500,0
39710	Complexe Turcot	A	730,0	11 105,0	15 060,0	26 895,0	61 127,0	88 022,0
39860	Réaménagement de la rue Sherbrooke-Est – Tronçon 1B	A	500,0	7 000,0	7 500,0	15 000,0	–	15 000,0
40501	Havre de Montréal – Réaménagement de l'autoroute Bonaventure	A	16 202,0	–	–	16 202,0	–	16 202,0
40504	Réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance	M	500,0	2 600,0	12 300,0	15 400,0	12 300,0	27 700,0

Infrastructures, voirie et transports (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
46101	Remplacement du pont Jacques-Bizard	M	500,0	18 000,0	20 000,0	38 500,0	61 060,0	99 560,0
46102	Mur antibruit – Autoroute 15 – Place l'Acadie et Henri-Bourassa	M	4 000,0	–	–	4 000,0	–	4 000,0
54101	Jalonnement dynamique des stationnements	M	2 500,0	3 750,0	–	6 250,0	–	6 250,0
54102	Gestion des corridors intégrés	M	1 000,0	2 500,0	1 500,0	5 000,0	9 000,0	14 000,0
54104	Système de gestion des données de la circulation routière (SGDCR)	M	500,0	500,0	2 000,0	3 000,0	–	3 000,0
59020	Amélioration de la circulation piétonnière	M	1 500,0	2 500,0	2 500,0	6 500,0	15 000,0	21 500,0
59025	Réaménagement – Secteur A-25, entre Sherbrooke et Notre-Dame	A	9 325,0	–	–	9 325,0	–	9 325,0
59026	Réaménagement – Secteur Papineau, entre Crémazie et de Louvain	M	4 251,0	–	–	4 251,0	–	4 251,0
59027	Prolongement de l'avenue Souigny et du boulevard de l'Assomption – Nouvel accès au port	A	500,0	9 400,0	10 000,0	19 900,0	29 900,0	49 800,0
59028	Mise à niveau de l'éclairage des rues	M	1 500,0	10 000,0	17 500,0	29 000,0	75 975,0	104 975,0
59029	Sécurisation des passages inférieurs du réseau artériel	M	9 000,0	–	–	9 000,0	–	9 000,0
59060	Programme Montréal à pied (IMAP)	M	850,0	–	–	850,0	–	850,0
59064	Réaménagement – Rue Jarry Est, entre Saint-Denis et Rousselot	M	500,0	9 250,0	6 000,0	15 750,0	5 085,0	20 835,0
59065	Réaménagement – Laurier Ouest, entre du Parc et Côte-Sainte-Catherine	M	5 250,0	–	–	5 250,0	–	5 250,0
59066	Réaménagement – Laurentien-Lachapelle, entre le pont Lachapelle et le boulevard Keller	M	500,0	13 100,0	8 100,0	21 700,0	14 800,0	36 500,0
59068	Réaménagement – Saint-Denis, entre Sherbrooke et Saint-Grégoire	M	–	–	500,0	500,0	10 000,0	10 500,0
59069	Réaménagement de 4 intersections du côté est du mont Royal	M	–	400,0	–	400,0	–	400,0
75001	Lien Cavendish-Cavendish – Chantier 18	A	–	13 500,0	11 000,0	24 500,0	220 500,0	245 000,0
75002	Amélioration des infrastructures d'accès à l'aéroport Montréal-Trudeau	A	3 111,0	–	–	3 111,0	–	3 111,0
75006	Réalisation du train de l'Est – Maurice-Duplessis	M	1 825,0	–	–	1 825,0	–	1 825,0
75007	Reconstruction du boulevard Pie-IX pour SRB – Portion Ville	M	1 500,0	9 860,0	22 150,0	33 510,0	51 645,0	85 155,0
75015	Réaménagement – Rue Sainte-Catherine Ouest – Phase 1 : De Bleury à Mansfield et square Phillips	M	2 103,0	34 967,0	35 235,0	72 305,0	58 559,0	130 864,0
75018	Réaménagement du carrefour Pie-IX-Sherbrooke	M	1 175,0	–	–	1 175,0	–	1 175,0
75020	Réaménagement – Rue Saint-Hubert	M	500,0	10 375,0	14 875,0	25 750,0	–	25 750,0
75040	Corridor nouveau pont Champlain – Accompagnement d'Infrastructure Canada –	M	500,0	6 050,0	8 405,0	14 955,0	21 105,0	36 060,0

Infrastructures, voirie et transports (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
75050	REM – Accompagnement de la Caisse de dépôt et placement du Québec – Travaux incidents et travaux Ville anticipés	A	500,0	2 000,0	4 500,0	7 000,0	13 000,0	20 000,0
Total des projets			73 522,0	176 657,0	214 625,0	464 804,0	662 056,0	1 126 860,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			398 204,0	548 952,0	637 340,0	1 584 496,0	337 529,0	1 922 025,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			49 953,0	61 135,0	66 260,0	177 348,0	324 527,0	501 875,0
Total des investissements			448 157,0	610 087,0	703 600,0	1 761 844,0	662 056,0	2 423 900,0

Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
68102	Programme de remplacement de véhicules – Ville	M	19 812,0	20 010,0	20 092,0	59 914,0	–	59 914,0
		A	16 209,0	16 371,0	16 439,0	49 019,0	–	49 019,0
68103	Programme de remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés	M	366,0	244,0	244,0	854,0	–	854,0
		A	384,0	256,0	256,0	896,0	–	896,0
Total des programmes			36 771,0	36 881,0	37 031,0	110 683,0	–	110 683,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			20 178,0	20 254,0	20 336,0	60 768,0	–	60 768,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			16 593,0	16 627,0	16 695,0	49 915,0	–	49 915,0
Total des investissements			36 771,0	36 881,0	37 031,0	110 683,0	–	110 683,0

Mise en valeur du territoire

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
36300	Mise en valeur des immeubles patrimoniaux municipaux	M	1 900,0	–	–	1 900,0	–	1 900,0
		A	1 900,0	–	–	1 900,0	–	1 900,0
40130	Programme d'investissements nécessaires au développement immobilier	M	3 000,0	3 000,0	3 000,0	9 000,0	–	9 000,0
48007	Développement du logement social et communautaire – Infrastructures	A	1 132,0	1 921,0	1 656,0	4 709,0	–	4 709,0
Total des programmes			7 932,0	4 921,0	4 656,0	17 509,0	–	17 509,0
Projets								
36200	Aménagement du domaine public – Vieux-Montréal	A	1 000,0	16 700,0	3 700,0	21 400,0	4 100,0	25 500,0
36201	Réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada	A	1 165,0	10 820,0	3 675,0	15 660,0	9 600,0	25 260,0
36207	Réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville	A	6 150,0	–	–	6 150,0	–	6 150,0
36209	Plan lumière	A	1 000,0	1 000,0	–	2 000,0	–	2 000,0
36211	Réaménagement de la rue de la Commune	M	358,0	8 417,0	10 149,0	18 924,0	39 721,0	58 645,0
36213	Mise en valeur de la cité administrative	M	–	4 750,0	13 500,0	18 250,0	6 515,0	24 765,0
39001	Campus Outremont – Infrastructures et aménagement	M	13 966,0	13 290,0	22 202,0	49 458,0	65 706,0	115 164,0
39003	Développement des abords du Campus Outremont	M	2 400,0	–	–	2 400,0	13 958,0	16 358,0
39705	Travaux d'infrastructures – CUSM, site Glen	M	–	–	375,0	375,0	4 625,0	5 000,0
39751	CHUM – Infrastructures 50-50	M	1 206,0	–	–	1 206,0	–	1 206,0
40134	District Griffin – phase 1 et promenade Smith	M	14 263,0	1 912,0	3 000,0	19 175,0	36 318,0	55 493,0
40136	Bassins du Nouveau Havre – Infrastructures et aménagement	M	1 492,0	3 573,0	357,0	5 422,0	1 298,0	6 720,0
40139	PPU Griffintown	M	13 277,0	5 136,0	10 934,0	29 347,0	84 440,0	113 787,0
40146	Réaménagement et infrastructures – Site de Faubourg Contrecoeur	M	2 222,0	2 040,0	872,0	5 134,0	–	5 134,0
40150	Saint-Viateur Est – Revitalisation du secteur	M	225,0	1 242,0	2 000,0	3 467,0	4 800,0	8 267,0
40153	Le Triangle	M	7 758,0	10 865,0	9 088,0	27 711,0	10 949,0	38 660,0
40170	Requalification des abords de l'autoroute Ville-Marie	M	–	2 923,0	4 050,0	6 973,0	29 285,0	36 258,0
40176	Acquisitions stratégiques dans les secteurs de planification	M	10 000,0	9 000,0	9 000,0	28 000,0	10 000,0	38 000,0
Total des projets			76 482,0	91 668,0	92 902,0	261 052,0	321 315,0	582 367,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			72 067,0	66 148,0	88 527,0	226 742,0	307 615,0	534 357,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			12 347,0	30 441,0	9 031,0	51 819,0	13 700,0	65 519,0
Total des investissements			84 414,0	96 589,0	97 558,0	278 561,0	321 315,0	599 876,0

Société du parc Jean-Drapeau

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Programmes								
43010	Programme de protection de l'actif immobilisé – Parc Jean-Drapeau	A	15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	–	45 000,0
Total des programmes			15 000,0	15 000,0	15 000,0	45 000,0	–	45 000,0
Projets								
43011	Legs du 375 ^e – Projet des legs (PAMV) – Parc Jean-Drapeau	A	30 000,0	37 000,0	–	67 000,0	–	67 000,0
43013	Grand Prix du Canada – Amélioration des infrastructures	A	–	17 700,0	12 000,0	29 700,0	–	29 700,0
43014	Hélène-de-Champlain – Phase II	A	2 000,0	5 000,0	3 000,0	10 000,0	–	10 000,0
43015	Pavillon du Canada – Phase I	A	3 000,0	–	–	3 000,0	–	3 000,0
Total des projets			35 000,0	59 700,0	15 000,0	109 700,0	–	109 700,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			–	–	–	–	–	–
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			50 000,0	74 700,0	30 000,0	154 700,0	–	154 700,0
Total des investissements			50 000,0	74 700,0	30 000,0	154 700,0	–	154 700,0

Technologies de l'information

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets								
9000	Chantier d'amélioration du réseau logistique et de la gestion des stocks	M	1 294,0	1 272,0	1 318,0	3 884,0	810,0	4 694,0
		A	1 357,0	1 335,0	1 383,0	4 075,0	850,0	4 925,0
28020	Système de gestion des projets d'immobilisations	M	342,0	97,0	–	439,0	–	439,0
		A	358,0	101,0	–	459,0	–	459,0
54444	Développement et mise en œuvres des applications informatiques de la gestion des matières résiduelles	A	140,0	220,0	180,0	540,0	–	540,0
60006	Investissements – Ville intelligente et numérique	M	830,0	732,0	488,0	2 050,0	–	2 050,0
		A	870,0	768,0	512,0	2 150,0	–	2 150,0
60090	Plateforme de gestion de projets et de portefeuilles TI	M	732,0	244,0	–	976,0	–	976,0
		A	768,0	256,0	–	1 024,0	–	1 024,0
60110	Programme de sécurité et de continuité TI	M	927,0	1 025,0	1 097,0	3 049,0	1 977,0	5 026,0
		A	973,0	1 075,0	1 151,0	3 199,0	2 075,0	5 274,0
61000	Modernisation des services TI	M	–	586,0	683,0	1 269,0	1 780,0	3 049,0
		A	–	614,0	717,0	1 331,0	1 868,0	3 199,0
68008	SERAM – Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal	A	26 739,0	12 421,0	4 555,0	43 715,0	–	43 715,0
68088	Approvisionnement III	M	1 464,0	1 025,0	441,0	2 930,0	–	2 930,0
		A	1 536,0	1 075,0	462,0	3 073,0	–	3 073,0
68092	Migration du système intégré Montréal (SIMON)	M	927,0	171,0	–	1 098,0	–	1 098,0
		A	973,0	179,0	–	1 152,0	–	1 152,0
68111	Modernisation des télécommunications	M	3 029,0	3 225,0	3 685,0	9 939,0	22 917,0	32 856,0
		A	3 178,0	3 383,0	3 866,0	10 427,0	24 044,0	34 471,0
68122	Gestion des services aux utilisateurs	M	146,0	–	–	146,0	–	146,0
		A	154,0	–	–	154,0	–	154,0
68145	Outil de suivi et de contrôle des inventaires du matériel roulant	M	49,0	49,0	–	98,0	–	98,0
		A	51,0	51,0	–	102,0	–	102,0
68255	Gestion des identités	M	683,0	732,0	586,0	2 001,0	–	2 001,0
		A	717,0	768,0	614,0	2 099,0	–	2 099,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
68272	Cadenassage et SIGI mobile (système intégré de gestion des immeubles)	M	177,0	–	–	177,0	–	177,0
		A	185,0	–	–	185,0	–	185,0
68275	Modernisation des TI des systèmes des immeubles	M	130,0	400,0	710,0	1 240,0	–	1 240,0
68305	Modernisation des opérations policières	A	1 400,0	1 900,0	2 400,0	5 700,0	3 600,0	9 300,0
68420	Modernisation des systèmes de soutien aux opérations et à la prévention du SIM	A	350,0	600,0	950,0	1 900,0	–	1 900,0
69205	Modernisation de la plateforme géomatique	M	342,0	634,0	976,0	1 952,0	–	1 952,0
		A	358,0	666,0	1 024,0	2 048,0	–	2 048,0
70015	Système de relève des compteurs d'eau	M	85,0	–	–	85,0	–	85,0
		A	90,0	–	–	90,0	–	90,0
70025	Cour municipale numérique	A	1 400,0	2 800,0	2 800,0	7 000,0	2 400,0	9 400,0
70060	Système de gestion des structures routières (ponts et tunnels)	M	300,0	–	–	300,0	–	300,0
70150	Remplacement du portail web de la Ville	M	1 562,0	1 537,0	1 059,0	4 158,0	–	4 158,0
		A	1 638,0	1 613,0	1 111,0	4 362,0	–	4 362,0
70170	Modernisation des applications de la gestion durable de l'eau	M	150,0	450,0	100,0	700,0	–	700,0
70175	Infrastructures et outils TI – Gestion de l'eau	A	1 000,0	1 000,0	1 000,0	3 000,0	785,0	3 785,0
70190	Présence numérique – Fondation	M	1 854,0	1 610,0	1 645,0	5 109,0	–	5 109,0
		A	1 946,0	1 690,0	1 726,0	5 362,0	–	5 362,0
70250	Refonte des systèmes de gestion du processus décisionnel	M	634,0	390,0	390,0	1 414,0	468,0	1 882,0
		A	666,0	410,0	410,0	1 486,0	490,0	1 976,0
70500	Bureau de demain	M	1 318,0	878,0	366,0	2 562,0	–	2 562,0
		A	1 382,0	922,0	384,0	2 688,0	–	2 688,0
70540	Intelligence d'affaires – Infrastructure et outils	M	1 171,0	1 220,0	488,0	2 879,0	–	2 879,0
		A	1 229,0	1 280,0	512,0	3 021,0	–	3 021,0
70550	Gestion des règlements municipaux	M	1 400,0	1 400,0	446,0	3 246,0	–	3 246,0
70620	Numérisation des microfilms – Archives de Montréal	M	256,0	150,0	–	406,0	–	406,0
70750	Intelligence d'affaires – Finances	M	390,0	220,0	–	610,0	–	610,0
		A	410,0	230,0	–	640,0	–	640,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
70850	Indicateurs de gestion institutionnels (gestion par activités)	M	171,0	244,0	439,0	854,0	122,0	976,0
		A	179,0	256,0	461,0	896,0	128,0	1 024,0
70900	Gestion des capacités des serveurs	M	830,0	634,0	586,0	2 050,0	–	2 050,0
		A	870,0	666,0	615,0	2 151,0	–	2 151,0
71050	Modernisation des TI des projets du Service de la concertation des arrondissements	M	1 600,0	700,0	700,0	3 000,0	–	3 000,0
71350	Gestionnaire électronique de documents	M	537,0	1 269,0	1 241,0	3 047,0	–	3 047,0
		A	563,0	1 331,0	1 303,0	3 197,0	–	3 197,0
71550	Système de gestion des actifs municipaux	M	2 900,0	3 300,0	5 800,0	12 000,0	4 344,0	16 344,0
71650	Amélioration des processus en évaluation foncière	A	1 300,0	2 100,0	1 600,0	5 000,0	–	5 000,0
71750	Refonte du système de gestion de la qualité de l'air et de l'eau (GAE)	A	700,0	900,0	525,0	2 125,0	–	2 125,0
71800	Modernisation des dossiers d'évaluation – Module de collecte de données économiques et d'évaluation des immeubles à revenus	A	286,0	–	–	286,0	–	286,0
72050	Système intégré de répartition Montréal	A	1 700,0	3 200,0	6 500,0	11 400,0	19 100,0	30 500,0
72080	Mise à niveau et modernisation des systèmes de répartition des interventions d'urgence	A	2 800,0	2 900,0	1 114,0	6 814,0	–	6 814,0
72501	Robot de tri – Bibliothèques	M	–	600,0	200,0	800,0	–	800,0
72515	Système de gestion des loisirs municipaux	M	1 100,0	924,0	–	2 024,0	–	2 024,0
72660	Réforme des services d'accueil – Espace pour la vie	M	1 500,0	500,0	–	2 000,0	–	2 000,0
72710	Inspection des actifs de mobilier urbain	M	200,0	200,0	–	400,0	–	400,0
72730	Refonte des systèmes opérationnels de la culture, des sports et autres	M	300,0	–	–	300,0	–	300,0
73000	Recettes et encaissements	M	1 241,0	–	–	1 241,0	–	1 241,0
		A	1 303,0	–	–	1 303,0	–	1 303,0
73100	Système budgétaire	M	195,0	244,0	2 830,0	3 269,0	7 562,0	10 831,0
		A	205,0	256,0	2 970,0	3 431,0	7 933,0	11 364,0
74250	Système de gestion des ressources humaines	M	2 001,0	3 074,0	3 221,0	8 296,0	12 289,0	20 585,0
		A	2 099,0	3 226,0	3 379,0	8 704,0	12 893,0	21 597,0
74550	Système de taxation	M	3 270,0	3 318,0	3 367,0	9 955,0	2 733,0	12 688,0
		A	3 430,0	3 482,0	3 533,0	10 445,0	2 867,0	13 312,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
74561	Gestion de l'évolution bureautique	M	1 659,0	1 854,0	1 952,0	5 465,0	1 828,0	7 293,0
		A	1 741,0	1 946,0	2 048,0	5 735,0	1 917,0	7 652,0
74650	Harmonisation des applications Oracle	M	195,0	–	–	195,0	–	195,0
		A	205,0	–	–	205,0	–	205,0
74830	Tableaux de bord pour le déneigement	M	600,0	600,0	475,0	1 675,0	–	1 675,0
74840	Gestion des parcours génériques (suivi véhiculaire)	M	1 700,0	1 500,0	362,0	3 562,0	–	3 562,0
74850	Renseignement	A	1 200,0	500,0	–	1 700,0	–	1 700,0
74860	Géo-Trafic	M	350,0	–	–	350,0	–	350,0
74870	Gestion des interventions en arrondissement	M	450,0	400,0	150,0	1 000,0	–	1 000,0
74910	Paiement en ligne	M	300,0	550,0	–	850,0	–	850,0
74925	Assistant à la gestion des interventions dans les rues (AGIR)	M	1 800,0	2 400,0	2 100,0	6 300,0	–	6 300,0
74950	Réforme TI des régimes de retraite	M	293,0	122,0	122,0	537,0	372,0	909,0
		A	307,0	128,0	128,0	563,0	391,0	954,0
74990	Infrastructures TI des projets en transport	M	700,0	1 100,0	1 200,0	3 000,0	–	3 000,0
75400	Tableaux de bord – Subventions à la propriété	M	500,0	200,0	–	700,0	–	700,0
75420	Plan d'action en salubrité – Module inspection	M	150,0	–	–	150,0	–	150,0
75511	Montréal 511	M	200,0	200,0	–	400,0	–	400,0
75550	Système de gestion des végétaux	M	400,0	400,0	–	800,0	–	800,0
78010	Mise en place du Wi-Fi à l'échelle de la ville	M	390,0	488,0	537,0	1 415,0	488,0	1 903,0
		A	410,0	512,0	563,0	1 485,0	512,0	1 997,0
78021	Mise en place du centre d'opération réseau et du laboratoire d'interopérabilité et de conformité	M	488,0	488,0	537,0	1 513,0	683,0	2 196,0
		A	512,0	512,0	563,0	1 587,0	717,0	2 304,0
78032	Communications numériques	M	537,0	537,0	488,0	1 562,0	1 415,0	2 977,0
		A	563,0	563,0	512,0	1 638,0	1 485,0	3 123,0
78043	Capacité, performance, outils et automatisation du réseau de télécommunications	M	586,0	830,0	1 220,0	2 636,0	3 465,0	6 101,0
		A	614,0	870,0	1 280,0	2 764,0	3 635,0	6 399,0

Technologies de l'information (suite)

(en milliers de dollars)

N°	Programmes – Projets	M-A	2017	2018	2019	Total 2017-2019	Ultérieur	Total
Projets (suite)								
78054	Robustesse du réseau de télécommunications	M	586,0	781,0	1 171,0	2 538,0	2 708,0	5 246,0
		A	614,0	819,0	1 229,0	2 662,0	2 842,0	5 504,0
Total des projets			119 390,0	105 028,0	97 256,0	321 674,0	156 493,0	478 167,0
Total – Budget du conseil municipal (M)			47 921,0	45 504,0	43 176,0	136 601,0	65 961,0	202 562,0
Total – Budget du conseil d'agglomération (A)			71 469,0	59 524,0	54 080,0	185 073,0	90 532,0	275 605,0
Total des investissements			119 390,0	105 028,0	97 256,0	321 674,0	156 493,0	478 167,0

Annexes



GLOSSAIRE

Acquisitions d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux dépenses d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Affectation

Poste qui réfère aux montants provenant des excédents accumulés et des réserves financières ou fonds réservés et qui permettent de financer certaines charges de fonctionnement de l'exercice courant. Ce poste réfère également aux montants affectés au renflouement des réserves financières et des fonds réservés ainsi qu'au financement des acquisitions d'immobilisations prévues au PTI.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes incluses sur l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux nommés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des municipalités plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation, plus proche des citoyens, qui a été instituée pour préserver les particularités locales, ainsi que pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements considérés comme autant d'unités d'affaires.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Contribution des promoteurs

La contribution des promoteurs représente la participation financière des promoteurs à des projets d'immobilisations.

Dépense d'investissement

Dépense comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Développement

À l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement relié à l'ajout ou à l'agrandissement d'installations, à l'augmentation du nombre d'équipements, à l'ajout d'infrastructures routières et souterraines ainsi qu'à l'acquisition et à l'aménagement de nouveaux parcs.

Dettes

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dettes brutes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dettes nettes

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et par d'autres tiers et organismes.

Écocentre

Infrastructure aménagée pour le dépôt des matières recyclables et réutilisables. L'écocentre sert également de lieu communautaire où les citoyens peuvent obtenir de l'information et participer à des activités éducatives ou autres touchant l'environnement.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Emprunt remboursé par les activités commerciales

Ce type d'emprunt, lié aux travaux de la Commission des services électriques de Montréal, est remboursé à même le produit des activités commerciales de cette dernière. Ce mode de financement relève exclusivement du budget du conseil municipal.

Emprunt à la charge des contribuables

Ce type d'emprunt est celui dont la charge financière revient en totalité aux contribuables.

La charge financière des projets de la Ville comporte deux volets :

- les projets d'immobilisations des arrondissements sont payés, dans leur très grande partie, par les contribuables montréalais qui habitent les arrondissements où sont réalisés les projets relevant de la compétence du conseil municipal;
- les projets d'immobilisations de compétence centrale sont soit à la charge des contribuables de l'agglomération si les projets relèvent de la compétence de l'agglomération, soit à la charge des contribuables montréalais si les projets sont de compétence municipale.

Financement (mode de, source de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement au comptant, etc.).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital ou une contribution au fond d'amortissement sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonctions municipales

Système uniformisé de classification des activités municipales qui s'applique à tous les organismes municipaux et qui est défini dans le Manuel de la présentation de l'information financière municipale. Les fonctions sont regroupées sous les thèmes suivants : administration générale; sécurité publique; transport; hygiène du milieu; santé et bien-être; aménagement, urbanisme et développement; loisirs et culture; frais de financement.

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- leur durée économique s'étend au-delà d'un exercice;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;

- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (amélioration des)

Dépense faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les dépenses courantes d'entretien et de réparation.

Immobilisations (charge d')

Coûts d'acquisition ou d'amélioration de biens corporels.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement du matériel, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur du matériel ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter une avarie ou une panne.

Organisme paramunicipal

Entité à but non lucratif qui est dotée, dans les conditions prévues par la loi, d'une personnalité juridique et qui entretient des liens d'affaires avec la Ville.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'éléments d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

-
- la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);
 - la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux) majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
 - la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
 - la valeur des terrains vacants.

Programme

Un programme consiste en un regroupement de projets de même nature et gérés de manière coordonnée, répondant à une stratégie spécifique pour l'atteinte de bénéfices et objectifs communs, dans un contexte d'optimisation des ressources (financières, humaines, etc.) et d'une capacité de réalisation uniforme et soutenue.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissements que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet

Un projet se définit comme un ensemble d'activités non récurrentes, entreprises afin de répondre à un besoin défini dans les délais fixés. Il est destiné à atteindre des objectifs spécifiques sur un certain laps de temps, dans une zone géographique déterminée ou non et moyennant un budget déterminé.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même prévu au PTI et financé par l'emprunt à long terme (ex. : achat de bacs de recyclage, de matériel informatique, d'armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Protection

À l'intérieur du Programme triennal d'immobilisations, objectif d'investissement lié à la conservation, à la restauration, à la réhabilitation et à l'entretien des éléments de l'actif.

Proximité (compétence par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire et social, culture, loisirs, parcs d'arrondissement et voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt est requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil d'arrondissement, le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et, parfois, des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsque l'emprunt sera émis, les charges fiscales seront alors imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court, soit la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les dépenses d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés et reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Les revenus de transferts représentent des actifs monétaires ou des immobilisations corporelles reçus d'un gouvernement et pour lesquels le gouvernement cédant :

- ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'une opération d'achat ou de vente;
- ne prévoit pas être remboursé ultérieurement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un prêt;
- ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les dépenses de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité municipale, terme qui désigne un arrondissement ou un service central.

Vie utile (durée de)

Période estimative au cours de laquelle un bien est censé servir à la Ville de Montréal.

IDIOMES

TERRITOIRES

Agglomération de Montréal

Le territoire des 16 villes constituant l'île de Montréal ou (tout simplement) l'île de Montréal.

Municipalité locale

- Les municipalités locales n'ont pas toutes les mêmes désignations : le même terme désigne aussi bien une ville, une municipalité, un village, une paroisse ou un canton (source : MAMOT).
- La municipalité locale est administrée par un conseil municipal (source : MAMOT).

Ville centrale (ou Ville centre)

- La Ville de Montréal, en relation avec les autres municipalités locales de l'agglomération de Montréal.
- La Ville centrale exerce les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal et les compétences locales sur le territoire de la Ville de Montréal, au moyen d'une instance officielle, selon le cas : le conseil d'agglomération, le conseil municipal ou le conseil d'arrondissement.

Villes reconstituées

- Les 15 territoires de l'île de Montréal qui ont retrouvé leur statut de municipalité au 1^{er} janvier 2006, excluant le territoire de la ville résiduaire.
- Les villes reconstituées sont responsables des services locaux (aussi appelés services de proximité) sur leur territoire respectif.

Villes liées

Les 16 municipalités constituant le territoire de l'île de Montréal (soit les 15 villes reconstituées et Montréal) siégeant au conseil d'agglomération de Montréal.

COMPÉTENCES ET SERVICES RENDUS

Compétences d'agglomération

Le conseil d'agglomération ou le comité exécutif exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal par la Ville centrale, c'est-à-dire la Ville de Montréal.

Services d'agglomération

L'ensemble des services communs fournis par la Ville de Montréal aux résidents de l'île de Montréal.

Compétences locales

- Le conseil municipal de chaque ville de l'île de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services locaux offerts sur le territoire de sa municipalité.
- Les responsabilités exercées par les municipalités locales sont aussi appelées *services de proximité*.
- Dans le cas de de Montréal, la *Charte de la Ville de Montréal* prévoit que ces compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement. Celles-ci sont donc :
 - soit des compétences locales gérées par les arrondissements;
 - soit des compétences locales gérées par le conseil municipal.

INSTANCES OFFICIELLES

Conseil d'agglomération

Le conseil d'agglomération exerce les compétences d'agglomération prescrites par la loi, c'est-à-dire qu'il est responsable des services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal (par la Ville de Montréal).

Conseil municipal

- Chaque municipalité locale dispose d'un conseil municipal.
- Le conseil municipal de la Ville de Montréal exerce les compétences locales prescrites par la charte, c'est-à-dire qu'il est responsable de certains services locaux offerts sur le territoire de Montréal.
- Dans le cas de la Ville de Montréal, la charte prévoit que les compétences locales sont partagées entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.
- Dans le cas des villes reconstituées, les conseils municipaux exercent également les compétences locales, c'est-à-dire qu'ils sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.

Conseil d'arrondissement

- L'instance de chacun des 19 arrondissements de Montréal.
- Les conseils d'arrondissement exercent les compétences locales prescrites par la charte, c'est-à-dire qu'ils sont responsables des services locaux offerts sur leur territoire respectif.

Comité exécutif

- Une instance de la Ville de Montréal formée de 7 à 11 membres nommés par le maire de Montréal.
- Le comité exécutif exerce des pouvoirs à l'égard tant des compétences locales que des compétences d'agglomération.

Instances décisionnelles

La Ville de Montréal compte quatre instances décisionnelles :

- le conseil municipal;
- le conseil d'agglomération;
- les conseils d'arrondissement;
- le comité exécutif.

Les 15 villes reconstituées de l'agglomération de Montréal disposent de deux instances décisionnelles :

- le conseil municipal;
- le conseil d'agglomération.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Programme triennal d'immobilisations de la Ville de Montréal

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Ville de Montréal comprend, à la fois, les sommes reliées aux compétences d'agglomération et celles reliées aux compétences locales de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations du conseil municipal

- Le PTI du conseil municipal est le PTI adopté par le conseil municipal de Montréal pour exercer les compétences locales sur le territoire de Montréal.
- À la Ville de Montréal, les compétences locales sont exercées, à la fois, par les arrondissements et les services centraux.

Programme triennal d'immobilisations du conseil d'agglomération

- Le PTI du conseil d'agglomération est le PTI adopté par le conseil d'agglomération pour exercer les compétences d'agglomération sur le territoire de l'île de Montréal.
- Les compétences d'agglomération sont exercées par les services centraux de la Ville de Montréal.

Programme triennal d'immobilisations d'arrondissement

Le budget d'arrondissement en matière d'immobilisations est adopté par le conseil municipal et alloué aux compétences locales sous la responsabilité de l'arrondissement.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AGIR	Assistant à la gestion des interventions dans les rues
AU	Accessibilité universelle
CDN-NDG	Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
CHUM	Centre hospitalier de l'Université de Montréal
CN	Canadien National
CP	Canadien Pacifique
CESM	Complexe environnemental de Saint-Michel
CSEM	Commission des services électriques de Montréal
CSST-SIM	Projet conjoint Commission de la santé et de la sécurité au travail et Service de sécurité incendie de Montréal
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
DAI	Dette actuarielle initiale
DDO	Dollard-Des Ormeaux
DEL	Diode électroluminescente
GAE	Gestion de la qualité de l'air et de l'eau
HOMA	Hochelaga-Maisonneuve
IMAP	Montréal à pied – Système intelligent d'orientation et d'acheminement des piétons
LEED	<i>Leadership in Energy and Environmental Design</i>
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MPB	Mesures préférentielles pour bus
MPV	Mesures préférentielles pour vélos
MTQ	Ministère des Transports du Québec
PAMV	Projet d'aménagement et de mise en valeur du parc Jean-Drapeau
PCI	Paiement au comptant des immobilisations
PMI	Programme montréalais d'immobilisations
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PTI	Programme triennal d'immobilisations
QDS	Quartier des spectacles
QI	Quartier intégré
RAC	Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques
REM	Réseau électrique métropolitain
RFID	Identification par radiofréquence (Radio Frequency Identification)

SERAM	Systeme évolué de radiocommunication vocale pour l'ensemble des services de l'agglomération de Montréal
SGDCR	Systeme de gestion des données de la circulation routière
SIGI	Systeme intégré de gestion des immeubles
SIMON	Systeme intégré Montréal
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SRB	Service rapide par bus
SSIM ou SIM	Service de sécurité incendie de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TI	Technologies de l'information
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization – Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
4^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

978-2-7647-1456-0
Programme triennal d'immobilisations 2017-2019
Imprimé, Français

978-2-7647-1457-7
Programme triennal d'immobilisations 2017-2019
PDF, Français

Design graphique:
Ville de Montréal,
Service des communications
14755 (10-16)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé



